



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

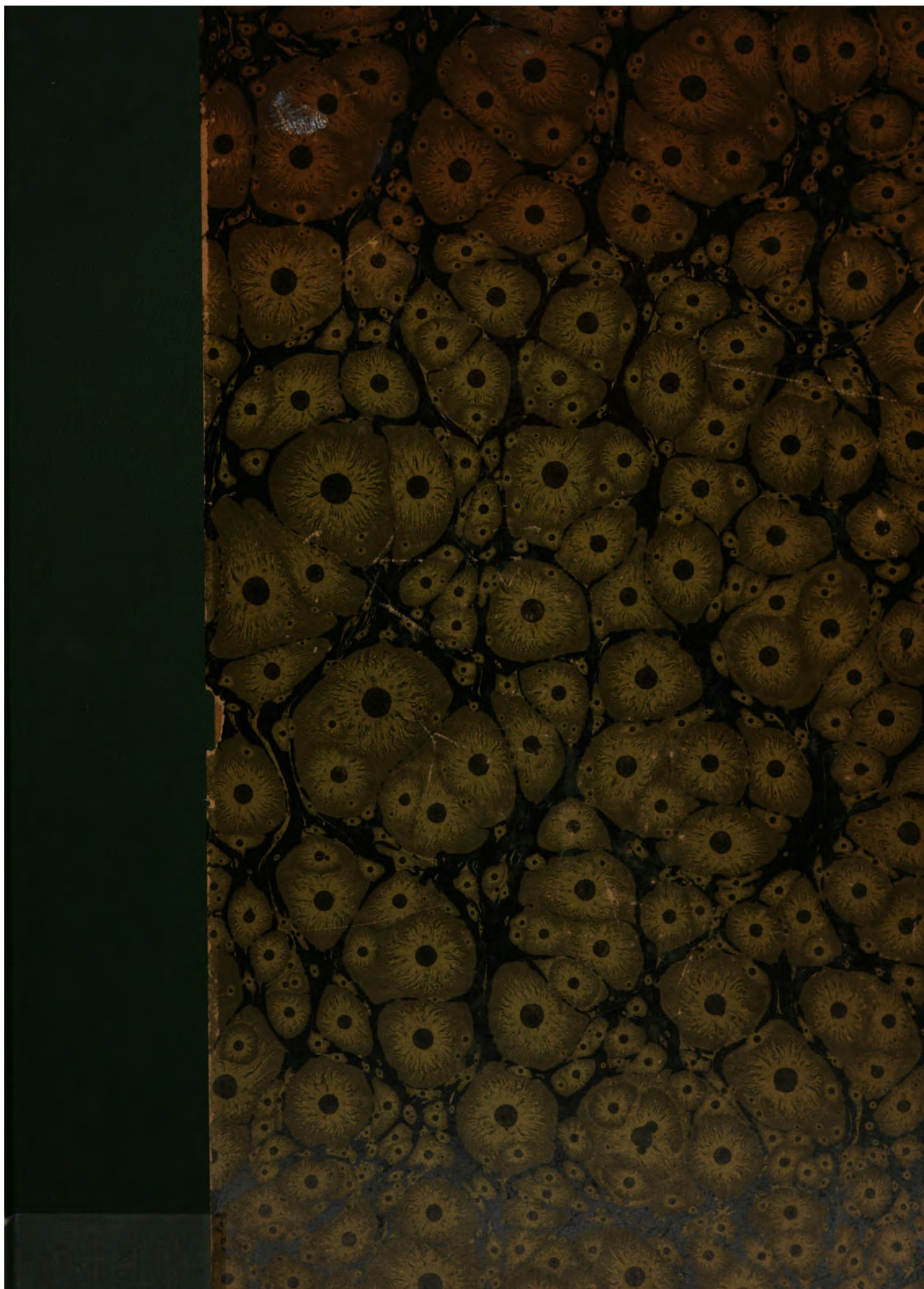
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



591

T. 72

5

C93

X





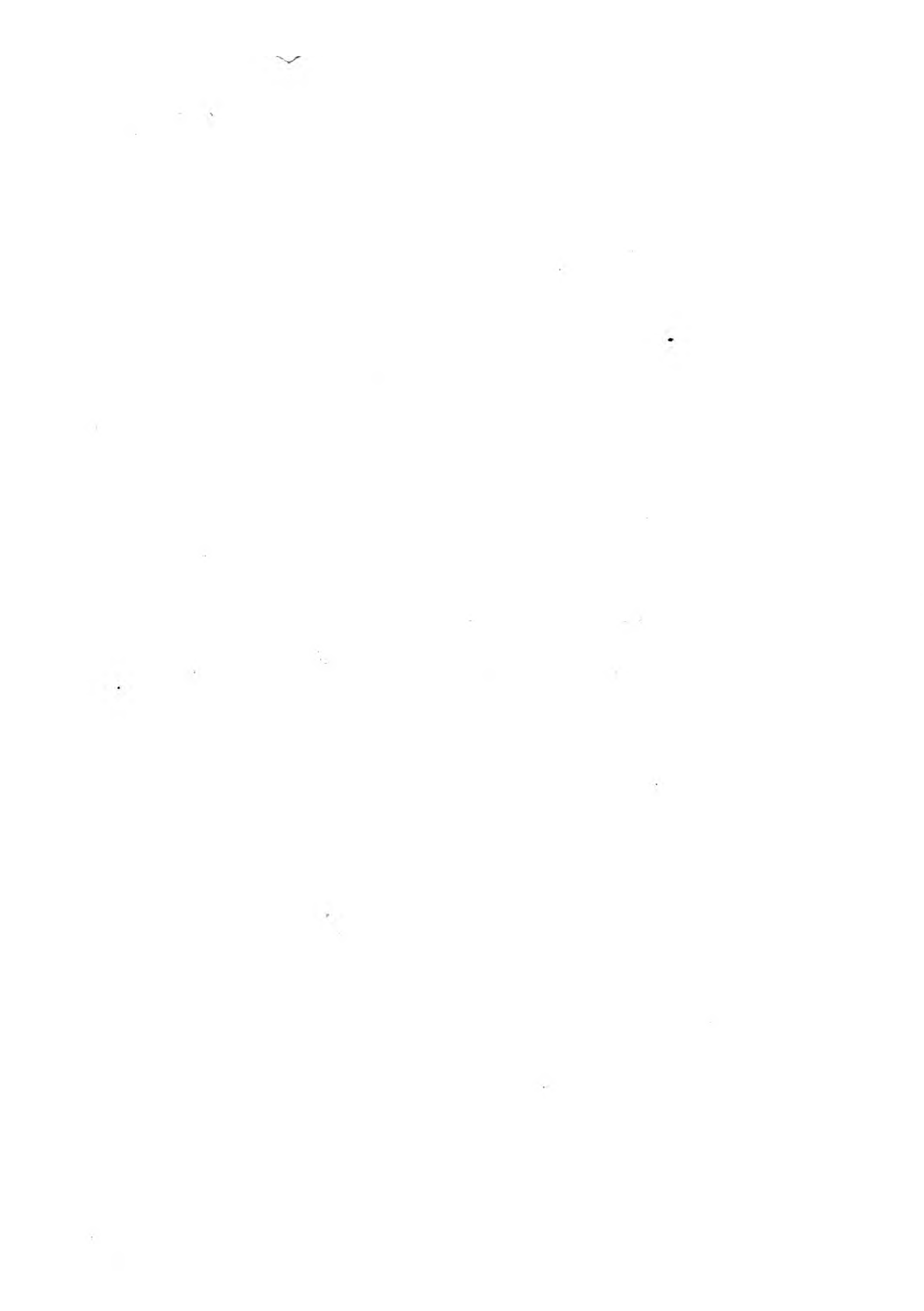
302402761P

LE BASSIN DU BAGRADA

ET

LA VOIE ROMAINE

DE CARTHAGE À HIPHONE PAR BULLA REGIA.



LE BASSIN DU BAGRADA
ET
LA VOIE ROMAINE
DE CARTHAGE À HIPHONE PAR BULLA REGIA,

PAR
M. CHARLES TISSOT,
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE
ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE À ATHÈNES.

EXTRAIT DES MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS
À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.



MAY. - 1932

LE BASSIN DU BAGRADA

ET

LA VOIE ROMAINE

DE CARTHAGE À HIPHONE PAR BULLA REGIA.



La ligne ferrée qui reliera bientôt Tunis au réseau algérien suit, dans la plus grande partie de son tracé, la vallée de la Medjerda, le Bagrada punique. Les nombreux travaux d'art que nécessite sa construction ont déjà fait disparaître ou menacent d'une destruction prochaine les derniers vestiges des cités antiques qui s'échelonnaient sur les deux rives du fleuve. J'ai tenu à visiter ces ruines avant qu'elles n'eussent péri. Les notes qui suivent résument une exploration qui, bien que trop rapide à mon gré, m'a cependant permis de fixer un certain nombre de positions inconnues jusqu'alors et de conserver le souvenir de quelques monuments dont toute trace matérielle sera bientôt effacée.

Mon excursion n'a pas dépassé la frontière algérienne, et les limites dans lesquelles elle s'est renfermée définissent l'objet de mes recherches. Je me suis proposé d'étudier le cours de la Medjerda tunisienne et de préciser le tracé de la voie romaine qui conduisait de Carthage à Hippo Regius par la rive gauche du Bagrada. Je ne m'occuperai donc du cours algérien du fleuve que pour relever, à propos de sa source, une des nombreuses erreurs contenues dans un livre qui fait encore autorité en matière de géographie africaine.

La Medjerda inférieure est formée par deux grands cours d'eau dont l'un vient de l'ouest, l'autre du sud-ouest. Le premier, que nous considérons aujourd'hui comme le cours supérieur de la Medjerda, et auquel, naguère encore, la plupart de nos géographes donnaient le nom d'*Hamise*, prend sa source près de Khemissa, l'ancien *Thubursicum Numidarum*, dans le massif montagneux qui donne également naissance à la Seybouse. Le second porte le nom d'*Oued Mellag* dans la plus grande partie de son cours, celui d'*Oued Chabro* près de sa source, et descend du plateau de Tebessa.

Une erreur de Ptolémée, qui place beaucoup trop au sud la source du Bagrada, a conduit Mannert à affirmer que l'Oued Mellag représentait le cours supérieur du fleuve, et que les anciens géographes n'avaient pas donné de nom au cours d'eau que nous regardons comme la Medjerda proprement dite¹.

¹ MANNERT, *Géogr. anc. des États barbaresques*, traduction de Marcus, p. 341 : « Vers le milieu de son cours, le Bagrada reçoit un affluent qui vient presque en ligne

droite de l'ouest, et qui a à peu près la même longueur, mais qui n'a pas de nom chez les anciens géographes. »

Reproduite par Smith, l'opinion de Mannert est en contradiction avec la tradition locale, qui ne voit dans l'Oued Mellag qu'un affluent de l'Hamise, ou Medjerda proprement dite, et avec un texte antique qui place la source du Bagrada là même où nos cartes les plus récentes indiquent celle de la Medjerda, c'est-à-dire à Khemissa. « Le Vagrada, » dit Julius Honorius, « prend naissance à Tubursicum Numidarum, traverse la Zeugitane, se partage en plusieurs bras, et se jette, près d'Utique, dans la mer Tyrrhénienne ¹. » Ce passage prouve suffisamment que, si Ptolémée était mal renseigné sur la source du Bagrada, les géographes de l'époque postérieure la plaçaient là même où nos cartes l'indiquent aujourd'hui. Nous exposerons plus loin les raisons qui peuvent faire supposer que, dès l'époque de Salluste, l'Oued Mellag ne représentait pas, pour les anciens, le cours supérieur du Bagrada.

Le nom du grand fleuve punique ne nous est connu que sous ses formes grecque et latine, et ces formes mêmes présentent quelques différences.

Le texte le plus ancien qui le mentionne, parmi ceux qui nous sont parvenus, est celui de Polybe, dont les manuscrits donnent les variantes *Μάκαρος*², *Μάκαρα*³, *Μακάρα*⁴. Schweighæuser, en s'appuyant sur la forme *Βουκάρα*, adoptée par Suidas, a cru pouvoir substituer à ces trois variantes si voisines la leçon *Βακάρα*.

Mais Polybe est le seul, car les écrivains grecs postérieurs reproduisent tous la forme *Βαγράδας*⁵, équivalant à celle qu'emploient uniformément les historiens et les géographes latins.

¹ J. Honorius, p. 20 : « Vagrada nascitur in Tubursicu Numidorum, pergens per Zeugi, inlustrans regionem, egerit in mari Tirreno dispersis crinibus Utice oppida diffunditur. »

² *Bav. Aug. Reg. A.*

³ *Vat. Flor. Reg. B. C.*

⁴ *Cod. Urbin.*

⁵ *Strab.*, XVII, III. — *Ptolém.*, IV, III. ¹
App. B. C., II, XLIV, XLV. — *Agathem.*, II, X.

C'est la forme *Bagrada*¹; la même, à peine altérée, *Bagarda*, *Badjarda*, se retrouve au moyen âge arabe². Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'on voit apparaître le nom actuel, *Medjerda*, مجردة, qui rappelle la forme de Polybe.

On peut conclure des différentes formes sous lesquelles apparaît successivement le nom du fleuve punique :

1° Que le premier élément de ce nom a varié et qu'à trois reprises, à notre connaissance, il y a eu permutation des deux labiales M et B, qui se substituent d'ailleurs si habituellement l'une à l'autre;

2° Que le nom primitif était probablement *Makarath*, מכרת, que Polybe a traduit par Μακάρας, et dont on a fait plus tard *Bakarath*, *Bakaratha*;

3° Que cette seconde forme a prévalu à l'époque romaine, où elle est constamment rendue par le mot *Bagrada* et ses variantes, *Vagrada*, *Bragada*;

4° Que cette forme latine a survécu pendant plusieurs siècles à la chute de la domination romaine;

5° Que le nom actuel, *Medjerda*, *Megherda*³, paraît être un retour à la forme la plus ancienne *Makaratha*.

Cette même forme *Makaratha* était-elle d'origine punique? Faut-il y retrouver le mot phénicien *Makor* « eau courante? » Cette étymologie nous paraît aussi douteuse que celle qui fait dériver le nom du *Bagrada* d'un autre mot sémitique: *Braka*,

¹ Cæs. B. C., II, xxiv, xxvi. — Liv. XVIII, xvi; XXX, xxv. — Mela, I, vii. — Plin., VIII, xiv. — Lucan. *Phars.*, IV, v. 588. — Silius Ital., III, 245; VI, 141. — Florus, II, 11 (I, xvii); IV, 11 (II, xiii). — A. Gell. *N. Att.*, VI, iii, 1. — Val. Max., I, viii. — Mart. Capella. — Æthicus. — Vibius Sequester. — Augustin. *De Civit. Dei*, XXII,

viii. — Oros, IV, viii. — Quelques manuscrits de Florus donnent la forme *Bragada*. Julius Honorius écrit *Vagrada*.

² مجردة, Édrisi, p. 124. Éd. de Gæje et Dozy.

³ On sait que le *djim* arabe prend régulièrement, dans certains dialectes, en Égypte par exemple, la valeur du G dur.

Brakoth, « eaux dormantes. » L'emploi simultané ou successif des deux formes équivalentes *Bakarath*, *Makarath*, ne permet guère d'admettre deux étymologies qui s'excluent mutuellement. Nous ne sommes guère plus disposé à partager l'opinion la plus accréditée, qui voit dans le mot *Makarath* le nom d'une des divinités nationales de Carthage, *Makar* ou *Melkarth*, l'Hercule tyrien. Comment supposer que, pendant toute la période romaine, la population indigène, qui parlait encore le punique et avait conservé le culte de Melkarth, aurait pu oublier le sens de ce nom de *Makar* et le dénaturer assez complètement pour que les conquérants l'aient constamment rendu par la forme *Bagrada*? N'est-il pas plus naturel de penser que les fondateurs de Carthage ont dû adopter le nom que les indigènes avaient eux-mêmes donné au fleuve? Nous croyons donc que c'est dans l'onomastique libyenne qu'il faut chercher l'étymologie du mot *Makarath* ou *Magarath*, et, si nous ne pouvons pas préciser le sens de ce mot, nous constatons tout au moins qu'on le retrouve dans la nomenclature géographique indigène de la Tripolitaine sous les deux formes *Megradi* et *Μεγέρθις*, appliquées l'une par l'Itinéraire d'Antonin¹, l'autre par le Stadiasme, à une station située à l'embouchure d'un fleuve², et probablement à ce fleuve lui-même. On a abusé des étymologies phéniciennes. A une époque où l'on connaissait à peine l'existence de la langue berbère, où l'on ne soupçonnait en aucune façon les rapports, que l'on a constatés depuis, entre la race qui la parle et les populations primitives de l'Afrique septentrionale, il était naturel de demander exclusivement à l'Orient l'explication de la toponymie liby-phénicienne. Nous savons aujourd'hui que les Berbères sont les descendants directs de ces po-

¹ L'Itinéraire d'Antonin place Megradi à 29 milles à l'ouest de Leptis Magna. —

² L'Oued Remel.

pulations primitives, que leur langue actuelle reproduit, selon toute apparence, le fond de la vieille langue libyenne, et que leur alphabet conserve encore la plupart des caractères de l'alphabet libyen. Il est nécessaire de tenir compte de ces données nouvelles et de réserver, sinon de faire dès à présent, à la race qui a primitivement peuplé le nord de l'Afrique et qui y prédomine encore, la large part à laquelle elle a droit. Les rapports actuels de l'élément arabe et de l'élément berbère peuvent nous révéler, jusqu'à un certain point, ceux qui ont dû exister entre les Libyens et les colons orientaux. Les Berbères arabisants nous représentent les Liby-phéniciens du littoral, *mixtum Afris punicum genus*. Or, pour ne parler que de la question géographique, il est à remarquer que la nomenclature topographique des tribus berbères qui ont perdu jusqu'au souvenir de leur langue, comme certaines fractions des Kotama et des Sanhadja du Maroc, est encore aujourd'hui presque entièrement berbère. C'est assez dire le rôle prépondérant qu'a dû jouer l'élément libyen dans la toponymie de l'Afrique septentrionale.

§ II.

LES DÉFILÉS NUMIDES DU BAGRADA. — SIMITTU. (PL. I.)

Presque au sortir du massif qui lui donne naissance, à la hauteur de Khemissa, la Medjerda prend la direction générale O. S. O. — E. N. E., qu'elle garde jusqu'à son embouchure, traverse le plateau de Souk-Ahras, l'ancienne Thagaste, et s'engage dans la haute chaîne qui sépare l'Algérie de la Régence de Tunis. Le fleuve a forcé, mais non pas ouvert, cette barrière naturelle. Son cours resserré et tortueux n'a jamais servi, sur ce point, de grande ligne de communication. Les deux voies ro-

maines qui, en dehors de la grande route du littoral, reliaient Hippo-Regius à Carthage, évitaient également ce massif abrupte et tourmenté. La route de Carthage à Hippo-Regius par Sicca, par Naraggara et Thagaste, le laissait au nord. Celle d'Hippo-Regius à Carthage par Bulla Regia le laissait au sud; elle franchissait la chaîne numidique, comme nous le verrons, au-dessous du Djebel Ghorra, et descendait une étroite vallée qui conduit de ce col dans le bassin de la Medjerda, précisément au point où le fleuve sort des gorges algériennes. C'est dans cette vallée que la carte du dépôt de la Guerre place *Simittu colonia* et *Bulla Regia*. Elle ne donne pas les noms des localités modernes correspondantes, et il est évident, à première vue, que ces positions sont purement conjecturales. Elles sont empruntées, en effet, à une première et très-imparfaite ébauche de la carte actuelle, dressée en 1836 sur des renseignements inexacts ou mal interprétés. On avait fait figurer sur cette carte un cours d'eau assez considérable, affluent de gauche de la Medjerda et portant le nom d'*Oued Bull*. Ce cours d'eau n'existait pas, du moins sous ce nom; le seul affluent de quelque importance que la Medjerda reçoive à cette hauteur par sa rive gauche est l'*Oued Ghaghāï*¹, qui occupe aujourd'hui sur nos cartes la place attribuée naguère à l'*Oued Bull*. Il est possible que, parmi les tributaires de l'*Oued Ghaghāï*, les renseignements recueillis en 1837 aient signalé un *Oued Boul*; les *Oued Boul* sont nombreux dans la régence de Tunis: les indigènes donnent ce nom significatif à la plupart des ruisseaux dont le cours est intermittent². On a vu dans ce mot, dont on ne comprenait pas le sens, un souvenir du nom de *Bulla Regia*, et c'est sur cette méprise que Lapie, Forbiger, Smith et bien d'autres

¹ L'*Oued Ghraghraï* de la carte dressée au Dépôt de la Guerre en 1857; l'*Oued Raïk* de la carte de Pellissier. — ² *Boul* vient du radical arabe *bāla*, بَالَ, « minxit ».

géographes se sont fondés pour déterminer l'emplacement de la ville numide. Une erreur en appelle presque toujours une autre, et la fausse position assignée à *Bulla Regia* a entraîné celle de *Simittu colonia*, station indiquée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger à 7 milles au delà de Bulla sur la route de Carthage à Hippone.

Les reconnaissances de Pricot Sainte-Marie ont fait justice de la topographie de la carte de 1836, mais non pas des deux synonymies erronées auxquelles elle avait donné naissance. L'Oued Bull, qu'on n'a pas retrouvé sur le terrain, a disparu de la carte de 1857, mais Bulla Regia et Simittu y figurent encore à la même place.

Le nom d'une localité voisine, *Chemtou*, inscrit sur la carte de 1857 à 7 milles au sud-est du point où elle indique *Simittu*, aurait cependant dû faire soupçonner aux rédacteurs de cette carte l'erreur qu'ils perpétuaient. Ce nom, qui ne s'explique ni par l'arabe ni par le berbère, n'était-il pas, selon toute vraisemblance, le nom même de la station antique? J'en avais la conviction dès 1853, époque où j'avais traversé les grandes ruines de Chemtou; j'en ai acquis la certitude dans ma dernière exploration, après avoir mesuré, en suivant le tracé de la voie romaine, la distance qui sépare ces ruines de celles de *Thuburbiminus* (Tbourba). Les 81 milles comptés par la Table de Peutinger entre cette dernière station et *Simittu colonia* se retrouvent exactement entre Tbourba et Chemtou. C'est donc bien à Chemtou que nous devons placer désormais *Simittu*. Nous verrons plus loin que les distances partielles indiquées par les deux Itinéraires entre *Simittu colonia* d'une part, *Ad Aquas* et *Bulla Regia* de l'autre, achèvent de prouver l'exactitude de la correspondance que nous établissons.

Les ruines de *Simittu* sont considérables. Elles couvrent, au

confluent de la Medjerda et de l'Oued Ghaghāï, une plaine dominée par un des contreforts de la chaîne secondaire qui limite, au nord-est, le bassin du fleuve, et que les indigènes appellent *Tlit-Aâbsa*. La ville antique enveloppait ce contrefort au nord et au sud. (Pl. VII.)

Lorsqu'on arrive à Chemtou par le sud-est, on aperçoit, à gauche, entre la voie romaine et la Medjerda, une excavation de forme elliptique, envahie par un épais fourré de broussailles et de ronces. Quelques masses de blocage circonscrivent encore les bords de l'ellipse. Situées en dehors des murs, ces ruines paraissent être celles d'un amphithéâtre, et, si peu importantes qu'elles soient, elles n'en ont pas moins leur signification : elles établissent le caractère essentiellement romain de la cité antique. On sait que chaque colonie était une image de Rome et reproduisait les monuments comme les institutions de la métropole. L'amphithéâtre que nous rencontrons à Chemtou, avant d'avoir franchi l'enceinte de la ville antique, nous annonce déjà que cette ville est une colonie romaine, et c'est le titre que lui donnent en effet l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger¹.

Un peu au delà de l'amphithéâtre, une colline affectant la forme régulière d'un cône tronqué, et qu'on est tenté de prendre tout d'abord pour un gigantesque tumulus, se dresse entre le Tlit-Aâbsa et la rive gauche de la Medjerda. Les indigènes lui donnent le nom de *Djebel el-Hajjèla*. Elle domine les deux étroits défilés par lesquels on pouvait pénétrer, du côté du

¹ *Simittu Colonia* It. Ant., p. 43. — *Sunitu Colonia* Tab. Peut., III, c. 2. *Sunitu* est une erreur évidente du copiste, puisque nous trouvons dans Pline un *Oppidum Simittuense*, V, iv, 4. Le nom de Simittu se

lit d'ailleurs dans une inscription de Chemtou qu'on trouvera plus loin. Ptolémée donne la forme *Σιμίθου* (IV, III, 29), qui s'explique par la prononciation sifflante du double *t* berbère.

sud-est, dans la ville antique: l'un de ces passages monte en pente douce, entre la colline et le Tlit-Aâbsa, vers une plateforme qui faisait partie de la ville haute; l'autre, que suivait la voie romaine, contourne la base du Djebel el-Hajjèla en suivant la rive gauche du fleuve.

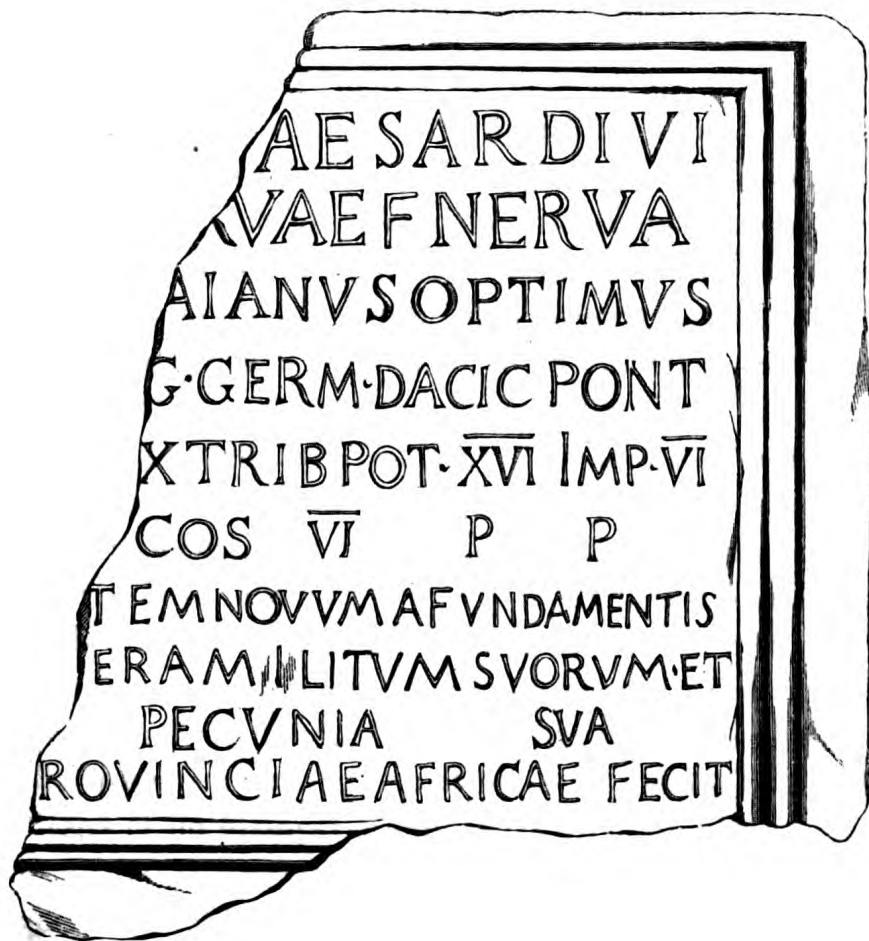
Dès qu'on a franchi ce passage, on se trouve dans l'enceinte même de *Simittu*. Cette partie de la ville antique, toutefois, n'offre que des débris insignifiants; à part quelques *insulæ*, dessinées par les chaînes de pierres de taille qui encadraient les menus matériaux employés dans la construction des maisons particulières, aucun vestige caractérisé n'attire le regard. On ne rencontre de ruines reconnaissables qu'à la hauteur du point où la Medjerda reçoit l'Oued Melah, à deux ou trois cents pas en aval de son confluent avec l'Oued Ghaghaï. Mais, à partir de là, les grands édifices se succèdent à chaque pas et marquent le centre de la colonie romaine. (Voy. pl. VII.)

Les premières grandes ruines qui attirent l'attention sont celles d'un pont monumental jeté sur la Medjerda. Les deux premières arches, du côté de la rive droite, sont encore debout et dominant de près de quinze mètres les basses eaux du fleuve. Les voûtes sont en plein cintre, uniformément extradossées, et se détachent des pieds-droits par une corniche. Les piles carrées qui les soutiennent sont consolidées par des arrièrebecs arrondis et ont gardé leur revêtement de pierre de taille. Les autres piles se sont écroulées sous l'effort des crues de la Medjerda et encombrant le lit du fleuve de leurs débris. On remarque sur la rive gauche les restes d'une puissante jetée, dessinant une courbe qui devait former tout à la fois l'amorce du pont et celle d'un quai. (Voir planche VIII.)

Une grande dalle de marbre rose, détachée sans doute de la partie centrale du parapet, était couchée dans le lit de la

Medjerda, en amont des ruines du pont. Après l'avoir dégagée, non sans peine, du lit de gravier sous lequel elle était aux trois quarts ensevelie, et, après l'avoir relevée au-dessus du niveau de la nappe d'eau qui la recouvrait, je pus y lire l'inscription suivante, gravée dans un cadre de 1^m,80^c de hauteur sur 1^m,66^c de largeur¹:

N° 1.



¹ Hauteur des caractères, pour les lignes 1 et 2, 0^m,10; pour les lignes 3-6, 0^m,07; pour les lignes 7-8, 0^m,05; pour les lignes 9-10, 0^m,055.

[*imp(erator) c*]AESAR, DIVI
 [*ner*]VAE F(*ilius*), NERVA
 [*tr*]AIANVS OPTIMVS
 [*au*]G(*ustus*) GERM(*anicus*) DACIC(*us*), PONT(*ifex*)
 [*ma*]X(*imus*), TRIB(*unicia*) POT(*estate*) XVI, IMP(*erator*) VI
 CO(*n*)S(*ul*) VI P(*ater*) P(*atriae*)
 [*pon*]TEM NOVVM A FVNDAMENTIS
 [*op*]ERA MILITVM SVORVM ET
 PECVNIA SVA
 [*p*]ROVINCIAE AFRICAE FECIT

Trajan fut consul pour la sixième fois le 1^{er} janvier de l'an 112. Le renouvellement de ses puissances tribunitiennes se plaçant d'ailleurs, non pas, comme l'avait supposé Borghesi, au 28 janvier, anniversaire de la mort de Nerva, mais bien au 1^{er} de ce mois, ainsi que l'a démontré M. Mommsen¹, la seizième puissance tribunitienne comprend toute l'année 112. C'est donc à cette année que remonte la construction du pont de Simittu, tandis qu'elle se placerait, dans le système de Borghesi, entre le 28 janvier 112 et le 28 janvier 113.

L'inscription du pont de Simittu nous révèle un fait nouveau. On a supposé jusqu'ici, avec Eckhel², que le titre d'*optimus* n'avait été donné à Trajan qu'à partir de l'année 114, et, de fait, cette qualification n'apparaît pas avant cette date sur les médailles ou sur les monuments qui nous étaient parvenus. Elle ne figure même pas sur la dédicace de la colonne trajane, qui est de l'année 113. Le texte de Chemtou prouve qu'elle est de deux ans antérieure à l'époque à laquelle on la faisait remonter.

Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention sur les deux expressions *opera militum suorum* et *provinciae Africae fecit* : elles

¹ Hermès, III, p. 126 et suiv. — ² Eckhel, t. VI, p. 448.

s'écarter des formules connues et constatent l'initiative personnelle de l'empereur, chef militaire suprême, dans une œuvre d'utilité publique entreprise au profit de la province sénatoriale d'Afrique. Le nom de la légion provinciale, la Légion III^e Augusta, qui y avait été très certainement employée, est omis avec intention sur le monument qui en consacre le souvenir : ce sont les soldats de Trajan, *milites sui*, qui ont accompli ce travail, et c'est le trésor impérial qui en a fait les frais.

Il s'agit d'ailleurs, l'inscription nous l'apprend, d'« un pont nouveau » construit sur de nouvelles fondations. Quant aux restes de l'ancien pont, ils subsistent encore à une cinquantaine de mètres en amont du nouveau, sous la forme de deux ou trois masses de blocage qui émergent du lit de la Medjerda. L'une de ces masses, engagée dans la berge de la rive gauche du fleuve, ne mesure pas moins de cinq mètres de longueur. Comme elle plonge dans les vases de la Medjerda, il m'a été impossible d'en mesurer la hauteur. Elle présente une particularité assez remarquable : une de ses faces est recouverte en partie d'un enduit de ciment noirâtre très lisse et d'une extrême dureté; une moulure dessinée dans cette couche de ciment forme une sorte de cartel rectangulaire de quatre mètres de longueur, qui doit avoir été destiné à recevoir une inscription. Je n'y ai remarqué toutefois aucune trace de lettres.

Le caractère tout particulier de ce débris ne permet guère de supposer que la construction dont il faisait partie ait été une œuvre romaine, et, lorsqu'on se rappelle d'autre part le rôle si important que jouent le ciment et le blocage dans les fragments d'architecture punique qu'on a pu retrouver jusqu'ici, notamment à Utique, on est bien tenté de voir, dans

l'ancien pont de Simittu, les restes d'une construction indigène, datant de l'époque des rois numides et antérieure de deux ou trois siècles, par conséquent, à l'œuvre de Trajan.

A quelques mètres en aval du pont romain, d'énormes masses de maçonnerie, entassées pêle-mêle, obstruent, dans toute sa largeur, le lit de la Medjerda. Ce sont les débris d'un barrage dont les amorces de la rive gauche, parfaitement conservées, présentent encore les rainures destinées à assurer le jeu des vannes. L'appareil de cette construction se compose d'un blocage de moellons disposés par assises régulières et consolidés par des chaînes de pierres de taille ou, pour mieux dire, de pierres taillées empruntées à d'anciens édifices et à la nécropole païenne. J'y ai trouvé les inscriptions suivantes qui toutes appartiennent au II^e ou au III^e siècle de notre ère :

N° 2.

Sur un piédestal engagé dans la maçonnerie du barrage.

M · A E L I O A V
R E L I O V E R O
C A E S A R I C O S I I
I M P · C A E S A R I S
T · A E L I I H A D R I A N I
A V G · P I I F I L
D D P P

M(arco) Aelio Aurelio Vero Caesari, consuli II, Imp(eratoris) Caesaris T(iti) Aelii Hadriani Aug(usti) Pii fil(io).

D(ecreto) d(ecurionum). P(ecunia) p(ublica).

« A Marcus Ælius Aurelius Verus César, consul pour la seconde fois, fils de l'empereur César Titus Ælius Hadrianus, Auguste, Pieux.

« Par décret des décurions, aux frais du trésor municipal. »

Cette inscription remonte à l'année 145, date du quatrième

consulat d'Antonin et du deuxième de M. Ælius Aurelius Verus;
plus tard, L. Verus Augustus (161) :

N° 3.

Piédestal encastré dans le barrage.



*Divo P(ublio) Pertinaci Au(gusto), Pio, P(atri) P(atriae),
D(ecreto) d(ecurionum). P(ecunia) p(ublica).*

« Au divin Publius Helvius Pertinax, Auguste, Pieux, Père de la Patrie,
par Décret des Décurions, aux frais du trésor municipal. »

Les monuments où figure le nom de Pertinax sont fort rares,
surtout en Afrique, où nous ne connaissons jusqu'ici que
l'inscription de Sbah Meghata¹. Celle de Simittu, dédiée à la
mémoire de Pertinax, DIVO PERTINACI, date évidemment
du règne de Septime Sévère.

Pertinax avait été gouverneur de la province d'Afrique en

¹ L. Renier, *Arch. des Miss.*, 1851, p. 44. Henzen, 5491.

192, et nous savons par Capitolin qu'il eut à réprimer, dans le cours de son proconsulat, de nombreuses séditions provoquées par une agitation fanatique dont le temple de Juno Cœlestis, à Carthage, paraît avoir été le centre¹. Est-ce en souvenir d'un acte de clémence dont Simittu aurait été l'objet, à l'époque de ces troubles, que l'*ordo* de cette ville aurait élevé à l'empereur défunt le monument que nous avons retrouvé? Faut-il y voir simplement une flatterie indirecte à l'adresse de Septime Sévère, qui non seulement fit accorder les honneurs de l'apothéose à son prédécesseur, mais prit encore son nom? Rien n'indique, dans l'inscription de Simittu, les motifs de la dédicace, et ce silence même nous fait considérer la seconde hypothèse comme la plus probable.

N° 4.

Dans l'amorce du barrage, sur la rive gauche.

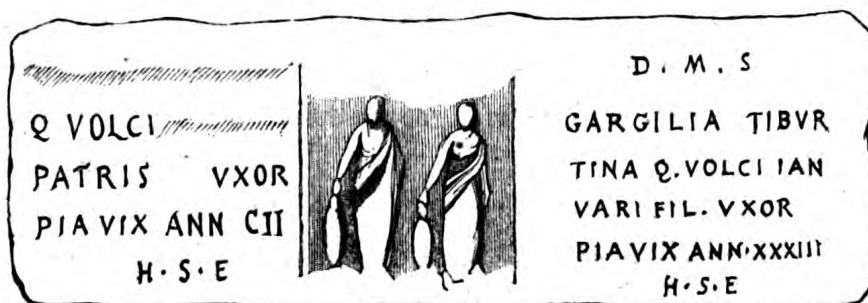
ETVRIOL · FIL
ORTVNAQ
EMVIT EA
M · EP ADMIN
EM II VI
IRABILE
TIAM SINGVLARE
ITATIBVS IVBIR
COMMODO
ES VNI
AVGNVM
HINSIVM
SQVEM
E COLL · OPO
VNT LOCO D

¹ Capitol. in *Pert.*, 4 : Deinde proconsul Africae factus est. In quo consulatu multas seditiones perpessus dicitur, vaticinationibus earum quæ de templo Cœlestis emergunt.

Fragment très mutilé d'un monument élevé, sur un terrain donné par l'ordo de Simittu, en l'honneur d'un certain Veturius, fils de Lucius, qui semble avoir été duumvir de la colonie.

N° 5.

Pierre sépulcrale engagée dans la maçonnerie du barrage.



D(iis) M(anibus) s(acrum).

.....
*Q(uinti) Volci (Januarii) patris uxor pia
 vix(it) ann(is) CII.*

H(ic) s(ita) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum).

*Gargilia Tiburtina, Q(uiti) Volci, Ja-
 nuarii fil(iu), uxor pia vix(it) ann(is)
 XXXIII.*

H(ic) s(ita) e(st).

Ce monument recouvrait les restes de deux femmes entrées par leur mariage dans la même famille : la belle-mère et la bru.

Les deux épitaphes sont gravées sur la même pierre, à gauche et à droite d'un bas-relief représentant deux femmes vêtues de la stola et du pallium et appuyant la main droite sur un objet qu'il est difficile de distinguer, peut-être un vase ou une corbeille.

L'emploi de ces débris de monuments funéraires dans le barrage de Simittu ne permet pas de faire remonter la date de ce travail au delà de l'époque chrétienne. On peut même supposer qu'il date de la période byzantine.

L'Oued-Melah, qui se jette dans la Medjerda, à peu de distance en amont du pont de Trajan, et, par conséquent, du bar-

rage, traversait toute la partie basse de la ville antique, située sur la rive même du fleuve, et la séparait du plateau peu élevé qu'occupait la ville moyenne. Un pont d'une seule arche, dont il ne reste que les amorces, franchissait ce ruisseau à peu de distance du point où il se perd dans la Medjerda.

Un peu au delà de ce pont, sur la rive gauche de l'Oued Melah, dont les berges sont taillées à pic, se dressent les ruines d'une basilique. L'abside conserve encore sa voûte en quart de sphère, mais les murs latéraux paraissent avoir été reconstruits à l'époque berbère.

A vingt mètres plus loin, on remarque les vestiges d'un grand édifice rectangulaire qui dominait également la ville basse, mais dont rien n'indique la destination.

A cinquante mètres au delà s'élèvent les ruines du théâtre, construit, suivant la méthode romaine, sur un terrain plat; l'édifice se composait de deux rangs d'arcades superposées. L'étage inférieur seul subsiste encore. Les gradins et les *præcinctiones* sont parfaitement reconnaissables, ainsi que les deux *scalæ*, voisines du *proscenium*. La scène et les *postscenia* ont disparu.

Quatre fûts de colonne, encore debout au milieu d'un amas de décombres, marquent, à quelques pas du mur hémisphérique du théâtre, l'emplacement d'un édifice bâti dans le même axe. J'ai trouvé parmi ces ruines l'inscription suivante gravée sur une pierre enlevée à la nécropole :

N° 6.

ANTONIVS
N A M P H A
M O N I T O R I U M
I N S T A U R A T U M

Ce nom, essentiellement punique, de *Namphamo* ou *Nampamo*, se rencontre fréquemment dans les épitaphes de la Numidie. On le trouve, soit isolé¹, soit accolé comme *cognomen* à des noms romains: *Q. Tresius Nampamo*², *A. Sextilius Nampamo*³, *Cornelius Namepha[mo]*⁴, *Q. Gargilius Namefamo*⁵, *L. Postumius Nampha[mo]*⁶. Saint Augustin nous a donné lui-même, ainsi que l'a rappelé M. Léon Renjer⁷, la signification de ce nom, qui était celui du plus ancien des martyrs de l'Église africaine: « *Namphamo quid aliud significat quam boni pedis hominem, id est cujus adventus afferat aliquid felicitatis* »⁸ »

Un espace de cent pas environ sépare le théâtre d'un groupe de ruines remarquables par leur étendue et par la puissance de leur construction. Quoique leur antique destination n'apparaisse pas d'abord, on peut, je crois, y reconnaître des thermes.

C'est à ces ruines qu'aboutit l'aqueduc qui amenait à Simittu les eaux des collines de la rive gauche de la Medjerda, et dont les longs alignements, se détachant sur l'horizon de la plaine déserte, rappellent d'une façon saisissante certains aspects de la campagne romaine.

L'aqueduc a été restauré à l'époque chrétienne, ainsi que le prouvent ces deux épitaphes encastées dans le pied-droit d'une des arcades:

¹ NAMPHAMONI
ANNOBALIS, etc.

(Inscr. Alg. 3954.)

² *Recueil des Mém. de la Société arch. de Constantine*, 1875, p. 341.

³ Inscr. Alg. 2689.

⁴ *Ibid.*, 3601.

⁵ *Ibid.*, 3609.

⁶ *Ibid.*, 1030.

⁷ *Mélanges d'épigraphie*, note sur quel-

ques noms puniques à l'occasion de l'inscription de Corseult.

⁸ *S. August. oper.* Epist. cl. I, n° 17.

La même expression se retrouve encore aujourd'hui en turc avec le même sens: *Ayak kademleu*, اياق قدملو, « pied heureux », est l'exclamation dont on salue la personne qui vous apporte une bonne nouvelle, ou dont l'arrivée coïncide avec une bonne nouvelle.

N° 7.

D·M·S
C V M B R V S
H O N O R A
T V S P I V S
V·A·XXXIII
M·V·D·XXIII
H·S·E

D(iis) M(anibus) S(acrum). C(aius) Umbrius Honoratus pius, v(ixit) a(nnis) XXXIV, m(ensibus) V, di(ebus) XXIV. H(ic) s(itus) e(st).

N° 8.

D·M·S·O·T·F
F LT VETE
DOMITIANB TR
VSQ TE
H
L
S

Les flancs de la colline escarpée qui domine Simittu présentent, jusqu'à une certaine hauteur, du côté du sud et du sud-est, des vestiges d'habitations antiques: mais les pentes sont tellement rapides, que la plupart des décombres des édifices écroulés sont allés grossir les monceaux de ruines de la ville basse; on n'aperçoit plus que les ouvertures béantes des voûtes qui servaient de substructions.

On trouve également quelques matériaux antiques épars sur le sommet de la colline; mais je n'y ai pas rencontré de vestiges saisissables de monuments proprement dits. On y re-

marque bien un mur d'enceinte, mais ce mur, bâti en pierres de dimensions très variables et très négligemment assemblées, ne peut être qu'une construction de l'époque berbère assise en partie, sans doute, sur des fondations antiques.

La colline dont nous parlons se relie à la chaîne du Tlit Aâbsa par un massif rocheux, formé d'un beau marbre rose, veiné de blanc, qui a fourni tous les matériaux des édifices publics de la ville romaine. Une partie de ces carrières est à ciel ouvert; le reste se compose d'une série de salles et de galeries, creusées dans le massif même, et recevant le jour par des ouvertures pratiquées soit dans les voûtes, soit dans les parois. L'ensemble de ces excavations rappelle ces gigantesques carrières du Ras Adar¹ d'où sont sorties les deux Carthages punique et romaine.

Les ruines de Chemtou m'ont encore fourni les inscriptions suivantes :

N° 9.

D · M · S
L · O C T A V I V S
H O N O R A T I A N V S
P I V S V I X I T A N N I S
N O N A G I N T A D I E S
Q V A D R A G I N T A T R E S
H · E · S

D(iis) M(anibus) s(acrum). L(ucius) Octavius Honoratianus, pius vixit annis nonaginta, dies (sic) quadraginta tres. H(ic) e(st) s(itus).

¹ Le cap Bon de nos cartes.

N° 10.

D·M·S
H O S T I L I A
A S C L E P I A S
P I A · V I X I T
A N N I S X X X V
M · H O S T I L I V S
Q · F · Q V I R
R E G I N V S L I B
A T Q V E V X O R I
O P T I M A E F E
C I T · E T · S I B I
T · T · L · S

D(iis) M(anibus) s(acrum). Hostilia Asclepias pia, vixit annis XXXV. M(arcus) Hostilius, Q(uinti) f(ilius), Q(uirina), Reginus, lib(ertae) atque uxori optimae fecit et sibi. T(erra) t(ibi) l(evis) s(it).

N° 11.

A trois kilomètres environ de Chemtou, dans la direction de Carthage.

D·M·S
P O M P E I A
P R I M A P I A
E T B O N I E X E M
P L I F E M N A V I
A N N X X V

D(iis) M(anibus) s(acrum). Pompeia Prima pia et boni exempli femina, vi(xit) ann(is) XXV.

N° 12.

Au même endroit. Cippé funéraire.

D·M·S
C·FABVLEIVS
VICTOR VETE
RANVS LEG·III
AVG·PIVS VI
XIT ANNIS LXXVI
H·S·

D(iis) M(anibus) s(acrum). C(aius) Fabuleius Victor, veteranus leg(ionis) III^{ae} Aug(ustae), pius vixit annis LXXVI. H(ic) s(itus).

N° 13.

Au même endroit. Sur un autel.

LARIBVS AVG
ET LOCO SAN
CTO·PRIMVS
AVG·LIB
PROC·M̄N̄
ARAM
CONSECRAVIT

*Laribus Aug(ustis) et loco sancto. Primus, Aug(usti) lib(ertus), Proc(urator?) M(a-
celli?) N(ovi?) vel M(etalli) N(umidici), vel M(armorum) N(umidia) aram consecravit.*

La cinquième ligne de cette inscription contient une énigme épigraphique dont il me paraît difficile de donner une solution satisfaisante. Remarquons qu'il existe à Chemtou une magnifique carrière de marbre.

N° 14.

Dans les ruines d'une construction berbère, à peu de distance de Chemtou. Milliaire cylindrique de 0^m,50^c de diamètre.

IMP · C A E S A R
 DIVI T R A I A N I
 P A R T H I C · F I L
 DIVI N E R V A E N E P

 H A D R I A N V S A V G
 P O N T I F E X M A X
 T R I B · P O T · X I I I
 C O S · I I I
 V I A M A S I M I T T V
 V S Q · T H A B R A C A M · F
 I

Imp(erator) Caesar, Divi Trajani Parthici filius, Divi Nervae nep(os), (Trajanus) Hadrianus Aug(ustus), pontifex max(imus), trib(unicia) pot(estate) XIII, co(n)s(ul) III viam a Simitt(u) usq(ue) Thabracam f(ecit).

I

Je n'ai pas besoin de faire remarquer l'importance de ce texte épigraphique. Le Milliaire de Chemtou nous donne le nom de la ville antique et en fixe l'orthographe: SIMITTV. Il nous révèle, en outre, la date précise de la route de Simittu à Thabraca: l'an 129. Rapproché enfin de l'inscription du pont de l'Oued Badja et de celle du *Castrum* d'Hencher Smala, dont il sera question plus loin, il nous permet de reconstituer l'histoire de la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia.

Sous le règne de Tibère, cette voie n'est encore que la vieille route punique. L'administration romaine se borne à faire ré-

parer ou reconstruire les ponts. C. Vibius Marsus, proconsul d'Afrique, dédie, en 29, celui de l'Oued Badja.

La route romaine n'est ouverte qu'en 76 par Vespasien, et elle ne se prolonge pas au delà de Simittu. Le pont de Trajan, bâti en 112, n'appartient pas à ce tracé: il forme le point de départ d'une voie secondaire destinée à relier Simittu à Sicca Veneria.

Ce n'est qu'en 129, sous le règne d'Hadrien, que le dernier segment de la voie romaine est construit entre Simittu et Thabraca, et relie définitivement la route intérieure à celle du littoral.

§ III.

AD AQUAS.

La table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin comptent cinq milles entre Simittu et *Ad Aquas*, vingt-cinq milles entre *Ad Aquas* et *Onellaba*¹, cinquante milles entre cette dernière station et *Hippo Regius*.

J'ai retrouvé les ruines d'*Ad Aquas* à Sidi Ali bel Kassem, à cinq milles à l'ouest-nord-ouest de Chemtou, précisément à la distance indiquée par les deux routiers romains et là même où la carte du Dépôt de la guerre place par erreur Bulla Regia. Les eaux thermales salines d'une température de 40°, auxquelles la station antique avait emprunté son nom, existent encore sous le nom de *Hammam Oulad Ali*, non pas à Sidi Ali bel Kassem même, mais à une certaine distance des ruines, ce qu'indique d'ailleurs le nom d'*Ad Aquas*. (Pl. I.)

Comme Simittu, *Ad Aquas* était situé au pied d'un contrefort projeté par les hauteurs qui dominant, au nord-est, le

¹ ONELLABA It. Ant., p. 43; ODIANA Tab. Peut., III, B, 2.

bassin de la Medjerda. La station antique occupait la colline qui forme l'extrémité de ce contrefort. Deux affluents de l'Oued Ghagaï, l'Oued *el-Endja* et l'Oued *Melah*, la baignent au nord et au sud. Un faubourg assez considérable s'étendait, en outre, sur la rive gauche du premier de ces deux cours d'eau, là même où s'élève aujourd'hui la koubba de Sidi Ali bel Kassem.

C'est au-dessous de cette koubba, et sur la droite de la voie romaine, que se trouvent les premières ruines reconnaissables : celles d'une piscine. Le fragment d'inscription suivant, gravé sur une pierre qui paraît avoir appartenu à la façade principale, ne laisse pas de doute sur la destination de l'édifice :

N° 15.



On voit qu'il s'agit d'une salle de bains ornée de sièges, *cella soliaris*, construite aux frais d'un personnage dont le nom figurait dans la partie de l'inscription qui a disparu, et affectée par lui au besoin de ses concitoyens. Le mot *solium* désigne le siège creux dans lequel se plaçait le baigneur¹. Quant à l'expression *cella soliaris*, que l'on n'avait encore rencontrée, que je sache, dans aucun monument épigraphique, nous la connaissons déjà par Spartien, qui nous a laissé la description de la *cella soliaris* des thermes de Caracalla².

¹ Festus : « Alvei quoque lavandi causa instituti, quo singuli descendunt, solia dicuntur. » Cf. Vitruve, IX, III; Celse, I, III et IV.

² Ælii Spartian. *Anton. Carac.* c. IX : « Opera Romæ reliquit, Thermas nominis sui eximias : quarum cellam soliare architecti negant posse ulla imitatione qua

Il faut remarquer que, sur la Table de Peutinger (III, c, 2), *Ad Aquas* est accompagné de la vignette des eaux thermales.

A une centaine de pas de ces premières ruines, la voie romaine franchissait l'Oued el-Endja sur un pont d'une seule arche qui subsiste encore en entier. La voûte, en plein cintre, est formée de claveaux de très grandes dimensions, appareillés de façon à se relier à la construction des culées. La clef de l'arc, sur la façade occidentale, est ornée d'une tête de taureau que surmonte une figure ressemblant à un niveau. Cette construction rappelle, par son style, le pont que l'empereur Hadrien fit jeter sur le Céphise éleusinien, et elle date évidemment de l'année même où fut ouverte la route de Simittu à Thabraca (129).

Immédiatement au delà du pont se dresse la colline qu'occupait la ville proprement dite, et dont le plateau s'allonge en pente douce de l'est à l'ouest. La partie la plus élevée de cette plate-forme offre les vestiges d'un *castrum* construit en pierres de grand appareil.

A une cinquantaine de mètres à l'ouest de ces ruines s'étendent les restes d'un grand édifice bâti sur de puissantes voûtes. J'y ai trouvé ce fragment de dédicace :

N° 16.

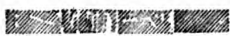


facta est fieri. Nam et ex ære vel cupro cancelli superpositi esse dicuntur, quibus cameratio tota concredita est; et tantum est

spatium ut idipsum fieri negent potuisse docti mechanis. »

A quelques pas plus loin, dans la même direction, un piédestal, bien conservé, porte l'inscription suivante :

N° 17.

	IMP · CAES · L · SEP
	TIMI SEVERI PII
	PERTINACIS AVG
	ARABICI ADIA
5	BENICI PAR
	THICI MAXIMI
	COS · III 
	IMP  AES · M · AVREL
	ANT  AVG
10	PII FELICIS PAR
	THICI COS III
	DD PP

La fin de la septième ligne est martelée.

La date de cette dédicace se place entre le III^e consulat de Caracalla (208) et la mort de Sévère (211).

Un peu au delà, et toujours dans la même direction, s'élèvent les ruines d'un édifice aussi remarquable par la simplicité que par l'élégance de ses formes architecturales. La partie reconnaissable de ce monument se compose d'une grande salle rectangulaire, complétée, sur la façade méridionale, par un hémicycle percé de trois fenêtres cintrées. Deux fenêtres semblables s'ouvrent de chaque côté de l'hémicycle. L'entrée de la façade principale, opposée à l'hémicycle, est formée par une grande porte carrée, surmontée d'un linteau monolithe. Deux portes latérales donnaient, en outre, accès dans l'intérieur de cette enceinte qui me paraît avoir été la *curia* ou le siège des réunions de l'*ordo* de la petite ville d'*Ad Aquas*, *ordo* dont l'existence

nous a été révélée par les deux inscriptions qui précèdent : *D(ecreto) D(ecurionum)*. L'édifice est situé sur le bord même du plateau que baigne l'Oued el-Endja.

Quelques ruines très confuses couvrent l'espace qui s'étend entre le petit palais que nous venons de décrire et l'extrémité septentrionale du plateau, où se trouvaient les citernes publiques.

La pointe occidentale de la colline est dominée par un de ces grands mausolées à étages superposés qu'on rencontre fréquemment dans la Byzacène, mais qui sont assez rares dans la Zeugitane. Celui d'*Ad Aquas* se compose d'un soubassement supportant un cube séparé, par un entablement à corniche, d'un étage supérieur, aujourd'hui écrêté et sur lequel reposait sans doute une niche. Le cube inférieur est orné, sur chaque face, de quatre pilastres, disposés deux par deux. Sur la face orientale s'ouvre une porte en pierre, à deux battants, sur lesquels étaient figurés les *scapi* et les *impagines* qui les partageaient en trois *tympana*, ou panneaux séparés. L'un de ces battants existe encore.

Le cube supérieur a conservé son plafond formé d'énormes monolithes jouant le rôle de poutres, et sur lesquels reposent les longues pierres qui figurent les solives.

L'ornementation de la plate-bande qui soutient la corniche se compose de deux rubans parallèles encadrant un troisième ruban qui dessine une série d'angles dont l'ouverture est remplie par une fleur assez semblable à une fleur de lys double. En somme, par l'ensemble comme par les détails de son architecture, le mausolée d'*Ad Aquas* appartient au style assez barbare qui caractérise les monuments de l'est et du sud de la province d'Afrique.

Au pied de l'escarpement qui porte le *castrum*, et sur les

bords de l'Oued el-Endja, à cent cinquante pas environ au-dessus du pont romain, j'ai trouvé l'inscription suivante gravée sur un petit piédestal dont la partie supérieure a été brisée :

N° 18.



...[Curantibus C]aecilio sacerdote, Q(uinto) Cocceio Gemello Fusciano, aedil(i), q(uaestore), duumvir(o), duumvir(o) q(uin)q(uennali).

Ce fragment, malheureusement mutilé, nous donne les noms d'un prêtre d'*Ad-Aquas*, Cæcilius, et d'un autre personnage, Q. Cocceius Gemellus Fuscianus, qui avait été successivement édile, questeur, duumvir et duumvir quinquennal du municipes.

Ad Aquas a une physionomie toute romaine qui s'explique par la date probable de sa fondation. L'existence de ce centre ne remonte pas, selon toute apparence, au delà de l'époque à laquelle a été tracée la voie conduisant de Simittu à Thabraca. Tous ses monuments semblent appartenir aux deux premiers siècles de notre ère et n'offrent aucune trace de remaniements postérieurs.

La voie romaine, à partir d'*Ad Aquas*, remontait le cours de l'Oued-Melah, franchissait la chaîne numidique au-dessous du Djebel Ghorra, suivait la vallée de l'Oued bou Gous, nom que porte, dans la partie supérieure de son cours, l'Oued el-Kébir, principal affluent de l'Oued Mafrag, et rejoignait sans doute la route de Carthage à Hippone par le littoral. Les renseignements que j'ai recueillis me permettent de donner ce tracé comme certain jusqu'à l'Oued bou Gous : les indigènes affirment que les vestiges de la voie existent encore jusque-là. C'est à nos archéologues algériens qu'incombe la tâche d'en rechercher les traces entre l'Oued el-Kébir et Bone.

Les deux collines au pied desquelles sont situées *Ad Aquas* et Simittu sont reliées par une série de hauteurs qui forment une courbe assez prononcée. La voie romaine coupe en ligne droite la plaine qui s'étend, comme un golfe desséché, d'un de ces promontoires à l'autre, et qui n'est traversée que par un petit affluent de l'Oued Ghagaï, l'Oued *el-A'char*.

A peu de distance en amont de sa jonction avec l'Oued Ghaghaï, la Medjerda reçoit un des principaux tributaires de sa rive droite, l'Oued *Meliz*. Quelques ruines fort effacées attestent l'existence d'un petit centre antique au confluent de ce dernier cours d'eau et du fleuve, et les fouilles qu'on a pratiquées sur ce point pour obtenir les matériaux nécessaires à la ligne ferrée ont mis au jour l'épithaphe suivante :

N° 19.

D · M · S
L · MVRDIVS
FELIX P · V · A
XXVIII

D(iis) M(anibus) s(acrum).

L(ucius) Murdius Felix p(ius) v(ixit) a(nnis) XXVIII.

§ IV.

BORDJ HALAL. — BULLA REGIA. (PL. V ET IX.)

Au sortir des ruines de Simittu, la voie d'Hippone à Carthage se dirige vers le sud-est en longeant les collines de la rive gauche de la Medjerda. Le cours du fleuve est indiqué par d'épaisses touffes de lauriers roses d'où s'élancent quelques groupes de dattiers, rejets des anciennes cultures romaines qui font penser à ces débris de palmiers et de vignes du littoral maurétanien, *vinearum palmetorumque reliquias*, qui étaient, déjà du temps de Pline, les seuls vestiges des premières colonies phéniciennes.

A deux milles au delà, la Medjerda décrit une large boucle qui la rapproche des hauteurs de sa rive gauche. Le défilé que traverse la voie est commandé par les restes imposants d'une citadelle antique à laquelle les indigènes donnent le double nom de *Bordj Halal* et d'*Henchir Sidi Slama Ou Khaled*.

La forteresse de Bordj Halal présente la forme d'un pentagone dont les côtés mesurent 295, 229, 67, 275 et 175 mètres. Les courtines, dont l'épaisseur est de 1^m,35, sont flanquées de tours carrées. Les bastions des angles forment un saillant de 7 mètres; le mur a 1^m,80 d'épaisseur. L'édifice tout entier est construit en pierres de grand appareil, assemblées avec soin. Au centre de la citadelle, quelques pans de muraille et des fûts de colonne gisant sur le sol indiquent l'emplacement d'un prétoire. L'*area* tout entière est parsemée de débris antiques, dispersés par la charrue berbère. (Voy. les pl. V et IX.)

Une pierre d'un schiste verdâtre, encastrée dans le flanc d'une des tours de la face nord-ouest, porte les fragments suivants d'une double inscription grecque et latine gravée dans un

cartel à queues d'aronde de 4^m,70 de longueur sur 47 centimètres de hauteur :

N° 20.



Si mutilée qu'elle soit, cette épigraphe donne la date approximative de la restauration de la citadelle de Bordj Halal. Le nom de l'impératrice Théodora, qui se lit à la fin de la seconde ligne du texte latin, prouve que l'inscription, et par conséquent les travaux dont elle devait perpétuer le souvenir, datent du règne de Justinien. La première partie du nom de l'empereur se retrouve sans doute dans les trois lettres qu'on lit encore à la seconde ligne du texte grec.

Bordj-Halal m'a fourni un autre monument plus intéressant encore. C'est en explorant les ruines du rempart sud-est que j'ai trouvé, sous les débris d'une porte latérale, une inscription bilingue. Cette inscription nous donne un texte lybien avec sa traduction en néo-punique. Je l'ai envoyée à Paris pour qu'elle fût soumise à la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Elle a fait l'objet d'une communication à l'Académie de la part de M. de Saulcy, dans sa séance ordinaire du 14 novembre 1879. Cette stèle est la seconde de ce genre qui nous soit parvenue¹. J'ai également recueilli, à peu de distance du point où se trouvait cette stèle, les deux inscriptions ci-contre :

¹ Voy. le *Journal officiel* du 18 novembre 1879, p. 10238. Cette inscription est destinée au *Corpus inscriptionum semiticarum*.

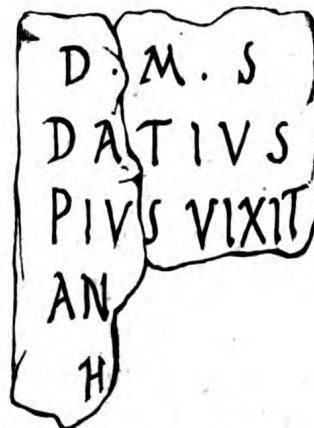
N° 21.



D(iis) M(anibus) s(acrum).

L(ucius) Licinius Maximus Spanius [v]ix(it) anni(s) . . . m(ensibus) III, d(iebus) XII.

N° 22.



Diis Manibus sacrum.

Datius pius vixit an[nis] H(ic) [s(itus) e(st)].

Tout l'espace qui s'étend sous le flanc sud-est de la forte-

¹ Cf. *I. A.*, n° 1193, *Spanius Victor*.

resse, entre la voie romaine et la Medjerda, paraît avoir été la nécropole de la localité antique. C'est encore là que les habitants des douars du voisinage viennent ensevelir leurs morts. Les tombes berbères qui se groupent autour de la Koubba de Sidi Slama Ou Khaled ne sont indiquées que par une simple pierre, fichée en terre; quelques-uns de ces monolithes sont des fûts de colonne empruntés au prétoire du *castrum*; la plupart sont des stèles grossières exactement semblables à celle qui m'a fourni l'inscription liby-phénicienne.

La voie romaine se bifurque sous le rempart septentrional de la forteresse byzantine. L'une des deux routes prend la direction du nord-est, traverse le défilé de Fedj et-Tmar qui sépare le Djebel Heïrech des montagnes de Simittu, et gagne en droite ligne les grandes ruines d'Hammam Darradji (*Bulla Regia*). Quelques tronçons de la voie ainsi que les vestiges du pont sur lequel elle traversait l'Oued Béjeur sont encore parfaitement reconnaissables; deux postes défendaient l'entrée et la sortie du défilé que barre en outre, dans toute sa largeur, à l'extrémité nord, une muraille bâtie en énormes pierres brutes.

La seconde route continue à suivre, dans la direction du sud-est, les collines de la rive gauche de la Medjerda, contourne, avec le fleuve, le massif escarpé du Djebel-Heïrech, et arrive également, en tournant au nord-nord-est, aux ruines d'Hammam Darradji, que la première voie gagnait directement.

Ces ruines, qui portent, sur la carte du Dépôt de la Guerre, le nom de *Chehia Beni Mazen*, sont incontestablement celles de *Bulla Regia*. Cette correspondance résulte des distances indiquées par les deux routiers antiques entre *Bulla Regia* et *Simittu Colonia*, d'une part, entre *Bulla* et *Thuburbiminus*, de l'autre.

Les ruines de Bulla Regia n'offrent pas un ensemble moins grandiose que celles de Simittu, mais le caractère en est différent. Tandis que la colonie romaine est fièrement assise en rase campagne sur les bords mêmes du Bagrada, la ville numide se cache dans une gorge, à une certaine distance du fleuve et de la plaine, dont elle est séparée par un rideau de rochers, et semble compter avant tout sur la force de sa position naturelle. Bulla Regia était située, en effet, dans des conditions de défense exceptionnelles. Appuyé, du côté du nord-ouest, aux pentes inaccessibles du Djebel Rbéa', le plateau qui lui sert d'assiette est limité, au sud-est, dans toute sa longueur, par un marais impraticable; au nord-est et au sud-ouest, par deux ressauts de terrain. (Pl. V.)

Les premières ruines qui frappent les regards, lorsqu'on a franchi l'étroit défilé qui sépare le Djebel Heïrech du rideau rocheux dont nous avons parlé, sont celles d'une puissante forteresse destinée à compléter ces défenses naturelles. Elles couronnent de leurs masses écroulées la pointe sud-ouest du plateau, là même où commence le marais qui en baigne la face sud-est. L'enceinte de cette citadelle formait un parallélogramme allongé du nord-ouest au sud-est, de 90 mètres de longueur environ sur 70 de largeur¹. Quatre tours hexagonales en défendaient les angles. Parfaitement reconnaissable en 1853, lorsque je vis pour la première fois les ruines d'Hammam Daradji, ce monument n'existe plus aujourd'hui; il a été vendu par les indigènes aux entrepreneurs de la ligne de Tunis à la frontière et démolí pierre à pierre. Il ne restait plus, lors de ma seconde visite, qu'une assise de l'angle d'une des tours et un pan de la courtine sud-est.

¹ Ces dimensions sont précisément celles de la citadelle d'Utique. Les murailles ont, en outre, la même épaisseur : 2^m,30.

Au centre du parallélogramme s'élevait un grand édifice, bâti sur de puissantes voûtes et formant réduit. Complètement ruiné aujourd'hui, il n'offre plus qu'un monceau de masses énormes de blocages, couchées les unes sur les autres, dans le même sens et formant avec la verticale un angle d'inclinaison de 20 degrés. Plusieurs de ces masses mesurent de 7 à 8 mètres de hauteur. Il est évident qu'une secousse de tremblement de terre, agissant de l'ouest à l'est, a arraché de sa base la construction tout entière et l'a renversée d'un seul coup.

En étudiant de plus près ces débris, on constate que l'édifice n'offre aucun vestige de revêtement en pierres de taille. Le blocage intérieur est simplement recouvert d'un parement en maçonnerie brute, disposé par assise de 7 centimètres en moyenne et caché par une couche de mortier de 3 centimètres d'épaisseur, sur laquelle est figurée une imitation de pierres de taille, à joints coupés réguliers de 1^m,05 de longueur. La hauteur de l'assise figurée est de 50 centimètres y compris le joint, dont la largeur est de 8 centimètres. L'édifice était surmonté de terrasses cimentées, auxquelles donnaient accès des escaliers à rampe droite pratiqués dans la masse du blocage. Les mortiers et le ciment rappellent, par leur composition, leur finesse et leur dureté, ceux que l'on retrouve dans un des rares monuments qu'il soit permis de considérer comme un spécimen authentique de l'architecture punique : nous voulons parler de la forteresse du port militaire d'Utique. On peut se demander dès lors si la citadelle de Bulla Regia n'appartiendrait pas à la période numide.

Un autre édifice fortifié défendait l'accès de la ville antique du même côté, mais à l'extrémité du plateau voisine des escarpements du Djebel Rbea'. Celui-là ne paraît pas remonter, au moins dans sa forme actuelle, au delà de l'époque byzantine.

La plupart des pierres de grandes dimensions dont se compose l'enceinte proviennent évidemment de monuments plus anciens.

A cent cinquante pas environ au nord-est de la première des deux forteresses que nous avons décrites, sur un tertre formé en grande partie de débris amoncelés, s'élèvent les ruines d'une haute et massive construction. Deux arcs de 12 mètres de hauteur, reliés par de puissantes murailles percées elles-mêmes de grandes ouvertures cintrées, circonscrivent une enceinte dépendant d'un vaste édifice. L'arc du sud-est, le mieux conservé, repose sur deux pieds-droits massifs et présente les arrachements de deux arcades latérales qui devaient retomber sur deux autres pieds-droits dont il ne reste que des vestiges, et former ainsi une sorte de tétrastyle. A cette salle centrale se rattachait, du côté du sud-est, une enceinte semblable à celle qui existe du côté du nord-ouest. Celle-ci est encore précédée elle-même, dans l'état actuel, des débris d'une troisième enceinte qui devait avoir un pendant sur la face opposée. L'édifice entier se composait donc de cinq grandes salles. Il était entouré, en outre, d'un péribole voûté dont il ne reste que quelques débris. L'intérieur de ces ruines est comblé par les matériaux des voûtes écroulées et rempli par un fourré inextricable de ronces et d'épines. La tradition locale y voit un *Ham-mam*, c'est-à-dire des thermes, et il est très probable que telle était effectivement la destination de ce monument, dont l'ensemble rappelle les thermes de Simittu. Une source d'eau chaude sulfureuse jaillissait d'un monticule à quelques pas de ces ruines, à l'époque où je visitai pour la première fois Ham-mam Darradji. Elle était tarie lors de ma seconde excursion.

A deux cents pas des thermes on rencontre un ruisseau qui coule du nord-ouest au sud-est en traversant le plateau sur

lequel s'élevait la ville antique, et va se perdre dans le marais. Des vestiges de quais encadrent ce petit cours d'eau que la voie principale, conduisant des thermes au théâtre, franchissait sur un pont dont les culées subsistent encore. En remontant son cours, dans la direction du nord, on arrive à un arc monumental d'une architecture fort simple. Deux pieds-droits massifs, composés d'une base et d'une corniche, et ornés, sur les deux faces principales, d'une colonne engagée, soutiennent un arc en plein cintre surmonté d'un entablement. Le ruisseau passe sous l'arc, qui devait faire partie d'un péribole circonscrivant tout un système de réservoirs voûtés construits à la source du cours d'eau. Il existe dans les ruines d'Aphrodisium (*Fradiz*, sur le littoral oriental de la Régence, entre Pudput et Horrea Coelia) un arc exactement semblable à celui que je viens de décrire et placé dans les mêmes conditions.

Le dernier monument reconnaissable de Bulla Regia est un grand théâtre, dont les ruines s'élèvent à quelques pas de la rive gauche du ruisseau et sur les bords mêmes du plateau qui domine le marais. (Voy. pl. IX.) La scène fait face au nord-ouest : l'édifice est, par conséquent, orienté du nord-ouest au sud-est, comme les thermes. L'enceinte semi-circulaire, encore revêtue d'un parement de grandes pierres de taille appareillées avec soin, est remarquable par la simplicité et la correction de son architecture. Il ne reste que trois ou quatre des pieds-droits qui soutenaient les arcades de l'étage supérieur, et la scène ainsi que le postscenium n'offrent plus qu'un amas de ruines envahi par les broussailles. A en juger par ses dimensions, le théâtre de Bulla Regia pouvait contenir de 2,500 à 3,000 spectateurs.

La cité antique proprement dite ne paraît pas s'être beaucoup étendue, du côté du nord-est, au delà du théâtre. Mais

ses faubourgs se prolongent fort loin dans cette même direction, entre la montagne et le marais, c'est-à-dire sur le parcours de la voie romaine d'Hippone à Carthage. On remarque de ce côté, entre la ville proprement dite et le faubourg, les vestiges d'un amphithéâtre adossé à la montagne.

Le plateau que couvrait Bulla Regia offre, du côté du sud-est, un ressaut très prononcé de 7 à 8 mètres de hauteur, plongeant dans le marais, et revêtu encore, sur quelques points, d'une puissante muraille de soutènement qui formait tout à la fois une terrasse, un rempart et un quai. C'est sur cette base aux grandes lignes fuyantes que s'élèvent les principaux monuments de la ville antique : la forteresse, les thermes, le théâtre, et cette longue suite de ruines, dominant le marais, présente, à distance, l'aspect le plus pittoresque et le plus imposant. La vue dont on jouit de la terrasse même n'est pas moins belle. Le regard du spectateur, arrêté à l'extrême droite par les escarpements rougeâtres du Djebel Heïrech, plonge au delà de l'arête rocheuse qui forme la limite méridionale du marais et embrasse dans son ensemble la vaste plaine des Oulad bou Salem, fermée, à l'horizon, par la silhouette lointaine des montagnes de Nebeur, le massif puissant du Ghorra'at Azrou et les pentes doucement inclinées du plateau de Badja.

Cet admirable bassin qui s'étend aux pieds de Bulla Regia représente les « Grandes Plaines » de Polybe et d'Appien. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que le *Πεδίον Βούλλης* de Procope¹ ne soit identique aux *Μεγάλα Πεδία* des deux historiens grecs et au *Campus Bullensis* de saint Augustin². La situation de Bulla Regia à l'entrée de cette plaine, sur la route même que dut suivre Gélimer pour se réfugier en Numidie, aussi bien que la distance de quatre fortes journées de marche qui

¹ *De Bell. Vand.* I, 25. — ² *Epist.* 65 *ad Xanthipp.*

séparait le Πεδίον Βούλλης de Carthage, ne permettent pas de discuter cette synonymie. C'est donc à tort que le dernier éditeur de Victor de Vita, M. K. Halm¹, voit dans le *Bullensis Campus* de Procope, non pas la plaine de Bulla Regia, mais celle d'une autre Bulla qui figure dans la liste des évêchés de la Proconsulaire, et dont la situation nous est inconnue. M. Halm n'a fait, du reste, que reproduire une erreur de Morcelli, qui, en parlant de la Bulla de la Zeugitane, ajoute : *Campum oppido proximum non semel memorare videtur Procopius*². La nomenclature locale, du reste, a longtemps conservé le souvenir de Bulla : Abou Obcïd el-Bekri donnait encore, au XI^e siècle de notre ère, le nom de *Fahs Boll* à la partie de cette plaine qui s'étend au confluent de l'Oued Mellag et de la Medjerda, précisément en face des ruines que nous venons de décrire.

Hammmam Darradji m'a fourni les inscriptions suivantes :

N° 23.

Entre la forteresse et le marais. Sur une pierre de calcaire lamelleux.

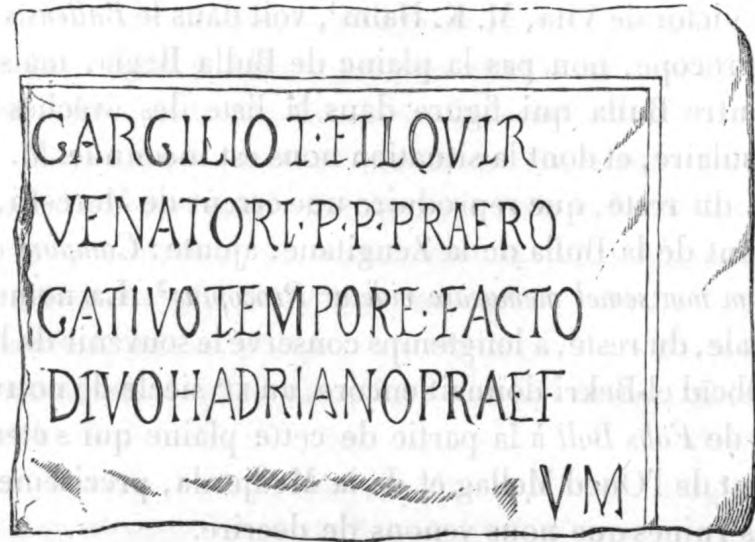
Hauteur des caractères : 0^m,12.



On remarquera la grandeur presque monumentale des caractères : elle fait regretter que ce fragment soit isolé.

¹ *Monumenta Germaniæ historica auctorum antiquissim.*, t. III, p. 1. Berlin, 1879. —

² *Africa christ.*, t. I, p. 108.

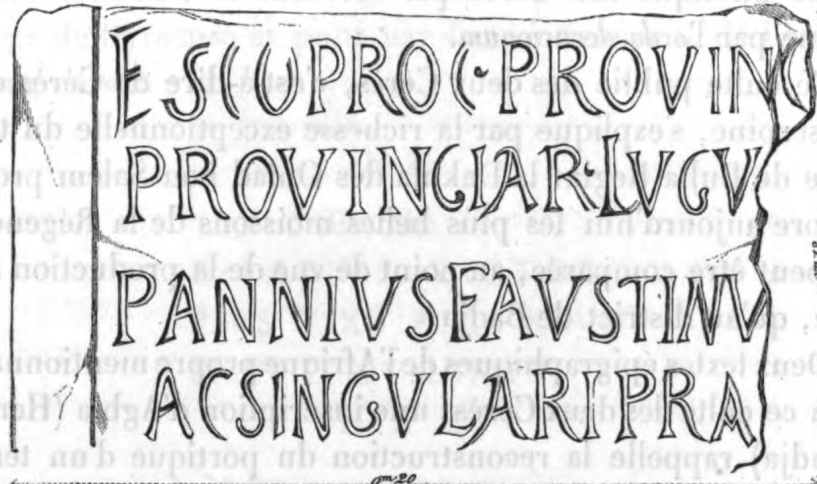


...Gargilio, T(it)i fil(io), Quir(in)a, Venatori, p(rimo) p(ilo) praerogativo tempore facto (a) Divo Hadriano, praef[ecto].....

Fragment d'un *cursus honorum*. La formule *p. p. praerogativo tempore facto*, ne figurait pas, jusqu'ici, dans le vocabulaire épigraphique. Le sens, d'ailleurs, en est peu douteux : Gargilius Venator avait été probablement promu d'emblée au grade de primipile, c'est-à-dire au grade de centurion de la première centurie d'une des dix cohortes de la légion, grade auquel on n'arrivait pas, à moins d'appartenir à une famille équestre privilégiée ou avant d'avoir commandé une des cinq autres centuries de la cohorte. Il ne faut pas oublier non plus que le *primus pilus* de la première centurie de la première cohorte avait lui-même un grade privilégié puisqu'il était le seul primipile qui commandât quatre cents hommes¹.

¹ Voy. Mommsen, *Nomina et gradus centurionum*, dans ses *Observationes epigraph.* n° XXVI, *Éphem. epigraph.*, vol. IV, p. 226-245.

N° 25.



...esco, proc(uratori) provinc(iae)... procuratori) provinciar(um) Lugu(dunensis et Aquitanicae)... P(ublius) Annius Faustinusac singulari pra.....

Fragment du *cursus honorum* d'un procureur des provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine.

N° 26.

VALERIAE L·F·CONCESSAE
C·DOMITIVS C·F·QVIRINA
PVDENS LVCRETIVS·HO
NORATIANVS·ET·C·DO
MITIVS·C·F·QVIRINA
CONCESSVS·MATRI·OPTI
MAE·ET·BENE·DE·FILIIS·SVIS
MERITAE·ITEM·SACERDOTE (sic)
PVBLICAE·CERERV·M·DE
CRETO·AB·ORDINE·LOCO
S·P·P

Valeriae, L(uci) filiae) Concessae, C(aius) Domitius, C(ai) filius), Quirina, Pu-
dens Lucretius Honoratianus et C(aius) Domitius, C(ai) filius), Quirina, Concessus,
matri optimae et bene de filiis suis meritae, item sacerdoti publicae Cererum, decreto
ab ordine loco, s(ua) p(ecunia) p(osuerunt).

Il s'agit, comme on le voit, d'une statue élevée à une prêtresse publique des Cérès par ses deux fils, sur un terrain donné par l'*ordo decurionum*.

Ce culte public des deux Cérès, c'est-à-dire de Cérès et de Proserpine, s'explique par la richesse exceptionnelle du territoire de Bulla Regia: la Dakhla des Oulad bou Salem produit encore aujourd'hui les plus belles moissons de la Régence et ne peut être comparée, au point de vue de la production agricole, qu'au district de Badja.

Deux textes épigraphiques de l'Afrique propre mentionnaient déjà ce culte des deux Cérès: une inscription d'Agbia (Henchir Heudja) rappelle la reconstruction du portique d'un temple des Cérès¹, et une épitaphe d'Henchir Aïn el-Kdim nomme une *Fortunata sacerdos Cererum*².

Le culte des Cérès, du reste, était de date relativement récente en Afrique. On sait que, dans la religion phénicienne, plusieurs divinités présidaient à l'agriculture. A Byblos, le Dieu suprême, protecteur des céréales, portait, en cette qualité, un surnom que Philon traduit par *Ἀγρούηρος* et *Ἀγρότης*³; le Dagon des Philistins jouait le même rôle, et son nom est expliqué de même par les mots grecs *Σίτων*⁴ et *Ζεὺς ἀρούρευς*⁵: on lui attribuait l'invention de la charrue et de la culture du blé. Les dieux phéniciens de l'agriculture sont représentés, sur des monnaies d'Hadrumète de la période romaine, coiffés d'une sorte de tiare et portant dans la main gauche deux épis de blé. La main droite est étendue et ouverte en signe de bénédiction. Le culte indigène coexistait donc avec celui des deux Cérès siciliennes, dont l'introduction en Afrique ne remonte pas au

¹ Wilmanns, n° 2348.

² *Ibid.*, n° 2352.

³ Sanchoniat, I, iv.

⁴ *Ibid.*, I, vii.

⁵ Hieronym, II, p 202. Ed. Paris. 1699.

delà de l'année 396. Nous savons par Diodore qu'il y fut inauguré en expiation du sacrilège commis par Himilcon pendant le siège de Syracuse et puni par l'anéantissement de l'armée carthaginoise¹.

N° 27.

D · M · S
P · FABIUS VICTOR
PIVS VIXIT ANIS XXV
M · VI D · XV · LIMITI
H · S · E

D(iis) M(anibus) s(acrum).

*P(ublius) Fabius Victor pius vixit annis XXV, m(ensibus) VI, d(iebus) XV, limiti
h(uic) s(itus) e(st).*

N° 28.

D · M · S
MARCIA SATVR
NINA · PIA · VIX
ANNIS · VII
H · S · E

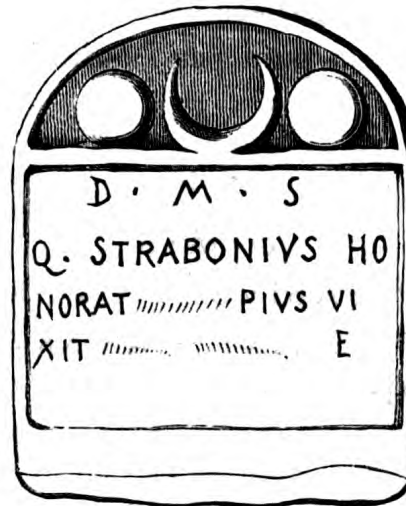
Diis Manibus sacrum.

*Marcia Saturnina pia vix(it) annis VII,
H(ic) s(ita) e(st).*

Rien à dire de ces deux dernières, sinon que l'indication *limiti huic situs* n'est pas commune.

¹ Diod., XIV, LXXII et LXXVII. Münter, *Relig. der Carthag.*, p. 108, et de Saulcy, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XV, p. 11, 53-54.

N° 29.



Diis Manibus sacrum.
Q(uitus) Strabonius Honorat[ianus] pius vixit [annis . . .
Hic situs] e(st).

N° 30.



D(iis) M(anibus) s(acrum).
L(ucius) Vibius Vibianus pius vixit annis XXIX, mensibus VIII.
H(ic) s(itus) e(st).

N° 31.



D(iis) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Memmius Martinus pius vixit annis LVI.

N° 32.

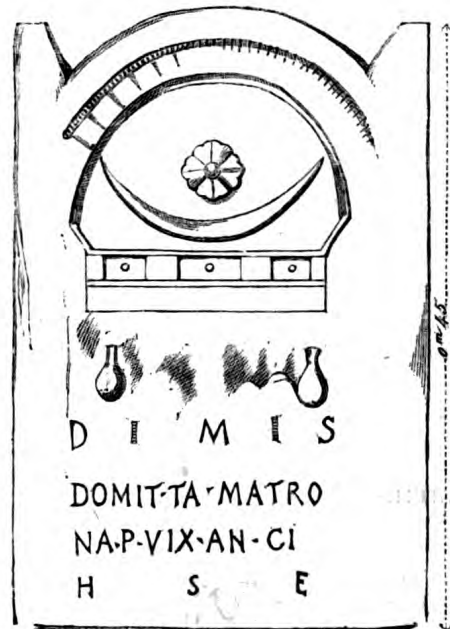
Copie de M. Marino.



*D(iis) M(anibus) s(acrum).
M(arcus) Munatius Decimius Optatus?*

.....

Copie de M. Marino.



D(iis) M(anibus) s(acrum).

Domitia Matrona p(ia) vix(it) annis CI.

H(ic) s(ita) e(st).

A part un fragment portant le monogramme du Christ, tous les monuments découverts jusqu'ici à Bulla Regia appartiennent à l'époque païenne, et présentent, en outre, pour la plupart, un caractère spécial. Sur les sept épitaphes que nous avons recueillies, cinq portent des emblèmes empruntés aux cultes indigènes: le croissant et le disque, attributs de Tanit, la *Virgo Cælestis* de Carthage, et l'une des nombreuses formes de la grande déesse syrienne.

Bulla Regia, en effet, paraît avoir longtemps conservé sa physionomie punico-libyenne. Le culte de Baal, auquel s'associe toujours celui de Tanit, semble y avoir, dès l'origine,

occupé la première place: c'était le Dieu éponyme, si l'on admet l'étymologie la plus probable du nom de Bulla, *Beth Baal*, בית בעל, qui prend, sur les monnaies attribuées à cette ville, la forme Ba-Baal, בבבל, et a pu devenir, par aphérèse, בעלא, Baâla. Ces monnaies portent d'ailleurs, au revers, les symboles que nous avons retrouvés sur la plupart des monuments funéraires de Bulla: le disque et le croissant. Sur le droit figure un aigle au vol déployé, attribut probable de Baal¹ identifié au Jupiter latin.

Bulla Regia conserva une certaine autonomie après la conquête romaine. Pline la cite comme une des villes libres de la province d'Afrique, et elle ne paraît pas avoir cessé de garder sa physionomie propre. Simittu, à quelques milles de là, était le centre romain de cette région; Bulla resta jusqu'au bout l'ancienne ville royale. Son surnom apparaît encore à l'époque chrétienne; la liste des évêchés d'Afrique nomme un *episcopus Bullensium Regionum*.

§ V.

LES « GRANDES PLAINES. » — LE MUTHUL. (PL. I.)

Au delà de Bordj Halal, ainsi que nous l'avons dit, la Medjerda contourne la pointe méridionale du Djebel Heirech et débouche dans la Dakhla des Oulad bou Salem, les « Grandes Plaines » de Polybe et d'Appien. Entourée de tous côtés par une ceinture de hauteurs, la Dakhla forme un immense cirque naturel dont l'arène offre une superficie de 400 kilomètres carrés, et présente l'aspect de toutes les plaines d'alluvion. Aucun accident de terrain appréciable à l'œil n'en interrompt l'uniformité: elle ressemble à un lac desséché, et telle est effectivement la genèse de cette vaste cuvette. Il est évident qu'à l'époque géologique relativement récente où la Medjerda

¹ L. Müller, *Numism. de l'anc. Afr.*, Copenhague, 1862, in-4°, III, p. 57, n° 66, 67.

n'avait pas encore ouvert, dans le massif crétacé qui ferme l'extrémité orientale de la Dakhla, l'étroite et profonde coupure qu'elle a creusée depuis, ses eaux, retenues par un barrage naturel, inondaient tout le bassin qu'elles ne font que traverser aujourd'hui. Tous les tributaires de son cours actuel, l'Oued Mellag, l'Oued Beldjarin, l'Oued bou Heurtma, l'Oued Kessab, l'Oued Melah, l'Oued Tessâa, se déversaient alors directement dans ce lac préhistorique. Les dépôts lacustres qu'on retrouve à 22 mètres au-dessus du niveau actuel de la plaine n'indiquent pas d'ailleurs, tant s'en faut, la profondeur totale du bas-fond inondé. Il faut y ajouter toute la hauteur des apports que le fleuve et ses six affluents ont déposés, pendant des siècles, au fond du réservoir qu'ils ont fini par combler. L'épaisseur de ces couches est inconnue : la Medjerda y a tracé un sillon de 10 à 12 mètres, et il n'est pas douteux que la masse alluviale ne forme une couche inférieure au lit actuel. On reste donc au-dessous de la vérité en évaluant à 35 mètres la profondeur de la nappe d'eau qui couvrait primitivement la Dakhla.

Les « Grandes Plaines » sont l'œuvre collective de la Medjerda et de ses affluents. Cette couche végétale, d'une profondeur inconnue et d'une inépuisable richesse, qui forme aujourd'hui le sol de la Dakhla, c'est un « présent » du fleuve, comme la terre égyptienne est un présent du Nil, et, comme le Nil, la Medjerda renouvelle parfois ses dons. L'issue qu'elle s'est creusée ne suffit pas toujours à donner passage à l'énorme masse d'eau qu'elle roule dans ses grandes crues ; si large et si profond que soit son lit, elle en franchit parfois les berges, se répand sur toute la plaine, et, en la transformant en lac, lui rend un instant sa physionomie primitive.

Ces grandes crues sont rares toutefois et ne se produisent

guère que dans les années exceptionnellement pluvieuses. En temps ordinaire et pendant les trois quarts de l'année, la Medjerda ne remplit même pas le fond de son lit. Ses eaux, d'un vert jaunâtre, ne baignent alternativement qu'une des deux rives et lui enlèvent lentement les terres qu'elles reportent sur la rive opposée. Le bassin qu'elle traverse est tellement uni que son cours ordinaire est à peine sensible. Endormie dans ses innombrables méandres, la Medjerda est toujours le fleuve qu'a si bien décrit Silius :

Turbidus arentes lento pede sulcat arenas
Bagrada, non ullo libycis in finibus amne
Victus limosas extendere latius undas
Et stagnante vado patulos involvere campos.

Ni le niveau de la plaine, du reste, ni le cours du fleuve, ne paraissent avoir sensiblement changé depuis l'époque romaine. Les ruines des villes antiques qui couvrent les deux rives de la Medjerda ne sont guère plus enterrées que partout ailleurs, et, comme ailleurs, elles sont surtout enterrées sous leurs propres débris. La route arabe qui traverse la Dakhla dans une grande partie de sa longueur, de Souk el-Arba à Souk el-Khmis, paraît suivre les vestiges d'une ancienne voie; plus directe que celle des Itinéraires, dont nous retrouverons tout à l'heure le tracé, elle coupe la plaine en ligne droite en formant une tangente aux courbes extrêmes du fleuve. Le fleuve n'a donc pas modifié son cours. Les amorces d'un pont antique qu'on remarque près de Souk el-Arba, et le nom d'*El-Kantara*, « le pont, » que porte une autre localité située à quelques milles en aval, prouvent bien que le Bagrada coulait, à l'époque romaine, là même où la Medjerda coule encore. Les seules traces d'anciens lits que j'aie remarquées se retrouvent à Souk

el-Khmis. Deux grandes dépressions sinueuses et à demi comblées y représentent deux anciennes boucles du fleuve : l'isthme fluvial a cédé sous l'effort répété des crues d'hiver, et la Medjerda a pris un cours plus direct.

C'est à peu près à la hauteur de Bulla Regia que la Medjerda reçoit le principal affluent de sa rive droite, l'Oued Mellag, dans lequel, ainsi que nous l'avons dit, certains géographes ont prétendu retrouver le cours supérieur du Bagrada. Nous avons démontré que l'Oued Mellag n'était pas le Bagrada; il nous reste à exposer les motifs qui nous engagent à le considérer comme le *Muthul*, un des cours d'eau dont la synonymie a été le plus discutée. Mannert et Forbiger l'identifient au *Rubricatus* ou à l'*Ubus*, qu'ils considèrent à tort comme n'étant qu'un seul et même cours d'eau, la Seybouse¹; Temple et Barth ont adopté l'opinion de Barbié du Bocage qui retrouve le Muthul dans l'Oued Siliana; Lapie le fait correspondre à l'Oued bou Heurtma; Marcus enfin l'assimile à l'Hamise ou Medjerda supérieure.

Salluste est le seul écrivain de l'antiquité qui ait nommé le *Muthul*. Il en fait mention à propos d'un des principaux épisodes de la guerre de Jugurtha, et les détails que l'ancien gouverneur de la province de la Numidie donne sur cet épisode prouvent qu'il avait visité le théâtre de l'action dont il nous a laissé le récit détaillé.

« Il y a, » dit Salluste, « dans la partie de la Numidie qui était échue en partage à Adherbal, un fleuve prenant sa source au midi et nommé Muthul. A environ vingt mille pas de ce fleuve et parallèlement à son cours, s'étend une chaîne montagneuse que la nature a faite nue, que l'homme a laissée telle, mais du centre de laquelle naît une colline d'une grande étendue, cou-

¹ L'*Ubus* est la Seybouse; le *Rubricatus* est l'Oued Mafrag.

verte d'oliviers sauvages, de myrtes et d'autres espèces d'arbustes qui naissent dans un sol aride et sablonneux. La plaine qui s'étend entre la chaîne et la colline est déserte faute d'eau, excepté dans le voisinage du fleuve : De ce côté elle était plantée d'arbres et peuplée de laboureurs et de troupeaux.

« C'est sur cette colline qui s'étend, comme nous l'avons dit, perpendiculairement à la montagne et au fleuve, que Jugurtha avait pris position ¹. »

Rien de plus net que cette topographie esquissée en quelques traits : Un fleuve prenant sa source au midi; une chaîne montagneuse parallèle au fleuve; une longue colline perpendiculaire à la montagne qui la projette, et par conséquent au fleuve.

La première de ces indications, *flumen oriens a meridie*, exclut les deux synonymies proposées par Lapie et Marcus : la Medjerda supérieure coule de l'ouest à l'est; l'Oued bou Heurtma, du nord au sud.

L'ensemble du récit de Salluste ne permet pas d'admettre, d'autre part, l'identité du Muthul et de la Seybouse. Metellus venait d'entrer en Numidie et d'occuper *Vaga* (Badja). Presque aussitôt il rencontre Jugurtha sur le Muthul, et *Sicca Veneria* (El-Kef), immédiatement après la bataille qui se livre sur les bords de ce fleuve, est la première ville numide qui abandonne la cause du roi. Metellus enfin se dirige du Muthul sur *Zama Regia*. Toute cette première partie de la campagne de l'année

¹ *Jug.*, c. XLVIII : Erat in ea parte Numidiæ quam Adherbal in divisione possederat, flumen oriens a meridie, nomine Muthul; a quo aberat mons ferme millia passuum viginti, tractu pari, vastus ab natura et humano cultu, sed ex eo medio quasi collis oriebatur, in immensum pertinens, vestitus oleastro ac myrtetis aliisque generibus

arborum quæ humi arido atque arenoso gignuntur. Media autem planities deserta penuria aquæ, præter flumini propinqua loca : ea consita arbustis pecore atque cultoribus frequentabantur. Igitur in eo colle, quem transverso itinere porrectum docuimus Jugurtha consedit.

109 a donc pour théâtre le plateau de Badja, les Grandes Plaines et les environs d'El Kef; il n'est pas admissible dès lors que le général romain ait débuté par une pointe sur *Hippo Regius* : la soumission immédiate de Sicca ne s'expliquerait guère si Jugurtha avait été battu sur les bords de la Seybouse.

Il est impossible, pour les mêmes raisons, d'admettre la correspondance de la Siliana et du Muthul; la Siliana coule, il est vrai, du sud au nord, comme le Muthul de Salluste, mais son cours appartenait tout entier à la province romaine, et se trouvait, par conséquent, fort en dehors du théâtre des opérations.

La synonymie du Muthul et de l'Oued Mellag est la seule, au contraire, qui concorde, non seulement avec les indications générales de Salluste sur la première campagne de Metellus, mais avec les détails si précis que l'historien nous a donnés sur la topographie du champ de bataille. A part la distance de vingt milles assignée entre la montagne et le fleuve, et que nous discuterons tout à l'heure, toutes les indications de Salluste se retrouvent avec une merveilleuse exactitude dans la partie du bassin de l'Oued Mellag que nous considérons comme le théâtre de la défaite de Jugurtha, et qui se trouve à treize milles romains à l'ouest d'El-Kef (Sicca Veneria), à peu de distance de la voie romaine de Carthage à Hippo Regius par Naraggara et Thagaste. Il suffira de jeter les yeux sur la carte que nous avons dressée (pl. I), pour reconnaître immédiatement ce champ de bataille, que Salluste avait certainement sous les yeux lorsqu'il l'a si fidèlement décrit. Le *mons tractu pari*, la chaîne parallèle au cours du fleuve, est le Djebel Nemeur Mta Ouargha, parallèle au cours de l'Oued Mellag et s'étendant du Djebel Sara à l'Oued Zouatin. La colline projetée par cette chaîne perpendiculairement au fleuve, c'est le Koudiat Abd Allah, qui

se détache du massif central du Djebel Nemcur, et dont la direction est perpendiculaire tout à la fois à la montagne et à l'Oued Mellag. La plaine, dépourvue d'eau et déserte dans l'angle formé par la colline et la montagne, habitée et cultivée dans le voisinage du Muthul, c'est le *Feïd es-Smar*, arrosé, dans sa partie inférieure, par deux ruisseaux qui se jettent dans l'Oued Mellag, et dont le plus considérable porte le nom d'Ouéd Djennân el-Hallouf, « la rivière des jardins des sangliers. » Tous les détails de la marche de Metellus, tous les incidents de la double lutte que l'armée romaine soutint contre Jugurtha et Bomilcar, s'expliquent dès lors jusqu'à l'évidence.

Pénétrant dans la Numidie par *Vaga*, dont il venait de s'emparer afin d'assurer ses approvisionnements¹, Metellus ne pouvait pas suivre une autre route que la vallée de l'Oued Mellag. Il lui était impossible de s'engager, du côté du nord-ouest, dans les défilés numides de la Medjerda : nous savons que ce massif était inabordable. Les montagnes de Nebeur, qui dominent la Dakhla des Oulad bou Salem, au sud-est, ne lui permettaient pas davantage de marcher directement de *Vaga* sur *Sicca*. Je les ai traversées, non sans peine, et elles sont impraticables pour une armée. La seule issue possible pour Metellus était donc la coupure par laquelle l'Oued Mellag débouche dans la Dakhla. En remontant le cours du fleuve, le général romain arrivait, sans rencontrer d'obstacles matériels sérieux, sur les hauts plateaux qui commandent tout à la fois, au sud-est, les plaines de *Sicca* et de *Zama*; au nord-ouest, celles de *Naraggara* et de *Thagaste*; au sud, enfin, celles de *Thala* et de *The-*

¹ *B. Jug. c. XLVII.* Erat, haud longe ab eo itinere quo Metellus pergebat, oppidum Numidarum nomine Vaga. . . . Huc consul præsidium imposuit. Præterea impræparavit frumentum et alia quæ bello usui fo-

rent comportare, ratus id, quod res monebat, frequentiam negociatorum et comæatu juvaturam exercitum et jam paratis rebus munimento fore.

veste. Metellus devait nécessairement chercher à occuper cette position stratégique. Il remonte effectivement l'Oued Mellag en suivant, afin d'éviter toute surprise, les hauteurs déboisées de la rive gauche, beaucoup plus praticables que celles de la rive opposée. C'est au moment où il chemine sur le plateau du Djebel Nemeur pour descendre par le Feïd es-Smar sur les bords de l'Oued Mellag et gagner la plaine qui s'étend au-dessous de Sicca que Jugurtha vient s'embusquer sur le Koudiet Abd Allah de façon à le surprendre en pleine marche et à l'attaquer en plein flanc : *in eo colle, quem transverso itinere porrectum docuimus, Jugurtha, extenuata suorum acie, consedit*. Le roi numide occupe, avec toute la cavalerie et l'élite de son infanterie, la partie de la colline la plus voisine du Djebel Nemeur : *ipse propior montem cum omni equitatu pedites delectos conlocat*. Son lieutenant, Bomilcar, est chargé d'aller se poster, avec les éléphants et une partie de l'infanterie, à l'extrémité du Koudiat Abd Allah qui touche au fleuve.

Metellus descendait déjà du Djebel Nemeur dans le Feïd es-Smar lorsqu'il s'aperçoit de la présence de Jugurtha. Il s'arrête, renforce son flanc droit, qui est le plus rapproché de l'ennemi, et, par un quart de conversion sur la droite, transforme la marche en colonne de l'armée en ordre de bataille, face à l'ennemi : *commutatis ordinibus in dextero latere, quod proximum hostis erat, triplicibus subsidiis aciem instruxit*. Il reprend ensuite sa marche par le mouvement inverse, c'est-à-dire par un quart de conversion sur la gauche, gagne la plaine, et, pour s'assurer l'eau nécessaire à son armée, charge son lieutenant Rutilius d'aller, avec une partie de la cavalerie et de l'infanterie légère, occuper les bords du fleuve sur lesquels il compte camper¹.

¹ C. XLIX, L : *Acie, sicuti instruxerat, . . . in planum deducit. Sed ubi Numidas*

quietos neque colle degredi animadvortit, veritus, ex anni tempore et inopia aquæ, ne

Dès que l'arrière-garde de Metellus a quitté les dernières pentes du Djebel Nemeur, Jugurtha fait occuper la montagne par deux mille des siens, afin de couper la retraite à l'ennemi, et attaque l'armée romaine¹.

Le combat se prolonge pendant la plus grande partie de la journée : enfin, vers le soir, les Romains emportent, par un dernier effort, la colline qui leur fait face, c'est-à-dire le Koudiat Abd-Allah, en délogent l'ennemi, qui se disperse, et restent définitivement maîtres du champ de bataille².

Rutilius venait, à ce moment même, de repousser victorieusement l'attaque de Bomilcar. Conformément à ses instructions, le lieutenant de Jugurtha avait laissé passer l'avant-garde romaine, puis, la sachant campée sur le Muthul, était descendu dans le Feid es-Smar en étendant sa ligne de bataille de façon à empêcher Rutilius de porter secours à Metellus et avait pris l'offensive contre le camp romain³.

Prévenu de ce mouvement par le nuage de poussière que

siti conficeretur exercitus, Rutilium legatum cum expeditis cohortibus et parte equitum præmisit ad flumen, uti locum castris antecaperet, existumans hostis crebro impetu et transvorsis præliis iter suum remoraturus. . . . Deinde ipse pro re atque loco sicuti monte descenderat, paulatim procedere.

¹ C. L : At Jugurtha, ubi extremum agmen Metelli primos suos prætergressum videt, præsidio quasi duum milium peditum montem occupat, qua Metellus descenderat, ne forte cedentibus advorsariis receptui ac post munimento foret. Dein, repente signo dato, hostis invadit.

² C. LII : Denique Romani, ubi intelligunt neque sibi perfugium esse neque ab hoste copiam pugnandi fieri, et jam

die vesper erat, advorso colle, sicuti præceptum fuerat, evadunt. Amisso loco Numidæ fusi fugatique.

³ C. LII : Interea Bomilcar, quem elephantis et parti copiarum pedestrium præfectum ab Jugurtha supra diximus, ubi eum Rutilius prætergressus est, paulatim suos in æquum locum deducit ac dum legatus ad flumen, quo præmissus erat, festinans pergit, quietus ; uti res postulabat, aciem exornat. . . . Postquam Rutilium consedissee jam et animo vacuum accepit simulque ex Jugurthæ prælio clamorem augeri, aciem quam diffidens virtuti militum arte statuerat, quo hostium itineri officeret, latius porrigit, eoque modo ad Rutili castra procedit.

soulevait, au-dessus des arbres de la plaine, la marche de l'armée numide, Rutilius avait rangé ses troupes en bataille devant son camp et reçu l'attaque de l'ennemi¹. Les Romains n'avaient pas eu de peine à venir à bout des éléphants, dont le choc avait été brisé par les difficultés du terrain, et la perte de ces animaux, tous pris ou tués, avait entraîné, comme toujours, la déroute des troupes dont ils formaient la principale force. Jetant leurs armes et mettant entre eux et leurs adversaires le Koudiat Abd-Allah, les Numides purent s'échapper presque tous à la faveur de la nuit qui tombait déjà : *plerique, abjectis armis, collis aut noctis, quæ jam aderat, auxilio integri abeunt*².

Metellus rejoint son lieutenant qui, malgré la triple fatigue d'une marche, d'un campement et d'un combat, était allé à sa rencontre. L'armée romaine tout entière campe sur les bords du Muthul, où elle reste quatre jours³ et reçoit la soumission de Sicca⁴, située à trois heures de marche du théâtre de la double défaite de Jugurtha et de Bomilcar.

Les moindres détails du récit de Salluste s'expliquent, comme on le voit, lorsqu'on place le champ de bataille du Muthul dans le Feid es-Smar. La seule difficulté réside dans le chiffre de 20 milles indiqué par l'historien comme la distance qui séparait le Muthul de la montagne. Déjà suspect à tous les commentateurs de Salluste, ce chiffre est évidemment faux. Au point de vue purement topographique, ni le bassin de l'Oued Mellag, ni ceux de la Siliana et de la Seybouse ne pré-

¹ C. LII : Romani ex improvise pulveris vim magnam animadvortunt : nam prospectum ager arbustis consitus prohibebat. Et primo rati humum aridam vento agitari ; post ubi æquabilem manere et, sicuti acies movebatur, magis magisque adpropinquare vident, cognita re properantes

arma capiunt, ac pro castris, sicuti imperabatur, consistent.

² C. LIII.

³ C. LIV.

⁴ C. LVI : . . . Siccam, . . . quod oppidum primum omnium post malam pugnam ab rege defecerat.

sentent les dispositions orographiques décrites par Salluste. Au point de vue stratégique, d'autre part, il est tout à fait improbable que Metellus eût commis la faute de s'affaiblir devant l'ennemi en se séparant du corps de Rutilius, si le fleuve vers lequel il envoyait son lieutenant avait été situé à 18 milles du champ de bataille. A ce même point de vue des faits rapportés par Salluste, il est matériellement impossible que l'armée romaine, déjà en pleine étape au moment où elle rencontre l'ennemi, ait pu combattre jusqu'au soir et aller camper à 18 milles de là sur le Muthul où le corps de Rutilius l'avait précédée. L'action a dû être circonscrite dans un rayon de 4 ou 5 milles; le récit de Salluste le prouve encore: placé entre Rutilius et Metellus de façon à se rendre compte de ce qui se passe sur le fleuve et au pied de la montagne où se livre l'action principale, Bomilcar craint, à un certain moment, que Rutilius, déjà campé, n'entende le bruit de la mêlée et ne se porte au secours de son chef¹. Le chiffre de 7 milles au lieu de 20, proposé par Ciacconi et Dureau de la Malle, paraît être le vrai. C'est la distance qui sépare en réalité le plateau du Djebel Neneur de la rive gauche de l'Oued Mellag.

On nous pardonnera cette longue digression sur le Muthul; outre qu'elle établit la synonymie définitive du fleuve antique, elle rentre, jusqu'à un certain point, dans le cercle de nos recherches, puisque l'Oued Mellag appartient, par son cours inférieur, au bassin de la Medjerda.

¹ C. LII: Bomilcar . . . postquam Rutilium consedisce . . . accepit, simulque ex Jugurthæ prælio clamorem augeri, veritus

ne legatus, cognita re, laborantibus suis auxilio foret . . .

§ VI.

L'ARMASCLA. NOVIS AQUILIANIS. LE SALTUS BURUNITANUS. PICUS.

LE CASTRUM DE VESPASIEN. — VICUS AUGUSTI (PL. I). TEGLATA (PL. II).

A quelques milles en aval de son confluent avec l'Oued Mel-lag, la Medjerda reçoit le tributaire le plus considérable de sa rive gauche, l'Oued bou Heurtma, qui prend sa source dans le massif des Khoumir, et porte, dans la partie supérieure de son cours, le nom d'Oued el Ghzèla. L'Oued bou Heurtma est certainement l'*Armascla fluvius*, que la table de Peutinger indique à 24 milles de Bulla Regia. Cette distance ne se retrouve pas, il est vrai, entre Hammam Darradji et l'Oued bou Heurtma, lorsqu'on suit la route qui traverse directement la Dakhla des Oulad bou Salem; mais cette route, nous l'avons déjà fait remarquer, n'est pas celle qui figure dans les deux itinéraires: celle-ci, évitant le bassin que coupait en droite ligne la route commerciale, longeait, à flanc de coteau, les hauteurs qui dominent la plaine. Le but de ce tracé se trahit à chaque pas par le soin qu'ont pris les ingénieurs romains de maintenir la voie à un niveau constant et d'éviter, souvent au prix d'un assez long détour, toute dépression de terrain qui aurait pu l'exposer aux inondations du fleuve.

Nous avons constaté, en étudiant la topographie de Bulla Regia, que la ville antique était séparée de la plaine par une arête rocheuse; cette arête se prolonge, par un bourrelet peu élevé, mais fort étendu, parallèlement au Djebel Rbea' et à la chaîne du Djebel Cheïah Oulad bou Salem. Elle forme une levée naturelle derrière laquelle s'accumulent toutes les eaux qui descendent de ces hauteurs. Telle est l'origine du marais qui s'étend, sur une longueur de près de seize kilomètres, entre

Hamam Darradji et Djenan Zaâb. La voie romaine suivait le pied des hauteurs à l'ouest du marais.

C'est à la pointe septentrionale de ces bas-fonds inondés que devait se trouver la station d'*Ad Silma*, placée par la Table de Peutinger à 12 milles de Bulla Regia et à la même distance de l'Armascla. Les ruines qu'on remarque à Djenan Zaâb indiquent sans doute l'emplacement d'Ad Silma.

La Table de Peutinger compte 12 milles entre Ad Silma et l'Armascla, 6 entre l'Armascla et *Novis Aquilianis*. Cette double indication nous amène à retrouver la station de l'Armascla à Henchir el-Karia, ruines d'un bourg antique qui s'élevait sur un tertre, à peu de distance de la rive gauche de l'Oued bou Heurtma, et précisément à 6 milles de l'emplacement certain de Novis Aquilianis. Nous sommes arrivé trop tard pour explorer ces ruines. Depuis plusieurs mois elles étaient exploitées comme carrière par les entrepreneurs de la ligne ferrée; au moment où nous les avons visitées, de larges tranchées livraient aux manœuvres les dernières assises des anciennes fondations et désinaient seules l'emplacement des édifices disparus.

Il ne reste aujourd'hui de la station de l'Armascla que les deux inscriptions suivantes arrachées par nos ingénieurs au marteau des tâcherons :

N° 34.

D·M·S
I M P E R I O S V S
I V N I O R P E S
C E N N I O R V M
S E R V V S P I V S
V I X I T · A N N · I I I
M E N S · I I I I D I E B · V I I I
I M P E R I O S V S P A T E R
F I L · K A R I S S I M O

D(iis) M(anibus) s(acrum).

Imperiosus junior Pescenniorum servus pius vixit ann(is) III, mens(ibus) IV, dieb(us) VIII. Imperiosus pater fil(io) karissimo.

Épitaphe d'un enfant, fils d'un esclave de la famille Pescennia.

N° 35.

CAECILIA ZABA SACERDA MAGNA
 T ANN·LXXXV

Cæcilia Zaba Sacerda Magna [pia vixit] ann(is) LXXXV.

Cette seconde inscription se lit sur la base d'un cippe dont la face principale est ornée d'une statuette de femme debout dans une niche cintrée. Les deux bas-reliefs des faces latérales représentent, celui de gauche, une truie, celui de droite, une corbeille et une pomme de pin.

Le surnom de *Zaba* apparaît pour la première fois dans l'épigraphie africaine¹. Le titre de *sacerda magna* figure dans une inscription de Lambæsis². Nous ne connaissons que ces deux exemples du mot *sacerda* employé comme équivalent du mot classique *sacerdos*, et les deux monuments qui la fournissent appartiennent à la province d'Afrique.

Les attributs gravés sur la stèle d'Henchr el-Karia semblent indiquer que la *sacerda magna* de notre inscription était une prêtresse de Cérès³. La corbeille et la truie jouent un grand

¹ Cf. *Zabulius* (I. A. 374) *Zabulia Queta* (ib., 722), *Zabo* (Rec. des Notices de la Soc. arch. de Constantine, 1866, n° 158).

² L. Renier, *J. A.*, n° 744. Reproduite par Henzen, n° 7417, et par Wilmanns, n° 2363.

D·M·S·
 SALLVSTIA VICTORIA SACERDA
 MAGNA V·A·XCV MENSIB·VII·
 IVLIVS FAVSTINVS ET IVLIA
 DVNATA MATRI BENE MERENTI.

³ Par exemple dans les statuettes de terre cuite trouvées à Hagios Sostis, près de Tégée, et conservées aujourd'hui au Varvakion, à Athènes. — Une statuette semblable a été découverte à Boudroum par M. Newton (*History of discovery at Halicarn.*, V. I, pl. XLVII, fig. 4). Cf. *Nuove Mem. dell' Inst. di corrisp. arch.*, tab. VI, fig. 6, et *Bull. della commiss. arch. di Roma*, 7^e année, janvier-mars 1879, pl. II, fig. 3, 4 et 5.

rôle dans le culte de la déesse. La déesse elle-même est quelquefois représentée tenant une truie sous son bras gauche.

A peu près à la hauteur de son confluent avec l'Oued bou Heurtma, la Medjerda modifie un peu la direction générale de son cours : l'obstacle que lui opposent les pentes méridionales du grand plateau de Badja l'oblige à couler de l'ouest à l'est. La voie romaine court parallèlement au fleuve et suit la base du plateau.

A 6 milles d'Henchir Karia, distance indiquée par la Table de Peutinger entre l'Armascla et Novis Aquilianis, la Medjerda reçoit un autre affluent de gauche, l'Oued-Kessab, qui descend, comme l'Oued bou Heurtma, des montagnes des Khoumir. Par suite d'une erreur du graveur, l'Oued-Kessab est représenté, sur la carte du Dépôt de la guerre, comme coulant du sud au nord : les reconnaissances originales de Pricot de Sainte-Marie lui donnent sa véritable direction.

Le confluent de l'Oued-Kessab et de la Medjerda est dominé par un plateau triangulaire dont les pentes, très escarpées du côté de l'ouest, s'adoucissent au sud et à l'est. La voie romaine longe la base de cette plate-forme que couvrent les ruines d'une petite ville antique. Un faubourg assez considérable s'étagait en outre sur les pentes orientales et s'étendait jusqu'au fleuve. Cet ensemble de ruines porte le nom d'Henchir Sidi Ali Djebin, emprunté à la Koubba arabe qui s'élève à la pointe sud-ouest du plateau, et représente certainement la station de *Novis Aquilianis* de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger. Le calcul des distances et le tracé de la voie romaine établissent solidement cette synonymie.

Les ruines de Novis Aquilianis ont presque complètement disparu; comme celles de l'Armascla, elles ont servi de carrières et fourni la plupart des matériaux employés dans les tra-

vaux considérables de maçonnerie et de remblai que nécessite le passage de l'Oued-Kessab. Cinq ou six fûts de colonne et quelques pierres oubliées sont tout ce qui reste aujourd'hui de la station romaine.

C'est entre la station de Novis Aquilianis et celle de l'Armascla, à trois kilomètres environ au N. N. E. de Souk el-Khmis et dans un groupe de ruines auquel les indigènes donnent le nom de *Henchir Dakhla*, qu'a été découvert, peu de temps après mon départ de Tunis, un des textes épigraphiques les plus importants qu'ait fournis l'ancienne province d'Afrique. Nous devons la conservation de cette inscription à M. le docteur Dumartin, médecin adjoint de la ligne de Tunis à la frontière algérienne, que j'avais chargé, en quittant la Tunisie, de me tenir au courant des découvertes qui pourraient être faites sur cette ligne.

L'inscription de Souk el-Khmis, ou plutôt d'Henchir Dakhla¹, est gravée sur une table de calcaire mesurant 0^m,70 sur 0^m,90. La largeur primitive de la pierre devait être de 1^m,20. Une cassure en a malheureusement emporté le quart. L'extrémité inférieure de la pierre a également été brisée. Le texte se composait de quatre colonnes contenant chacune une trentaine de lignes. La première colonne a presque entièrement disparu par suite de la brisure latérale. La seconde colonne compte encore trente-deux lignes : les dix premières seules sont entières, les deux autres sont plus ou moins entamées, ou, pour mieux dire, de plus en plus entamées par la cassure oblique qui a emporté tout le côté gauche de la pierre. La troisième

¹ A l'époque où j'ai publié cette inscription, M. le docteur Dumartin ne m'avait pas encore fait connaître exactement le point où elle avait été trouvée;

ses premières communications m'avaient fait supposer que la pierre avait été découverte à Souk el-Khmis.

colonne se compose de trente lignes. La quatrième en compte vingt-neuf, mais, de la quinzième à la vingt-deuxième ligne, elle présente une lacune occasionnée par un accident qui a emporté cette partie de la surface du monument.

Au reçu de l'estampage, d'ailleurs fort défectueux, que M. le docteur Dumartin s'était empressé de m'envoyer, j'avais adressé à M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut, avec prière de les communiquer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un fac-similé, ainsi qu'un déchiffrement provisoire de l'inscription d'Henchir Dakhla. Publié d'abord dans le numéro du 30 janvier 1880 de la *Revue critique*, puis dans les *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions, ce premier essai de lecture a été en partie rectifié par une copie faite d'après l'original par le P. Delattre, missionnaire de Saint-Louis de Carthage. M. le professeur Mommsen, à qui j'avais communiqué mon travail ainsi que la copie du P. Delattre, a définitivement fixé, d'après deux excellents estampages qui lui ont été envoyés de Tunis, le texte de l'inscription¹. C'est ce texte que nous reproduisons ci-dessous avec quelques corrections faites par MM. Cagnat et Fernique² sur l'original aujourd'hui à Paris, à la Bibliothèque nationale :

COL. I.

1 TIVS
 OS
 RM

 5 T

(Lacune de 27 lignes.)

¹ Mommsen, *Decret des Commodus für den Saltus Burunitanus* (Hermès, xv, septembre 1880). — ² *Revue archéologique*, 1^{er} sem. de 1881.

COL. II.

QVAM NON MODI CVM ALLIO MAXIMO ADV..
SARIO NOSTRO ET CVM OMNIBVS FERE.....
DVCTORIB CONTRA FAS ATQ IN PERNICIE.
RATIONVM TVARVM SINE MODO EXERCVIT
5 VT NON SOLVM COGNOSCERE PER TOT RETRO
ANNOS INSTANTIBVS AC SVPLICANTIB..
VESTRAMQ DIVINAM SVBSCRIPTIONEM
AD LEGANTIBVS NOBIS SVPERSEDERITVE
RVM ETIAM HOC EIVSDEM ALLI MAXIMI
10 CONDVCTORIS ARTIBVS GRATIOSISSIMI
.....TIMO INDVLSEIT VT MISSIS MILITIB..
.....DEM SALTVM BVRVNITANVM ALI
.....TRVM ADPREHENDI ET VEXARI AL.
.....IRI NONVLLOS CIVES ETIAM RO
15VIRGIS ET FVSTIBVS EFFLIGI IVSSE
.....ET EO SOLO MERITO NOSTRO QV
.....IN TAM GRAVI PRO MODVLO ME
.....S NOSTRAE TAMQ MANIFESTA
.....PLORATVM MAIESTATEM TV
20PISTVLA VSI FVISSEMVS CV
.....IVRIAE EVIDENTIA CAES
.....IQ POTEST AESTIMARI QV
.....QVIDEM QVEM MAIESTA
.....SISTIMAMVS VEL PRO
25OMNINO COGNOS
.....PLANE GRATIFICATI
.....MVM INVENERIT
.....NOSTRIS QVIBVS
.....BAMVS COGNI
30BERET INTE
.....TARE OPERAS
.....RET ITA TOT R.
.....ET

COL. III.

1MPVLITNOS MISERRIMOS HOMI
.....SVM DIVINAE PROVIDENTIAE
.....CARE ET IDEO ROGAMVS SA
CRATISSIME IMP SVBVENIAS VT KAPITE LE
5 GIS HADRIANE QVOD SVpra SCRIPTVM EST AD
EMPTVM EST ADEMPVM SIT IVS ETIAM PROCCB
NEDVM CONDVCTORI ADVERSVS COLONOS AM
PLIANDI PARTES AGRARIAS AVT OPERAR PRAE
BITIONEM IVGORVMVE ET VT SE HABENTLITTERE
10 PROC QVAESVNT INT VLARIO TVO TRACTVSKAR
THAG NON AMPLIVS ANNVAS QVAM BINAS
ARATORIAS BINAS SARTORIAS BINAS MESSO
RIAS OPERAS DEBEAMVS ITQ SINE VLLA CONTRO
VERSIA SIT VTPOTE CVM IN AERE INCISO ETAB
15 OMNIB OMNINO VNDIQ VERSVM VICINIS NOSTR
PERPETVA IN HODIERNVM FORMA PRATIV
TVMETPROCC LITTERISQVASSVPRASCRIPTIMVS
ITA CONF. MATVM SVBVENIAS ET CVM HOMI
NES RVSTICI TENVES MANVM NOSTRARVM OPE
20 RIS VICTVM TOLERANTES CONDVCTOR PROFVSIS
LARGITIONIB. GRATIOSIS. MO IMPARES APVT
PROCC TVOS SIMVS. VI. . . R VICES SVCCESI
ONPERCONDICIONEMCONDVCTIONISNOTVSEST
MISERŔNVVS AC SACRO RESCRIPTO TVO N AMPLI
25 VS PRAESTARE NOS QVAM EX LEGE HADRIANA ET
EX LITTERAS PROCC TVOR DEBEMVS ID EST TER
BINAS OPERAS PRAECIPERE DIGNERIS VT BENE
FICIO MAIESTATIS TVAE RVSTICI TVI VERNVLAE
ET ALVMNISALTVM TVORVM NVLTR. A CONDV
30 TORIB AGROR FISCALIVM IN QUIETE MAN. . E
.....

COL. IV.

1ES·M·AVRELIVS COMMODVS AN
.....NVS AVG· SARMAT· GERMANICVS
MAXIMVS LVRIOLVCVLLLO ET NOMINE A
LIORVM PROCCONTEMPLATIONEDIS
5 CIPVLINAE ET INSTITVTI MEI NE PLVS
QVAM TER BINAS OPERAS CVRABVNT
NE QVIT PER INIVRIAM CONTRA PERPE
TVAM FORMAM A VOBIS EXIGATVR
ET ALIA MANV SCRIPSI RECOGNOVI
10 EXEMPLVM EPISTVLAE PROC E· V
TVSSANIVS ARSTOETCHRYSANTHVS
ANDRONICO SVO SALVTEM SECVNDVM
SACRAMSVBSCRIPTIONEM DOMIN N
SANCTISSIMI IMP· QVAM AD LIBELLVM
15 SVVM DATAM LVRIOLVCVLLVS.....

.....
.....
.....
.....

20
.....
A MANVAMVS TE FELI
CISSIMVMRE VALE DAT
P R I D V S S E P T . K A R T H A G I N E
25 FELICITER

CONSVMMATA ET DEDICATA
IDIBVS MAIS AVRELIANO ET CORNE
LIANO COS CVRA AGENTE
C·IVLIO ..OPE SALAPVTI MAG

COL. I¹.

1tius
os
rm

 5t

COL. II.

[Intellegis praevagationem]

1 Quam non mod[o] cum Allio Maximo adv[er]-
 sario nostro, set cum omnibus fere [con]-
 ductorib(us) contra fas atq(ue) in pernicie[m]
 rationum tuarum sine modo exercuit,
 5 ut, non solum cognoscere per tot retro
 annos, instantibus ac suplicantib(us)
 vestramq(ue) divinam subscriptionem
 ad legantibus nobis, supersederit, ve-
 rum etiam hoc ejusdem Alli Maximi
 10 conductoris artibus gratiosissimi
 [ul]timo indulserit ut, missis militib(us)
 [in eum]dem saltum Burunitanum ali-
 [os nos]trum adprehendi et vexari, al[i-]
 [os vinc]iri, nonullos cives etiam Ro-
 15 [manos] virgis et fustibus effligi jusse-
 [rit, scilic]et eo solo merito nostro, qu-
 [od venientes] in tam gravi, pro modulo me-
 [diocritati]s nostrae tamq(ue) manifesta
 [injuria im]ploratum majestatem tu-
 20 [am, acerba e]pistula usi fuisset. Cu-
 [jus nostrae in]juriae evidentia, Cae[sar,]
 [inde ut]iq(ue) potest aestimari, qu-
 [odq]uidem, quem majesta-
 [.ex]istimamus vel pro
 25omnino cognos-
 [cere] plane gratificati

¹ Nous donnons la lecture définitivement adoptée par M. Th. Mommsen (*Nachtrag zu dem Decret des Commodas*, publié dans le n° de l'*Hermès* de septembre 1880).

.....mum invenerit
nostris, quibus
bamus cogni-
 30beret inte-
[praes]tare operas
ret ita tot r[e]

COL. III.

1 [. . . res co]mpulit nos miserrimos homi-
 [nes rur]sum divinae providentiae
 [tuae suppli]care¹. Et ideo rogamus, sa-
 cratissime imp(erator), subvenias; ut kapite le-
 5 gis Hadrian(a)e, quod supra scriptum est, ad-
 emptum est, ademptum sit jus etiam proc(uratoribus),
 nedum conductori, adversus colonos am-
 pliandi partes agrarias aut operar(um) prae-
 bitionem jugorumve: et ut se habent litter(a)e
 10 proc(uratorum), quæ sunt in t[ab]ulario tuo tractus² kar-
 thag(iniensis), non amplius annuas quam binas
 aratorias, binas sartorias, binas messo-
 rias operas debeamus, itq(ue) sine ulla contro-
 versia sit, ut pote cum in aere inciso et ab
 15 omnib(us) omnino undiq(ue) versum vicinis nost-
 15 bis. [ris viso legis kapite ita sit]³
 perpetua in hodiernum forma pra[e]st[it]u-
 tum et procuratorum litteris, quas suprascriptimus,
 ita conf[ir]matum subvenias, et cum [ho]mi-
 nes rustici tenues, manu(u)m nostrarum ope-
 20 ris victum tolerantes conductori profusis
 largitionib(us) gratiosis[st]mo impares aput
 proc(uratores) tuos simu[s], [q]ui[b(us) pe]r vices successi-
 on(is), per condicionem conductionis notus est,
 miser[eari]s ac sacro rescripto tuo n(on) ampli-
 25 us praestare nos, quam ex lege Hadriana et

¹ L. 2 et 3, suppléées ainsi par MM. Ca-
 gnat et Fernique.

² J'avais lu IN TVLARIO, in titulario.

M. Mommsen suppose que le lapicide a ou-
 blié les deux lettres AB et lit in tabulario.

³ Ligne suppléée par M. Mommsen.

*ex litter[i]s proc(uratorum) tuor(um) debemus id est ter-
 binas operas praecipere digneris ut, bene-
 ficio Majestatis tuae, rustici tui vernulae
 et alumni saltu(u)m tuorum n(on) ultr(a) a conduc-
 30 torib(us) agror(um) fiscalium in quiete ma[ner]e
 30 bis. [nulla nostra culpa prohibeamur]¹*

COL. IV.

¹ *[Imp(erator) Ca]es(ar) M(arcus) Aurelius Commodus An-
 [toni]nus Aug(ustus) Sarmat(icus) Germanicus
 Maximus Lurio Lucullo et nomine a-
 liorum. Proc(uratores) contemplatione dis-
 5 cipulinae et instituti mei ne plus
 quam ter binas operas curabunt
 ne quit, per injuriam, contra perpe-
 tuam formam a vobis exigatur.
 Et alia manu. Scripsi. Recognovi.
 10 Exemplum epistulae proc(uratoris) e(gregii) v(iri).
 Tussanius Aristo et Chrysanthus
 Andronico suo salutem. Secundum
 sacram subscriptionem domini n(ostr)i
 sanctissimi imp(eratoris), quam ad libellum
 15 suum datam Lurius Lucullus

 20
[et ali]-
 a manu : [Opt]amus te feli-
 cissimum be[ne viver]e. Vale. Dat(a)
 pr(idie) Idus Sept. Karthagine
 25 Feliciter
 Consummata et dedicata
 Idibus Mais, Aureliano et Corne-
 liano co(n)s(ulibus). Curam agente
 C(aio) Iulio . . . ope Salaputi Mag(istro)².*

¹ Ligne supplée par M. Mommsen. — ² M. Mommsen lit : C. Iulio Merope ou Pelope.

Malgré les diverses lacunes et les difficultés de lecture que présentent quelques-unes des parties conservées, le sens général du texte n'est pas douteux, et permet de se rendre compte des circonstances dans lesquelles a été gravée l'inscription d'Henchir Dakhla.

La première partie de ce monument reproduit le texte d'une requête adressée à l'empereur Commode par les colons d'un domaine impérial dont le nom se retrouve à la 12^e ligne de la 2^e colonne : *Saltus Burunitanus*.

Les colons de ce domaine se plaignent des abus dont se sont rendus coupables à leur égard certains agents subalternes, notamment un fermier, *conductor*, nommé Allius Maximus. Ils protestent contre des répétitions injustifiables, qui s'appliquent à une longue période écoulée, *per tot retro annos*. Ils ont vainement opposé à ces exigences les règlements et les ordres impériaux : *instantibus ac suplicantibus vestramque divinam subscriptionem adlegantibus*. On n'a répondu à leurs justes réclamations que par des mesures de coercition : on les arrête, on les emprisonne, on les fait périr sous le bâton et les verges, bien que quelques-uns des plaignants soient citoyens romains; et l'autorité militaire prête main-forte à ces abus : *missis militibus alios nostrum adprehendi et vexari... nonnullos etiam cives ro[manos] virgis et fustibus effligi*.

Les dernières lignes de la deuxième colonne, malheureusement très mutilées, faisaient mention d'un autre grief indiqué par un mot qui se trouve expliqué plus bas. Les colons impériaux se plaignent des corvées, *operas* (ligne 31), qu'on exige d'eux contre tout droit, et aussi contre l'intérêt du fisc impérial : *contra fas atque in perniciem rationum tuarum* (col. II, l. 3 et 4). Ce grief, comme nous le verrons, est le principal.

Les plaignants font donc appel à la divine sollicitude de

l'empereur. Ils le prient d'intervenir pour que le bénéfice des réformes consacrées par la loi d'Hadrien leur soient désormais acquis sans contestation, et pour que les procureurs et, à plus forte raison, les fermiers, ne s'arrogent plus le droit d'augmenter arbitrairement le nombre des prestations en travail: *Et ideo rogamus, sacratissime Imperator, subvenias ut kapite legis Hadrianae, quod supra scriptum est, ademptum est, ademptum sit jus etiam procuratoribus, nedum conductori, adversus colonos ampliandi partes agrarias aut operarum praebitionem jugorumve. .idque sine ulla controversia.* Ils demandent, en un mot, que, conformément aux lettres des procureurs, déposées dans les archives de la circonscription domaniale de Carthage, ils n'aient pas à fournir désormais plus de six corvées par an, deux pour les labours, deux pour le sarclage, deux pour la moisson: *Et, ut se habent litterae procuratorum, quae sunt in tabulario tuo, tractus Karthag(iniensis), non amplius annuas quam binas aratorias, binas sartorias, binas messorias operas debeamus* (col. III, l. 8-13).

Les mêmes conclusions reviennent à la ligne 24: *Non amplius praestare nos quam ex lege Hadriana et ex litteris procuratorum tuorum debemus, id est [ter] binas operas, praecipere digneris, ut, beneficio Majestatis tuae, rustici tui vernulae et alumni saltuum tuorum non ultra a conductoribus agrorum fiscalium in quiete manere nulla nostra culpa prohibeamur.*

La quatrième et dernière colonne contient la seconde partie, c'est-à-dire les dispositions prises par l'autorité impériale pour faire droit à ces justes réclamations.

En tête figure une lettre de l'empereur Commode à ses procureurs, Lurius Lucullus et autres, leur défendant d'exiger, contrairement aux dispositions en vigueur en pareille matière, plus de six corvées annuelles: *(Imperator Cae)sar M. Aurelius Commodus (Anto)ninus Sarmaticus Germanicus Maximus, Lurio*

Lucullo et nomine aliorum. Procuratores contemplatione disciplinae et instituti mei ne plus quam ter binas operas curabunt, ne quid per injuriam, contra perpetuam formam, a vobis exigatur.

Vient ensuite la copie de la lettre (*exemplum epistulae*) adressée par le procureur impérial à un agent subalterne, Andronicus. Elle est interrompue à la cinquième ligne par la lacune dont nous avons parlé, et elle se termine par la date : « donnée à Carthage, la veille des ides de septembre. »

Les quatre dernières lignes constatent que la pierre sur laquelle ont été gravés ces trois documents a été achevée et posée aux ides de mai, sous le consulat d'Aurelianus et de Cornelianus, par les soins du magistrat local : *Consummata et dedicata Idibus Mais Aureliano et Corneliano consulibus, cura agente C. Julio Merope (vel Pelope) Salaputi magistro.*

Les deux consuls *suffecti*, Aurelianus et Cornelianus, dont les noms figurent dans l'inscription, nous étaient inconnus jusqu'ici, et il serait difficile de déterminer, même approximativement, la place qu'ils doivent occuper dans les fastes du règne de Commode, si d'autres indications ne nous permettaient de fixer, à deux ans près, la date du monument d'Henchir Dakhla. Le prénom de *Marcus* n'ayant été pris par Commode qu'après la mort de son père (17 mars 180), et ce prénom figurant ici dans un rescrit du 17 septembre, il est évident qu'il s'agit, soit du 12 septembre de l'année 180, soit du 12 septembre d'une des années suivantes. L'empereur, d'autre part, ne portant pas dans notre inscription le titre de *Pius* qu'il ne prit, ainsi que l'a remarqué M. Mowat, que dans le cours de sa huitième puissance tribunitienne, en 183, le rescrit ne peut dater que du 12 septembre 180, 181 ou 182, et le monument aura été dédié le 15 mai de l'année suivante, c'est-à-dire en 181, 182 ou 183. C'est donc dans le premier

semestre de l'une de ces trois années que doit se placer le consulat d'Aurelianus et de Cornelianus¹.

Au point de vue de la géographie comparée, notre inscription nous fait connaître une synonymie nouvelle : celle du *Saltus Burunitanus*, qui devait couvrir de ses pâturages et de ses bois² les pentes méridionales du plateau de *Vacca* (Badja), comprises entre *Novis Aquilianis* (Sidi Ali Djebin) et le cours inférieur de l'Armascla (Oued bou Heurtma). Ce nom de *Burunitanus* se retrouve dans Victor de Vita qui parle d'un *Faustus, Buronitanus episcopus*³. Mais nous ignorions l'emplacement de l'*ecclesia Buronitana*, évidemment identique au *Saltus Burunitanus* du II^e siècle. Nous savons aujourd'hui que les ruines de ce petit centre sont celles d'*Henchir Dakhla*. (Pl. I.)

Au point de vue de la langue, le décret du *Saltus Burunitanus* ajoute un mot, non seulement au vocabulaire épigraphique, mais au dictionnaire : l'adjectif *sartorius*, dérivé du verbe *sarrire*, ne figure dans aucun lexique; le substantif *sartorium*, synonyme de *sarculus*, n'appartient qu'à la basse latinité.

L'inscription d'*Henchir Dakhla* forme le pendant de celle de *Saepinum*⁴. Dans les deux cas, l'autorité impériale intervient pour protéger l'agriculture contre les abus et les vexations des agents de l'administration. Mais le texte que vient de nous livrer la province d'Afrique offre un plus grand intérêt en ce sens qu'il jette un certain jour sur une des questions les plus obscures et les plus discutées; je veux parler des origines

¹ M. R. Mowat (Lettre à M. Ern. Desjardins, *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, bulletin d'avril-juin 1880), supposant que Marc-Aurèle est mort à la fin de 180, réduit à un an l'intervalle dans lequel se place la date du décret de Commode.

² Festus : « Saltum Gallus Aelius, lib. II, significationum quae ad jus pertinent, ita definit : saltus est ubi silvae et pastiones sunt; quarum causa, casae quoque. »

³ *De Persec. Vand.*, I, xxxviii.

⁴ Mommsen, *Inscriptiones R. Neapolit.*, n°. 4916.

du colonat et de la condition des colons. Nous ne connaissons l'institution du colonat, jusqu'ici, que par les textes législatifs de la basse époque. A part un fragment de Marcien, fragment qui semble d'ailleurs s'appliquer à certains *inquilini* plutôt qu'à des *coloni* proprement dits, nous ne possédons aucun document antérieur. La découverte d'un texte épigraphique de la fin du II^e siècle est, par conséquent, une véritable bonne fortune, et ce texte, nous nous hâtons de le constater, justifie pleinement l'origine assignée au colonat par M. Wallon¹: les *coloni* du Saltus Burunitanus sont, au moins pour la plupart, des hommes libres, et beaucoup d'entre eux sont citoyens romains: *Nonnullos etiam cives romanos*. Ils sont nés sur les terres impériales, *vernulae et alumni tui*, ils y vivent du travail de leurs mains; mais rien n'indique que leur condition soit celle du colon-serf de l'époque postérieure.

Savigny avait déjà supposé que l'institution du colonat fonctionnait dès l'époque des Antonins. L'inscription d'Henrich Dakhla justifie cette hypothèse et prouve de plus que le colonat avait déjà subi une première réforme au temps d'Hadrien.

Le décret du Saltus Burunitanus ne présente pas moins d'intérêt au point de vue de l'organisation administrative des domaines impériaux en Afrique. C'est ce que M. Mommsen a surtout mis en lumière dans l'excellent commentaire que nous avons déjà cité et dont nous ne pouvons mieux faire que d'analyser les conclusions.

Le Saltus Burunitanus est un de ces immenses domaines privés que Frontin oppose aux *territoria*, et qu'habitait une nombreuse population, groupée, autour de la *villa* ou résidence du propriétaire, en *vici* semblables à des *municipes*².

¹ *Hist. de l'esclavage*, I. III, c. VII.

² *Gromat. veter.*, p. 53, éd. Lachm. :

« Inter republicas et privatos non faciles tales (de jure territorii) in Italia controver-

Ces domaines ne sont pas compris dans les divisions territoriales en districts et en communes. C'est ce qui résulte, non seulement du passage précité de Frontin, où il est question des procès qui naissaient entre les communes et les *saltus*, mais d'une inscription que j'ai découverte sur la route de Carthage à Hippone, et dont on trouvera le texte plus loin. Le *saltus* était une communauté privée, ayant ses *magistri* et ses *sacerdotes*, et placée sous l'autorité d'un administrateur (*procurator*) représentant le propriétaire du domaine. Par suite des confiscations prononcées par Néron, la plupart des *saltus* africains devinrent la propriété des empereurs.

Les habitants du *saltus* se désignent habituellement sous le nom de *coloni*, *coloni saltus Massipiani*, *coloni Caesaris*, *coloni Domini nostri Caput saltus Horreorum Pardalarienses*. Ce sont des fermiers ou colons partiaires de l'empereur.

Le monument d'Henchir Dakhla fournit, malgré la perte de la première colonne du texte, de précieuses indications sur le fonctionnement de l'administration des domaines impériaux. On y voit figurer les noms de quatre fonctionnaires dont on peut approximativement déterminer le rang et la compétence.

Lurius Lucullus introduit la plainte par un rapport à l'empereur (*libellus*). C'est à lui et à ceux que la chose concerne (*nomine aliorum*) que l'empereur envoie sa décision sous la forme d'un rescrit (*subscriptio*). *Tussanius Aristo*, revêtu du titre de *procurator*, qualifié de *vir egregius*, et résidant à Carthage, reçoit communication de la lettre impériale et la transmet à son tour, avec le concours de *Chrysanthus*, à *Andronicus*.

siae moventur, sed frequenter in provinciis, praecipue in Africa, ubi saltus non minores habent privati quam respublicae territoria; quin immo multi saltus longe

maiores sunt territoriis; habent autem in saltibus privati non exiguum populum plebeum et vicos circa villam in modum municipiorum.

M. Mommsen, en s'appuyant sur ces données ainsi que sur l'expression de *procuratores tui* employée dans la requête des colons du *saltus*, distingue dans cette filière administrative trois classes de procurateurs hiérarchiquement subordonnés. Lurius Lucullus ne peut être, comme le *Cosmus* de l'inscription de Sæpinum, que le *procurator a rationibus*¹. Le second degré de juridiction est représenté, dans le texte d'Henchir Dakhla, par *Ælius Aristo*. Les domaines impériaux avaient une étendue extraordinaire en Afrique, et on les avait divisés en circonscriptions spéciales, diocèses, régions, *tractus*², auxquelles présidait un fonctionnaire particulier, un *procurator Augusti*, de rang équestre, qualifié par conséquent d'*egregius*, et dont le traitement était de 100,000 sesterces. C'est à cette catégorie de procurateurs que paraît appartenir *Ælius Aristo*, résidant à Carthage. On peut supposer que Chrysanthus est le *tabularius* des archives domaniales du *Tractus Carthaginiensis*.

Le troisième procurateur, *Andronicus*, occupe le dernier rang. Affranchi ou esclave impérial, sa situation est celle du *Provincialis*, *Augusti libertus*, *procurator*, de l'inscription du *saltus Massipianus*³. Il réside dans le domaine même dont il est l'administrateur. Ces procurateurs de rang inférieur paraissent avoir succédé aux *servi saltuarii* du temps de Néron⁴.

¹ La décision finale est rendue, dans l'affaire du *Saltus Burunitanus*, par l'empereur lui-même; dans celle de Sæpinum par les deux *praefecti praetorio*. Ces deux fonctionnaires n'agissant pas comme investis d'une juridiction spéciale, mais bien comme délégués de l'empereur (les préfets du prétoire ayant la délégation au criminel), Lurius Lucullus, qui ne peut pas avoir été *praefectus praetorio*, doit jouer un rôle analogue à celui du *Cosmus* de l'inscription de Sæpinum sur le rapport duquel les

deux *praefecti* rendent leur sentence. Or ce *Cosmus* est le *procurator a rationibus*.

² La désignation des circonscriptions est très variable; M. Mommsen suppose que le mot *tractus* désigne par excellence la circonscription domaniale, de même que les mots *provincia* et *diocesis* caractérisent les circonscriptions administratives du gouverneur et de ses légats.

³ Henzen, 5313.

⁴ Inscription de Calama (*Ann. de la Soc. arch. de Constantine*, 1875, p. 397).

L'inscription du Saltus Burunitanus fournit enfin, au point de vue juridique, d'intéressantes données sur la situation des colons des domaines impériaux.

Les districts domaniaux demeurent en dehors de la juridiction municipale. C'est l'administration domaniale qui connaît exclusivement des différends entre colons et fermiers impériaux (*conductores*). Point de recours pratique pour les premiers contre un déni de justice. L'administration a le droit de sévir contre les colons et de requérir dans cette intention la force armée. Si les colons du Saltus Burunitanus signalent un fait de ce genre, ce n'est pas pour en contester le caractère légal, mais pour se plaindre des cruautés qui l'ont accompagné. L'illégalité ne commence qu'aux peines corporelles infligées à des citoyens romains. Le procurateur exerçait donc, dans l'étendue de la circonscription qui lui était confiée, la juridiction réservée au proconsul et se substituait ainsi au magistrat suprême.

Mutilé comme il l'est, le monument d'Henchir Dakhla ne nous dit pas si la plainte est dirigée contre le *procurator Augusti tractus Karthaginensis* ou contre le *procurator saltus*. L'un et l'autre sont mis en cause, mais c'est probablement le procurateur de Carthage dont les actes sont spécialement incriminés, puisque c'est lui seul qui dispose de la force armée.

Nous voyons apparaître, d'ailleurs, dans l'affaire du Saltus Burunitanus, comme dans les rescrits impériaux des derniers temps de l'empire, des *conductores* ou fermiers impériaux, et les abus de pouvoir que ces *conductores* commettent, au détriment des colons, avec la connivence ou l'assentiment tacite des procurateurs, constituent le fond de la plainte adressée à l'empereur. Alors que le règlement perpétuel, *forma perpetua*, gravé sur une table de bronze, n'impose aux colons que six journées de corvée par an, les *conductores* en exigent davantage. Les rap-

ports entre colons et fermiers sont faciles à définir tant que les domaines sont affermés par parcelles : les redevances dues par les colons sont affermées aux *conductores*. Telle n'est pas, toutefois, la situation qu'indique notre texte. Abstraction faite des six jours de corvée auxquels ils sont astreints, les colons ont évidemment à payer un fermage; mais ce fermage est perçu, selon toute vraisemblance, par le procureur local et non par le *conductor*. Rien n'indique, en effet, dans l'inscription d'Henchir Dakhla, que les *conductores* aient perçu ces redevances; il résulte, au contraire, de l'ensemble des faits que ces mêmes *conductores* bénéficiaient des corvées dont ils avaient, par suite, tout intérêt à multiplier le nombre.

Le *conductor* affermait donc lui-même des terres, bien qu'il ne les cultivât pas, et nous retrouvons ainsi, dans le *saltus*, la double forme de l'exploitation rurale romaine; c'est-à-dire, d'une part, l'affermage de certaines portions du domaine à de petits fermiers, appartenant à la classe des hommes libres, et, d'autre part, la grande exploitation, pratiquée au moyen d'esclaves, soit directement par le propriétaire, soit, en vertu d'un bail, par un grand fermier. On peut supposer que les deux systèmes étaient parallèlement appliqués dans les immenses domaines africains. Une partie du *saltus* était divisée en parcelles de terre louées à des fermiers. Le reste, entourant la résidence, la *villa* dont parle Frontin, était exploité par le propriétaire ou le *conductor* auquel il l'affermait. C'est, au surplus, l'état de choses qu'indiquent encore les textes législatifs de la basse époque, dans lesquels nous voyons figurer, à côté des colons, des *actores* et des *conductores*, les premiers, de condition servile, appartenant à l'exploitation directe; les autres, de condition libre représentant l'affermage en gros.

Le *conductor* impérial avait donc le droit d'exiger du colon

un certain nombre de corvées. Mais quelle était l'origine de ces prestations? Probablement les prestations analogues auxquelles paraissent avoir été soumis les membres d'une communauté politique. Aux termes d'une disposition de la *lex coloniae Genetivae Juliae*, tout homme appartenant à une communauté urbaine, doit, de quatorze à soixante ans, cinq journées de prestations manuelles et trois journées de corvées d'attelage¹. Les colons du Saltus Burunitanus n'appartenant pas à une communauté urbaine doivent des prestations analogues au propriétaire du domaine.

Le fait révélé par notre texte nous donne, en outre, le sens exact d'un passage d'une constitution de l'année 365 où il est dit que le *conductor* d'une villa la reçoit *cum ea dote vel forma cui nunc habetur obnoxia*². La *forma* est le règlement qui détermine une fois pour toutes les rapports de droit du *conductor* et des colons, et qui devait, aux termes de la loi d'Hadrien, comme le prouve l'inscription d'Henchir Dakhla, être « affiché » dans tout domaine. Quant à la *dot* de la villa, elle est représentée par les corvées que doivent les colons.

L'organisation domaniale sur laquelle l'inscription du Saltus Burunitanus nous donne de si précieuses indications date de la loi d'Hadrien, et l'inscription elle-même justifie et explique ce que l'histoire nous dit, en termes généraux, des réformes administratives et financières accomplies sous le règne de cet empereur³.

¹ C. xcviij : Quamcumque munitionem decuriones hujusce coloniae decreverint .. eam munitionem fieri licito, dum ne amplius in annos singulos inque homines singulos puberes operas quinas et in juga singula operas ternas decernant. Voy. *Eph. epigr.*, II, p. 110, 127, 145.

² M. Mommsen fait observer avec raison que les compilateurs du code de Justinien n'ont pas su ce qu'ils écrivaient en substituant à l'expression *cum ea dote* les mots *cum eo onere*.

³ *Ælii Spartiani Hadrianus Caesar*, c. xx : *Omnes publicas rationes ita complexus est*,

La position de Novis Aquilianis nous donne celle de la station suivante, *Picus*, placée par la Table de Peutinger à 9 milles de Novis Aquilianis et à 7 de Vicus Augusti. (Voy. pl. I et IV.) Les ruines de *Picus* se retrouvent près de la Koubba de Sidi Seheli, sur les bords d'un ruisseau auquel les indigènes donnent le nom de *Chabet ed-Daoua*. Elles forment deux groupes principaux, l'*Henchir Dokhania* et l'*Henchir el-Amri*, situé un peu plus à l'est, qui paraît occuper l'emplacement du bourg antique. Comme les stations de l'*Armascla* et de *Novis Aquilianis*, *Picus* n'offre plus aujourd'hui que les traces des tranchées d'exploitation et quelques monceaux de décombres. C'est à *Henchir el-Amri* qu'ont été découverts les deux fragments suivants dont la copie m'a été communiquée par un des ingénieurs employés à la construction de la voie :

N° 37.

Copie de M. André :



. *Libe*(rtus?) *p*(atrono?) *b*(ene) *m*(erenti) *s*(ua) *p*(ecunia) *p*(osuit)?

ut domum privatam quivis pater familias non setius norit. — Ib., 12: Reditus quoque provinciales sollerter explorans, ut si alicubi quippiam deesset, expleret. — Aur. Victor,

Epit., xvi, 11: Officia publica et palatina nec non militiæ in eam formam statuit, quæ paucis per Constantinum immutatis hodie perseverat.

N° 38.

Copie de M. André :



.....
 *Alisius* *viæ(it) an(nis) LXXX, (mensibus) VI, d(iebus) VIII.*

Au delà de Picus, la Medjerda contourne la base du plateau de Badja et reprend la direction du nord-est. Les collines de la rive gauche se rapprochent de plus en plus des montagnes de la rive opposée et le confluent du fleuve et de l'Oued Badja peut être considéré comme marquant, du côté du nord-est, la limite extrême des grandes plaines.

A cinq milles et demi de Picus, la voie romaine franchit l'Oued Badja sur un pont monumental admirablement conservé. (Voy. pl. XI.) Ses trois arches en plein cintre, séparées des piliers et des culées par un bandeau, supportent encore le tablier primitif, revêtu de ses grandes dalles en losange et muni de deux trottoirs sur lesquels on remarque les trous destinés à recevoir les garde-corps. Construit en pierres de grand appareil, l'édifice paraît dater des premiers temps de l'empire, mais il a dû subir quelques remaniements à une époque postérieure: c'est ce que me fait supposer, du moins, l'inscription suivante engagée dans le bandeau du plein cintre de l'arche orientale:



Cette inscription est gravée sur une table de calcaire compacte ornée d'un cadre à double moulure et encastrée dans le bandeau de façon à ce que le creux du cadre soit tourné vers la base de la pile. Engagée dans la maçonnerie aux deux tiers de sa hauteur, la table ne laisse voir que la partie inférieure du cadre et les dernières lignes de l'inscription. Encore faut-il, pour les distinguer, se placer sous la voûte, au pied même de la pile. Ce ne pouvait être évidemment la place primitive de la dédicace, et j'en conclus à une restauration de l'édifice à une date qu'il n'est peut-être pas impossible de préciser, ainsi que nous le verrons plus tard, et qui appartient, dans tous les cas, à la bonne époque de l'art romain. Exilée du parapet dans

lequel elle était encastree, la pierre commemorative du monument construit par Tibere a ete utilisee dans la reconstruction de l'arcade orientale, mais il semble que, par un pieux scrupule, on ait voulu, en la retournant la face en bas, la soustraire aux injures des siecles plus encore qu'aux regards du passant; c'est a cette circonstance, dans tous les cas, que nous devons son parfait etat de conservation; les caracteres semblent avoir ete graves d'hier.

Le texte se lit sans la moindre difficulte :

*Ti(berius) Caesar, Divi Aug(usti) f(ilius), Augustus, pontif(ex) max(imus), trib(uni-
cia) potest(ate) XXXI, co(n)s(ul) IIII, dedit.*

C(aius) Vibius Marsus, pr(o)co(n)s(ul) III, dedica(vit).

« Donne par Tibere Cesar Auguste, fils du Divin Auguste, grand pontife, revetu de la puissance tribunitienne pour la trente et unieme fois, consul pour la quatrieme fois.

« Dedie par Caius Vibius Marsus, proconsul pour la troisieme fois. »

La trente et unieme puissance tribunitienne de Tibere commençant le 27 juin 782 (29 de J.-C.), la construction du pont de l'Oued Badja ne peut pas etre anterieure a cette date; elle ne peut etre posterieure, d'autre part, au 1^{er} janvier 783, puisqu'a cette seconde date Tibere etait designe pour son cinquieme consulat et que notre texte le qualifie seulement de consul pour la quatrieme fois, titre qu'il portait depuis l'annee 774 (21 de J.-C.).

L'inscription du pont de Badja presente un tres grand interet au point de vue de la chronologie des gouverneurs de la province d'Afrique: elle nous revele la date, incertaine jusqu'ici, du proconsulat de C. Vibius Marsus. Eckhel¹ plaçait entre les annees 781 et 785 les monnaies d'Utique datees de la seconde

¹ *Doctr. num.*, I, p. 148.

et de la troisième année de ce proconsulat. Borghesi, d'autre part, avait affirmé dans un de ces mémoires que Vibius Marsus n'avait pas pu être proconsul d'Afrique avant 781 (28 de J.-C.) et constatait par suite l'existence d'une lacune dans la série des gouverneurs d'Afrique sous Tibère¹. Or le texte que nous avons découvert établit que, dans l'été de l'année 782, Vibius Marsus se trouvait dans la troisième année de son proconsulat. Sa nomination datait, par conséquent, du 1^{er} janvier 780, et son arrivée en Afrique du printemps de la même année. Son proconsulat est donc compris, non pas entre les années 781 et 784 ou 785, comme on l'avait supposé, mais entre les années 780 et 783; ce fut au printemps de cette année 783 qu'il dut remettre le gouvernement de l'Afrique à M. Julius Silanus, et la date du proconsulat de ce dernier personnage, que Borghesi avait fixée à l'année 785², puis à l'année 784³, doit, par suite, être définitivement reportée à l'année 783.

La lacune signalée par Borghesi dans la série des proconsuls d'Afrique sous Tibère n'a donc plus la même importance; peut-être même n'existe-t-elle pas, puisque C. Vibius Marsus avait été nommé proconsul en 780, c'est-à-dire l'année même où Tacite nous montre son prédécesseur, Dolabella, s'associant à Rome à Domitius Afer pour dénoncer Quinctilius Varus⁴. Rien ne prouvant, au surplus, dans le texte de Tacite, que la délation ait eu lieu dans le premier semestre de cette

¹ *Œuvres compl.*, t. IV, p. 460: « È in negabile una successiva lacuna nella serie proconsolare, perchè da una parte Dolabella era già in Roma nel 780, e probabilmente da qualche tempo prima, dall'altra non possono essere incominciati prima del 781 i nove anni occupati da C. Vibio Marso, suffetto, come io penso, nel 766, e da M. Giulio Silano, ordinario nel 772, dei quali

i primi tre spettano al primo, i sei altri al secondo; che fu richiamato da Caligola nel 790 »

² *Œuvres compl. de Borghesi*, t. V, p. 217.

³ Borghesi, *Schede inedite*: « Sarà dunque andato proconsole in Africa nel 784, e tornato dopo la morte di Tiberio nel 790. »

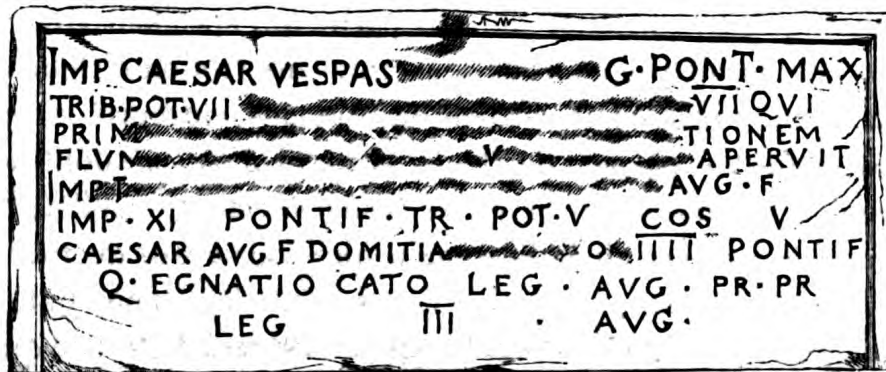
⁴ Tacite, *Ann.*, IV, LXVI.

même année, on peut supposer que Dolabella n'avait quitté l'Afrique qu'à l'arrivée de son successeur, c'est-à-dire au printemps de 780.

A cinq cents mètres environ au sud-ouest du pont de l'Oued Badja, sur une plate-forme qui domine la rive gauche de la Medjerda, on remarque les vestiges d'un grand poste romain. Les indigènes donnent à ces ruines le nom d'*Henchir Smala*. Exploitées comme carrières, elles ont fourni la plus grande partie des matériaux employés à la construction du tunnel de Sidi Salah ben Cherif et des deux ponts qui l'avoisinent. Les fouilles qui ont fait disparaître jusqu'aux fondations des remparts ont fait découvrir, par une heureuse compensation, l'inscription suivante, ensevelie sous un monceau de décombres près de l'entrée principale du *castrum* :

N° 40.

Sur une dalle de calcaire métamorphique, dans un cadre de 0^m,87 de hauteur sur 2^m,31 de largeur.



Imp(erator) Caesar Vespasianus [Aug(ustus), pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) VII, [imperator XVII, p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul)] VII, qui prim[us vallum ac muni]tionem flum[ini imposuit] v[iamque] aperuit.

Imp(erator) T(itus) [Caesar Vespasianus], Aug(usti) f(ilius), imp(erator) XI, pontif(ex), trib(unicia) pot(estate) V, co(n)s(ul) V.

*Caesar, Aug(usti) filius), Domitia[nus], co(n)s(ul) IV, pontif(ex).
Q(uinto) Egnatio Cato, leg(ato) Aug(usti) pr(o) prae(tore)
legi(onis) tertiae Aug(ustae).*

Le VII^e consulat de Vespasien et le V^e de Titus remontent à l'année 76 de notre ère (829 de Rome). Les puissances tribunitiennes de Vespasien, d'autre part, se comptant à partir du 1^{er} juillet 69, la date de notre épigraphe se place entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 76.

L'inscription d'Henchir Smala ajoute un nom à la liste des légats impériaux chargés, depuis l'an 38, du commandement exclusif des troupes de la province d'Afrique. Nous ne connaissons que trois des légats appartenant au règne de Vespasien : C. Calpetanus Valerius Festus, légat propréteur de l'armée d'Afrique en 70¹; Cn. Domitius Tullus en 71²; Cn. Domitius Lucanus en 72. Le nom de Q. Egnatius Catus vient se placer dans la longue lacune qui sépare le commandement de Domitius Lucanus de celui de L. Munatius Gallus, légat propréteur en l'année 100³.

Bien que très mutilée dans la partie qui spécifiait l'œuvre dont elle devait perpétuer le souvenir, l'inscription d'Henchir Smala est évidemment relative aux travaux entrepris en 76 pour fortifier le passage de l'Oued Badja. Un *vallum*, dont nos ingénieurs m'ont dit avoir vu les vestiges, reliait, en effet, les ruines du *castrum* au pont romain que nous avons décrit. La *munitio* élevée par Q. Egnatius Catus avait donc pour but de protéger le pont de Tibère, et peut-être est-ce à cette date qu'a eu lieu le remaniement auquel j'ai fait allusion. Une large

¹ Tacite, *Hist.*, IV, XLIX, L; cf. Henzen 6495.

² « Missus ab Imperatore Vespasiano Augusto legatus proprætor ad exerci-

tum qui est in Africa. » Murat, 766, 5; cf. 458, 4.

³ L. Renier, *J. A.*, 1479. — Masqueray, *Rev. afr.*, novembre-décembre 1878.

brèche ouverte dans le parapet du pont indique la place qu'occupait la pierre commémorative de cette restauration, et cette pierre paraît avoir eu, à très peu près, les mêmes dimensions que celle de l'inscription d'Henchir Smala¹. On peut en conclure qu'elle portait le même texte, et ce serait sans doute à cette époque que la dédicace primitive aurait été reléguée dans le bandeau du plein cintre de l'arche orientale, ainsi que je l'ai dit plus haut.

L'emplacement du *castrum* de Vespasien ne pouvait pas être mieux choisi au point de vue stratégique. (Voy. pl. XI.) Le *vallum* qui rattachait le pont de Tibère au poste fortifié dessinait le côté principal d'un polygone de près de cent hectares de superficie dont la Medjerda et l'Oued Badja défendaient les autres côtés. Appuyé à la forteresse proprement dite, ce camp retranché commandait tout à la fois l'entrée des « Grandes Plaines, » la voie secondaire conduisant à Vaga, et les défilés dans lesquels s'engageait, immédiatement au delà du pont de l'Oued Badja, la grande route d'Hippone à Carthage.

A cinq cents mètres, en effet, en aval du confluent de la Medjerda et de l'Oued Badja, les hauteurs qui dominent les deux rives du fleuve se rapprochent, se pénètrent en quelque sorte et ferment complètement la vallée. La Medjerda s'est frayé, à travers ce massif, un canal profond et sinueux, et coule entre deux hautes parois perpendiculaires qui rappellent la coupure du Pénée dans la vallée de Tempé. En face de Sidi ben Cherif, la muraille de la rive droite forme une immense falaise dont le fleuve a profondément affouillé la base. L'imagination placerait volontiers dans ces sombres excavations la demeure de ce serpent monstrueux, « serviteur des naïades du

¹ Cette dalle a dû être jetée dans l'Oued Badja dont le cours, au-dessous du pont, forme une fondrière très profonde qu'il m'a été impossible de sonder.

Bagrada¹, » que l'armée de Regulus eut à combattre : elles ne sont habitées aujourd'hui que par des loutres inoffensives.

L'aspect de cette puissante barrière, dans laquelle la Medjerda s'est creusé, avec les siècles, l'étroite issue qui suffit à peine à l'écoulement de ses hautes eaux, explique l'existence du lac qui recouvrait autrefois la plaine des Oulad bou Salem et les alluvions lacustres qu'on remarque à une certaine hauteur au-dessus du niveau actuel de la Dakhla. Cette hauteur représente à peu près la profondeur de la nappe d'eau au moment où l'obstacle a été rompu. Déjà à demi comblé par les apports de la Medjerda et de tous les autres cours d'eau qu'il recevait directement, le lac antéhistorique a disparu avec la barrière qui en avait déterminé la formation. Il y a eu successivement un colmatage partiel du fond du lac, puis un écoulement complet de la nappe superficielle.

La rupture du massif crétacé que traverse aujourd'hui la Medjerda a été l'œuvre d'une longue série d'années, peut-être de siècles. On remarque à Oueldja, au delà des gorges de Sidi Salah ben Cherif, deux anciens lits de la Medjerda dont les niveaux, sensiblement différents, dépassent tous deux celui du cours actuel du fleuve.

Coupe représentant les trois lits successifs de la Medjerda à Oueldja.



A. Lit primitif. — B. Lit postérieur. — C. Lit actuel.

¹ Silius Italicus, VI, v. 288-89 :

famulaeque sororum
Najadum tepida quas Bagrada nutrit in unda.

Le lit de gauche suit la base d'un contrefort escarpé auquel les indigènes donnent le nom de Kef ech-Chemmakh: c'est le plus élevé et par conséquent le plus ancien: il paraît correspondre à la première période d'écoulement. Le second lit dessine une boucle pareille sur la rive opposée: moins élevé que le précédent, il remonte évidemment à l'époque où la digue avait déjà été entamée par le fleuve. Le lit actuel, creusé entre les deux anciens et correspondant au niveau de la plaine des Oulad bou Salem, date de la disparition complète de la digue naturelle et du complet dessèchement du lac. (Voy. pl. IV.)

Les gorges de Sidi Salah ben Cherif sont l'œuvre du fleuve et ne livrent passage qu'au fleuve. La barrière que le Kef ech-Chemmakh projette en travers de la vallée opposait un obstacle infranchissable aux communications. Aussi la voie romaine abandonnait-elle la rive gauche du Bagrada à la hauteur du camp de Vespasien: elle coupait le Kef ech-Chemmakh au col qui rattache cette colline aux plateaux de la rive droite de l'Oued Badja.

C'est à ce col même, appelé par les indigènes Fedj Sidi bou Kahila, que je retrouve *Vicus Augusti*, indiqué par la Table de Peutinger à 7 milles de Picus et par l'Itinéraire d'Antonin à 15 milles de Novis Aquilianis. La distance donnée par la Table entre Picus et Vicus Augusti est exactement celle qui sépare Henchir Sidi Séhéli du Fedj Sidi bou Kahila.

Les ruines de la station romaine couvrent un plateau qui domine, au nord, la Koubba de Sidi bou Kahila, et dont la circonférence est d'environ 1,800 mètres. Elles ont eu le sort de celles de Picus et de Novis Aquilianis: déjà fort effacées au moment où on les a exploitées comme carrière de pierre de taille, elles n'offrent plus aujourd'hui un seul vestige reconnaissable.

La voie romaine passait entre le plateau de Vicus Augusti et un poste fortifié assis sur un tertre qui domine, à une grande hauteur, la courbe extrême d'une grande boucle de la Medjerda. Un ruisseau, l'Oued Sidi bou Kahila, grossi par trois sources qui jaillissent du plateau, coule sous la face orientale du *castrum*.

Au delà du Fedj Sidi bou Kahila, la voie romaine, parfaitement conservée sur quelques points, traversait, sur une étendue de quatre kilomètres, un massif accidenté dont les difficultés justifient les mots que nous avons cru lire sur l'inscription du *castrum* de Vespasien : *Viamque aperuit*. Elle ne rejoint la Medjerda que dans le vallon d'El-Guitoun. A cette hauteur, le bassin du fleuve s'élargit un peu, mais pour se resserrer bientôt et former, à El-Mtarif, un étranglement qui reproduit, dans de moindres proportions, la configuration des gorges de Sidi Salah ben Cherif.

A cette extrémité du défilé, comme à l'autre, on retrouve les ruines d'un poste fortifié et d'une station romaine. C'est là que s'élevait la *Teglata* de la Table de Peutinger, placée à 7 milles de Vicus Augusti; la distance est parfaitement exacte; je l'ai mesurée sur la voie romaine qui suit toujours les hauteurs de la rive gauche et franchit, sur deux ponts dont les débris existent encore, deux petits affluents de la Medjerda. (Voy. pl. II et IV.)

Les ruines d'El-Mtarif forment deux groupes distincts : le premier, situé sur la rive droite de la Medjerda et appelé par les indigènes Henschir Djeraouid ou Henschir Mzoura, occupe une superficie de sept à huit hectares, et représente peut-être la bourgade même de Teglata. On y a découvert de vastes citernes, deux chapiteaux d'un style barbare, un moulin à blé et l'inscription ci-contre :

N° 41.



D[is] M[anibus] s[acrum].

Sallustia Nampamii, p[ia] vix[it], annis II, dies XV.

Au-dessous de cette épitaphe est gravé le poisson qui figure souvent parmi les attributs de Tanit.

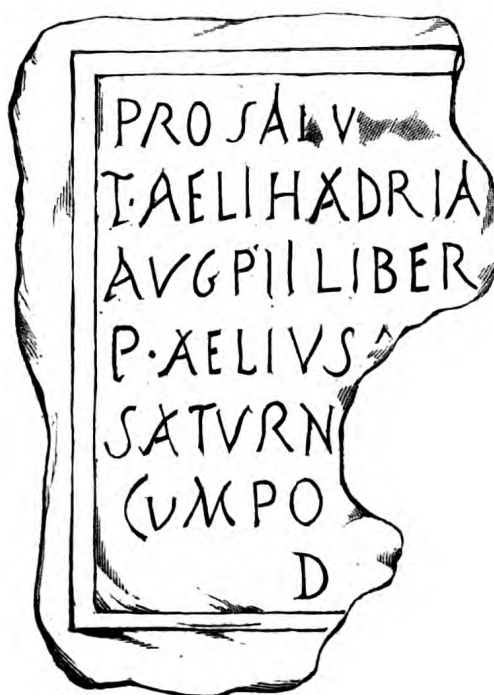
L'ingénieur en chef de la ligne ferrée, M. Dubos, croit avoir retrouvé quelques vestiges d'un pont qui rattachait le bourg à la voie romaine.

Le second groupe de ruines couvre le plateau d'*Aïn Kahloulia* et domine le col par lequel passait la route antique. Là se trouvait sans doute la *mutatio*, la station proprement dite, et le *castrum* qui protégeait le défilé. Les fouilles exécutées par les entrepreneurs de la ligne ferrée ont fait découvrir sous un monticule de décombres les restes de murailles construites en pierres de grand appareil, des voussoirs à bossages fortement accusés, qui ont dû appartenir à une porte monumentale, un chapiteau d'ordre composite, et un autre chapiteau servant de

cadran solaire. Le plateau, tout entier, du reste, était couvert de débris.

A deux kilomètres à l'ouest d'Henchir Djeraouïd, sur la rive gauche de la Medjerda et près de la voie romaine, on remarque un troisième gisement de ruines appelé par les indigènes *Henchir Sriou*. On y a trouvé le fragment de dédicace suivant gravé sur une dalle de marbre :

N° 42.



*Pro salu[te Imperatoris] T[iti] Aelii Hadria[ni] Aug[usti] Pii Liber[o Patri?] P(u-
blius) Aelius Saturn[inus] cum po d[edicavit].*

Une autre dédicace fort mutilée, trouvée dans les mêmes ruines, sert aujourd'hui de marche de seuil à la maison du chef de service de la section. Nous la reproduisons ci-contre :

N° 43.



[*Pro salute Im*]p(eratoris) *Caes(aris) M(arc) Aurelii Veri*.

M. le Dr Dumartin m'a communiqué le dessin d'une borne trouvée dans le voisinage d'Henchir Sriou, et dont la partie supérieure, aplanie au ciseau, porte, d'un côté, les lettres

CAES
N

et sur la face opposée les trois caractères :

F · M · R

M. Mommsen, à qui j'ai communiqué ces deux fragments, traduit le premier naturellement par *CAES(aris) N(ostri)*; le second par *F(ines) M(unicipii) R*. . . .

Au delà du défilé de Mtarif, la vallée de la Medjerda s'élargit un peu, en même temps que s'abaissent les hauteurs de la rive droite. La voie romaine continue à longer la rive gauche du fleuve jusqu'à la hauteur de son confluent avec l'Oued Zerga, qu'elle franchissait précisément au point où la voie ferrée le traverse aujourd'hui. Cette identité des deux tracés a été fatale au pont romain de l'Oued Zerga, que j'avais vu debout et parfaitement conservé il y a vingt-six ans; démoli par nos ingénieurs, ces matériaux ont été employés à la construction d'un nouveau pont auquel je souhaite la même durée.

• A quinze cents mètres en amont du pont de la ligne ferrée, on remarque, sur la rive gauche de l'Oued Zerga, une certaine quantité de matériaux antiques enlevés aux ruines du voisinage et qui devaient servir à la construction d'un autre pont commencé il y a une dizaine d'années par l'administration tunisienne, et qui n'a jamais été achevé; j'ai trouvé parmi ces débris l'inscription suivante, dont on n'a pu me faire connaître la provenance exacte :

N° 44.



Ex imperio. Cereri Graecae sacrum. M. Larti[dī]us? Ammbugaeus? sacerdos primus aram [c]um gradibus dedicav[it] in suo.

Ici encore nous retrouvons un souvenir du culte de Cérès, mais de la « Cérès grecque. » Comme il n'existait pas de Cérès punique, la *Ceres græca* ne peut désigner que la *Demeter* attique par opposition, soit aux deux déesses siciliennes, soit plus probablement à la Cérès romaine.

L'expression *ex imperio* est connue. Elle équivaut aux formules *ex visu*, *præscripto*, *jussu*, *monitu*, *κατὰ κέλευσιν* : c'est la déesse elle-même qui est apparue en songe à l'auteur de la dédicace et lui a donné l'ordre d'élever le monument.

Deux inscriptions mentionnent une *sacerdos prima*¹. Aucun *sacerdos primus* ne figure, que je sache, dans nos recueils épigraphiques.

Immédiatement au-dessous de son confluent avec l'Oued Zerga, la Medjerda, rencontrant l'obstacle infranchissable que lui opposent le Djebel Louatia, prolongement des montagnes de Toukkabeur, et la chaîne abrupte du Djebel Safra, cesse de courir du sud-ouest au nord-est pour prendre la direction du nord-sud qu'elle conserve jusqu'à la hauteur de Testour (*Tichilla*). Au delà de ce dernier point, elle coule de nouveau dans sa direction générale. La voie romaine abandonne encore une fois le fleuve et ne le rejoint qu'à El-Hamira, au delà de Medjez el-Bab. Elle suit ainsi la base d'un vaste triangle dont le cours de la Medjerda forme les deux autres côtés.

Nous ne décrivons pas cette partie du bassin du Bagrada; elle a été, de notre part, l'objet d'une étude spéciale dans la notice que nous avons consacrée à la voie de Carthage à Théveste. Nous nous bornerons à achever dans le paragraphe suivant l'analyse de la voie d'Hippo Regius à Carthage, en nous réservant de consacrer un dernier chapitre au cours inférieur du Bagrada.

¹ Orelli, n° 2329, Wilmanns, n° 746.

§ VII.

LA VOIE ROMAINE DE Teglata à Carthage.

ELEPHANTARIA. — CLUACARIA. — THUBURBO MINUS. — THURARIA. — CIGISA. (PL. II.)

A 19 kilomètres d'Henchir Aïn Kahloulia, sur le tracé toujours très reconnaissable de la voie romaine, les ruines assez considérables mais fort effacées qui s'étendent autour de la Koubba de Sidi Djedidi marquent l'emplacement de la station d'*Elephantaria* (*Elefantaria*), placée par la Table de Peutinger à 13 milles de Teglata et dix de Clucar, la *Cluacaria* de l'Itinéraire d'Antonin¹.

Le seul monument que j'eusse remarqué à *Elephantaria*, lorsque je l'avais visitée en 1876, était une vaste et belle piscine à ciel ouvert, construite en pierres de grandes dimensions. Cette ruine a disparu, comme la plupart des matériaux qui couvraient l'emplacement de la bourgade antique.

La position d'*Elephantaria* est déterminée par les trois distances qui la séparaient de Teglata, de *Cluacaria* et de Membressa, et qui se retrouvent exactement entre Sidi Djedidi et Aïn Kahloulia, d'une part, el-Hamira en second lieu et Medjez el-Bab d'un troisième côté. La route qui reliait *Elephantaria* à Membressa n'est pas indiquée sur la Table de Peutinger, mais on lit le chiffre VII dans l'intervalle qui sépare ces deux stations, et la distance de Sidi Djedidi à Medjez el-Bab est effectivement de dix kilomètres.

Les ruines de *Cluacaria* se retrouvent à El-Hamira, à 16 milles au sud-sud-ouest de Tbourba (*Thuburbo Minus*). C'est la distance que donnent, non seulement la Table de Peutinger, mais tous les manuscrits de l'Itinéraire à l'exception d'un seul; il y a donc accord entre les deux routiers antiques, et c'est à

¹ L'anonyme de Ravenne écrit *Chulcar*.

tort que Pinder et Parthey ont adopté le chiffre XV emprunté au manuscrit *P*.

Le bourg arabe d'El-Hamira, aujourd'hui abandonné, est entièrement bâti avec les matériaux de la station antique.

La route romaine dont on retrouve déjà les traces à Henchir Smidia, à quelques milles au sud-ouest d'El-Hamira, est parfaitement conservée entre cette dernière station et Tbourba. Elle sert encore de voie de communication, et j'ai pu la suivre en voiture sur une longueur de près de 24 kilomètres. Elle longe constamment la rive gauche de la Medjerda.

Thuburbo Minus se retrouve sous le nom à peine modifié de Tbourba. La Table de Peutinger écrit *Thuburbiminus*, l'Itinéraire *Tuburbo minus*, l'Anonyme de Ravenne *Thoburbi minus*. La véritable leçon est *Thuburbo*, au nominatif, comme le prouve l'inscription que j'ai découverte en 1857 à *Thuburbo Majus* (Henchir Kasbat). Mannert a donc commis une double faute en adoptant la forme *Tuburbum*. Bien que l'ethnique *Tuburbitani minores* donné par la notice des évêchés confirme l'orthographe de l'Itinéraire, celle des inscriptions THVBVRBO doit faire foi. Elle est confirmée d'ailleurs par la transcription arabe du nom antique طبربة.

La ville arabe de Tbourba n'occupe que la partie de l'enceinte de *Thuburbo Minus* qui comprenait la colline et la dachra de Ghars Allah. Fondée à la fin du xv^e siècle par les Maures chassés d'Espagne, elle est construite tout entière avec les débris de la station romaine. Les seuls vestiges antiques reconnaissables sont ceux d'un amphithéâtre dont les assises ont été enlevées dans les dernières années du xvii^e siècle pour servir à la construction du barrage de la Medjerda à El-Batan. L'inscription suivante que j'ai trouvée dans cette dernière localité, sur la rive droite du fleuve, provient peut-être de *Thuburbo*



Minus. Elle ajoute un nom à la liste déjà nombreuse des divinités indigènes.

N° 45.

DIVO
THIBIVCA

« *Divo Thibiuca.* »

De Thuburbo Minus à Carthage, la Table de Peutinger compte deux stations: *Thuraria*, à 3 milles de Thuburbo, et *Cicisa* ou *Cigisa*, à 15 milles de Thuraria et à 19 de Carthage. L'Itinéraire d'Antonin ne nomme que *Cigisa*, qu'il place à 18 milles de Carthage et à 28 de Thuburbo Minus. Cette dernière indication numérique est évidemment fausse: il faut lire XVIII, chiffre qui représente, à un mille près, la somme des deux distances partielles données par la Table. La distance totale entre Thuburbo Minus et Carthage était donc de 36 à 37 milles, et Cigisa était situé à mi-chemin de ces deux points extrêmes dont la synonymie est certaine.

L'emplacement de Cigisa et de Thuraria n'en est pas moins difficile à déterminer. D'une part, en effet, les gisements de ruines qu'on remarque sur le tracé de cette route ne se rencontrent pas aux distances proportionnelles indiquées par la Table. On ne retrouve pas, d'autre part, les 37 milles qu'elle compte entre Carthage et Thuburbo Minus. Le développement de la voie romaine, dont les traces sont reconnaissables jusqu'à El-Djedeida, sur la rive droite de la Medjerda, n'est que de 25 milles, et Djedeida n'est pas, en ligne directe, à plus de 6 milles de Thourba. La distance totale est, par conséquent, de 31 milles.

Il faut donc admettre, ou que les chiffres sont faux, ou que la route antique s'écartait du tracé direct à partir de Djedeida.

M. Daux est allé plus loin. Il suppose que la voie romaine empruntait la première partie de son tracé à la route de Carthage à Utique, et il identifie en conséquence Cigisa à Henchir Merkeb en-Nabi, ruines situées au nord du Djebel Ahmor, à 18 milles de Carthage¹. Mais cette hypothèse ne tient pas compte de l'autre donnée numérique du problème : Henchir Merkeb en-Nabi n'étant qu'à 12 milles de Tbourba, on se retrouve en présence des mêmes difficultés. J'ajouterai que le tracé proposé par M. Daux entre Carthage et Henchir Merkeb en-Nabi est peu vraisemblable *a priori*, et qu'en fait on ne rencontre aucun vestige de route entre le point où il place Cigisa et Tbourba, tandis que la voie romaine est parfaitement reconnaissable entre l'aqueduc d'Hadrien et Djedeida, c'est-à-dire sur le parcours direct. A la hauteur de Bordj bou Djadi (VCRES), notamment, elle conserve encore son dallage. Je serais donc disposé à croire que le tracé de la voie romaine, de Carthage à Thuburbo Minus, ne différerait pas de celui de la route actuelle qui passe par le Bardo, la Manouba, Bordj bou Djadi et Djedeida. Cigisa devait être située par conséquent à la hauteur de l'aqueduc d'Hadrien qui se trouve précisément à 18 milles de Carthage. Les quelques ruines qu'on remarque sur ce point, un peu au delà de l'aqueduc, peuvent représenter les derniers vestiges de la station antique. Quant à Thuraria, il faut la chercher soit à Djedeida, où la plaçait déjà Lapie, si l'on fait abstraction des données numériques de la Table de Peutinger; soit à 3 milles à l'est-nord-est de Tbourba, si l'on admet, pour tenir compte de ces mêmes données, que la route antique faisait, à partir de Djedeida, un détour vers le nord pour gagner Thuburbo Minus. Ce détour s'expliquerait d'ailleurs jusqu'à un certain point par la nécessité qui s'imposait aux ingénieurs ro-

¹ *Recherches sur l'origine et l'emplacement des Emporia phéniciens*, p. 130.

maines d'éviter la plaine basse, parfois inondée, que limite la rive gauche de la Medjerda.

A part cette position de *Thuraria*, qui reste provisoirement indécise, mais qui fera, de notre part, l'objet de nouvelles recherches, le tracé de la route de Carthage à Hippo Regius a été complètement déterminé par nos études. Nous avons démontré que cette route ne passait pas par la rive droite de la Medjerda, à partir de Cluacaria, comme l'avait supposé Lapie et comme l'affirme encore M. Partsche¹, mais qu'elle suivait constamment la rive gauche du fleuve. Les synonymies que nous avons établies résultent du calcul rigoureux des distances mesurées sur les vestiges de la voie romaine que nous avons suivie dans tout son parcours. Nous résumons ces résultats dans le tableau analytique ci-dessous, qui permet de rectifier les quelques divergences que présentent l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger ci-contre :

¹ *Africae veteris itineraria*, Breslau, 1874.

ROUTE DE CARTHAGE À HIPPO REGIUS

PAR *BULLA REGIA*.

TABLE DE PEUTINGER.			ITINÉRAIRE D'ANTONIN.			
STATIONS.	DIS- TANCES en milles romains.	CHIFFRES restitués ou corrigés.	STATIONS.	DIS- TANCES en milles romains.	CHIFFRES corrigés.	SYNONYMIES.
CHARTAGINE COLONIA.	XIX	XVIII	CARTHAGINE	XVIII		Carthage.
CÍCISA	XV		CIGISA	XXVIII ^a	XVIII	Ruines à la hauteur de l'aqueduc d'Hadrien. Djedeïda ⁽²⁾
THVRARIA	III		TVBVRBOMINVS			Tbourba.
THVBVRBIMINVS	XVI		CLVACARIA	XV ^b	XVI	Henchir el-Hamira.
CLVCAR	X					Sidi Djedidi.
ELEFANTARIA	XIII			XXX		Aïn Kahloulia.
TEGLATA	VII		VICO AVGVSTI			H' sidi bou Kahila.
VICO AVGVSTI	VII			XV		H' Sidi Seheli.
PICVS	IX		NOVIS AQVILIANIS			H' Sidi Ali Djebin.
NOVIS AQVILIANIS	VI					O. bou Heurtma.
ARMASCLA FL	XII			XXIV ^c	XXX	Djenân Zaab.
AD SILMA	XII		BVLLA REGIA			H' Hammam Darradji.
BVLLA REGIA	omise	VII	SIMITTV COLONIA	VII		Chemtou.
SVNITV COLONIA	V		AD AQVAS			S. Ali bel Kassem.
AD AQVAS	XXV		ONELLABA	XXV		Ruines sur l'Oued el- Kebir.
ODIANA	L		HIPPONE REGIO	L		Ruines d'Hippone.
HIPPONE REGIO						
.		CCXV		CCXVIII ^d	CCXV	

^a XXXVIII^m ACFGMQSTUV.

^b Sic P; XVI reliqui.

^c Sic P; XXXIII reliqui.

^d Sic AP; CCXXIX JLN; CCXXVIII reliqui.

§ VIII.

LE DELTA DU BAGRADA.

LES ANCIENS LITS DE LA MEDJERDA. — LE CAMP CORNÉLIEN. — UTIQUE. (PL. III.)

Tbourba peut être considérée comme le point d'origine du Delta de la Medjerda. A cette hauteur, la vallée du fleuve s'élargit tout à coup. Les montagnes de la rive gauche prennent la direction du nord-est et se prolongent jusqu'à la pointe qui porte les ruines d'Utique. Les collines de la rive droite s'abaissent dans la direction du sud-est et se rattachent par un col peu élevé au massif abrupt du Djebel Ahmor. Ce massif, dont le point culminant atteint une altitude de 334 mètres, s'étend du sud-ouest au nord-est, et se termine par la pointe rocheuse de Sidi Amor bou Ktioua. Il sépare le bassin du Bagra da de celui de Tunis et représente ces collines escarpées dont parle Polybe ¹, qui formaient la base de la péninsule de Carthage.

Au milieu du vaste hémicycle que circonscrivent la chaîne d'Utique et le Djebel Ahmor, s'élève un massif secondaire et complètement isolé, le Djebel Kabour el-Djeheli, qui se termine au nord, à la hauteur d'Utique, par la pointe escarpée de Kallaat el-Oued, et projette au sud une longue et étroite arête, d'un relief très peu sensible, qui vient mourir dans la plaine près d'Henchir Merkeb en Nabi. Cette arête, ainsi que le massif dont elle se détache, jouent un rôle important dans l'histoire du delta du fleuve.

Le Ras Sidi Ali el-Mekki (*Promontorium Apollinis*), se relie au promontoire de Carthage par une plage très basse et de formation récente. En arrière de la ligne de dunes ou du simple

¹ *Hist.*, I, LXXV, 4.

bourrelet qui dessinent le littoral actuel, s'étendent une série de lagunes et de plaines marécageuses dont les bas-fonds représentent la partie envasée de l'ancien golfe d'Utique. La distance qui sépare le littoral primitif du rivage moderne est de huit à dix milles à la hauteur d'Utique, de trois à quatre milles entre Kalâat el-Oued et la pointe de Kamart. La superficie totale du terrain perdu par la mer, mesurée sur les traces visibles de l'ancien littoral, peut être évaluée à 250 kilomètres carrés et représente la surface des apports du Bagrada pendant vingt et un siècles.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la période anté-historique. Il fut un temps, l'aspect des lieux ne permet pas d'en douter, où l'estuaire du fleuve commençait là même où nous avons marqué l'origine de son delta. Toute la plaine qui s'étend à l'est de Tbourba formait le fond du golfe, dont elle doublait l'étendue, et la mer baignait le pied des collines qui circonscrivent au sud et au nord les plaines basses que la Medjerda parcourt aujourd'hui.

Cette vaste et profonde embouchure a eu le sort de tous les estuaires méditerranéens. Les alluvions du fleuve l'ont comblée peu à peu, et le fleuve lui-même, se heurtant à ses propres apports, a dû chercher plus d'une fois une issue nouvelle. Les bas-fonds qu'il a comblés gardent encore la trace de ces lits successifs, de plus en plus rapprochés de la lagune dans laquelle il se perd aujourd'hui. (Voy. pl. III.)

Le plus ancien de ces lits longeait le versant septentrional du Djebel Ahmor. A neuf kilomètres environ au-dessous d'El-Djedeïda, la Medjerda rencontre l'extrémité de l'arête projetée par le Djebel Kabeur el-Djeheli, décrit un coude assez brusque, et longe le versant occidental de cette arête. C'est à ce coude que l'on retrouve les premières traces d'un lit

abandonné¹. Au lieu de couler, comme aujourd'hui, à l'ouest de l'arête, le Bagrada coulait à l'est, longeait les contreforts occidentaux du Djebel Ahmor, et se jetait dans la mer immédiatement au-dessous de la pointe de Sidi-Amor bou Ktioua.

Les détails donnés par Polybe sur un des épisodes de la guerre des mercenaires prouvent que cette embouchure, la plus méridionale de toutes celles dont on retrouve la trace, était encore celle du Bagrada au milieu du III^e siècle avant notre ère.

« Le col étroit de l'isthme qui rattache Carthage à l'Afrique, » dit l'historien grec, « est formé par des collines escarpées et d'un accès difficile, à travers lesquelles l'art a pratiqué des chemins qui permettent de communiquer avec le continent. Mathos avait fortifié avec soin tous les passages de ces collines. Indépendamment de ces obstacles naturels, le Makaras, fleuve profond qu'il est presque impossible de traverser à gué dans cette partie de son cours, fermait, à ceux qui venaient de Carthage, tout débouché dans l'intérieur du pays. Ce fleuve n'avait qu'un seul pont, dont les mercenaires avaient fortifié les abords, et au-dessus duquel ils avaient fondé une ville, de sorte que non seulement une armée, mais même un homme seul ne pouvait sortir de l'isthme sans être aperçu par l'ennemi. . . .

« . . . Amilcar voyant l'impossibilité de débusquer l'ennemi de ces positions, imagina cet expédient pour ouvrir un passage à son armée. Il avait observé que, lorsque le vent soufflait d'un certain point pendant quelques jours, le lit du fleuve était obstrué par le sable et qu'il s'y formait une espèce de barre qui permettait de le traverser à gué près de son embouchure. Il tint son armée prête à se mettre en marche et attendit

¹ Ce lit primitif présente la même largeur moyenne que le lit actuel : une centaine de mètres. (Voy. la pl. n° III.)

patiemment le moment favorable. Les vents soufflent, le gué se forme; il part la nuit avec toutes ses troupes, et se trouve, au point du jour, de l'autre côté du fleuve...

«...Amilcar poursuit sa marche à travers une plaine découverte et se dirige vers le pont qui était occupé par un détachement de l'armée de Spendius¹.»

De ce récit de Polybe, on peut conclure :

1° Que le Bagra da se jetait dans la mer, à cette époque, à l'extrémité même de la chaîne qui fermait la péninsule de Carthage. S'il en eût été autrement les mercenaires n'eussent pas manqué d'occuper un passage qui permettait à l'ennemi de tourner ces hauteurs et de prendre leurs défenses à revers. L'embouchure du fleuve se trouvait donc immédiatement sous la pointe rocheuse de Sidi-Amor bou Ktioua, c'est-à-dire là même où l'on reconnaît les traces de la plus méridionale des anciennes bouches de la Medjerda.

2° Que le Bagra da ne se jetait dans la mer que par cette seule embouchure. Polybe nous dit en effet qu'après avoir franchi le fleuve à la barre, Amilcar poursuivit sa route à travers une plaine découverte, et les détails qu'il nous donne plus loin sur la bataille qui suivit, et où la cavalerie et les éléphants des Carthaginois jouèrent le principal rôle, prouvent que la seconde bouche, qu'on remarque au nord de celle dont nous venons de fixer la position, n'existait pas encore à cette époque.

Cette seconde issue ne s'est ouverte que plus tard, lorsque l'ensablement de l'embouchure primitive força le fleuve à se frayer un passage plus au nord. Ce second lit se détachait du premier à 1,500 mètres à l'ouest d'Henchir Makloub, traver-

¹ Polyb., *Hist.*, I, LXXV, 4.

sait la plaine de Raoueda dans la direction du nord-est, et débouchait dans la mer à trois milles au nord de l'estuaire primitif. Deux incidents de l'expédition de Curion en Afrique semblent indiquer que le second lit était celui que le fleuve occupait encore à l'époque des guerres civiles.

Curion, en effet, se dirigeant d'Aquilaria¹ sur Utique, arrive en deux marches sur le Bagrada : il y laisse C. Caninius Rebilus avec deux légions et va lui-même, à la tête de sa cavalerie, reconnaître les *Castra Corneliana* (Kalaat el-Oued), où il se propose de camper². L'embouchure du fleuve se trouvait donc, à cette époque, à une certaine distance au sud de l'ancien camp de Scipion.

Les détails que César et Appien nous ont laissés sur l'épisode final de l'expédition de Curion prouvent, d'autre part, que le Bagrada ne coulait pas encore, à ce moment, dans un troisième lit qui s'embranché sur le précédent à quatre kilomètres en amont du point où le cours du fleuve avait déjà subi une première déviation. Ce troisième chenal longe d'abord le versant oriental de l'arête projetée par le massif du Djebel Kabour el-Djeheli jusqu'au point où elle s'en détache, puis, se dirigeant brusquement à l'est, contourne les pentes méridionales et occidentales de ce même massif et se jette dans la mer à peu près à égale distance de Kalaat el-Oued et de la seconde embouchure.

Nous résumons le récit des deux historiens :

« Curion quitte le camp cornélien à la quatrième veille et

¹ *El-Haouria*, sur la côte occidentale de la presqu'île du cap Bon.

² *Cæs., De Bell. civ.*, II, xxiv : Curio Marcum Uticam navibus præmittit : ipse eodem cum exercitu proficiscitur, biduique iter progressus, ad flumen Bagradam per-

venit : ibi C. Caninium Rebilum legatum cum legionibus relinquit : ipse cum equitatu antecedit ad Castra exploranda Corneliana, quod is locus peridoneus castris habebatur.

arrive au Bagrada après une marche de seize milles ¹ à travers des chemins arides et sablonneux. Les chaleurs de l'été avaient déjà tari les rares ruisseaux qu'on pouvait rencontrer sur ce parcours ²: hommes et chevaux sont épuisés de fatigue et de soif, et une partie de la cavalerie reste en arrière.

« Parvenu au fleuve, Curion le trouve occupé par Saburra et Juba ³. Il donne l'ordre de se replier sur les collines. Saburra prend l'offensive et passe le Bagrada. Curion accepte imprudemment le combat et descend dans la plaine. Ses légions plient bientôt sous le nombre des assaillants; il donne trop tard l'ordre de réoccuper les hauteurs: enveloppée par la cavalerie ennemie, son infanterie est anéantie jusqu'au dernier homme. Lui-même se fait tuer pour ne pas survivre à son désastre. Un petit nombre de cavaliers césariens réussit à percer les rangs ennemis et rejoint, sur les collines, ceux que la fatigue de leurs chevaux avaient obligés de s'arrêter en route. »

L'armée du lieutenant de César (ces détails le prouvent) avait suivi l'arête sablonneuse qui se détache du Djebel Kabour el-Djeheli, et dont la pointe méridionale détermine l'angle formé par le lit primitif du Bagrada et le cours actuel de la Medjerda. Elle avait eu constamment à sa droite, dans ce long parcours, les bas-fonds desséchés de la Garaat el-Mab-touha, à sa gauche la plaine aride et sablonneuse du Bagrada. Or, pour que les tourments de la soif s'ajoutassent, pour elle, à l'extrême fatigue résultant d'une marche à travers les sables, il fallait que le Bagrada coulât, non pas dans son troisième chenal, qui longeait la base orientale des collines que suivait

¹ *De Bell. civ.*, II, xli: Sedecim milium spatio consistit.

² *App., Bell. civ.*, II, xlv: Ὅδον ψαμμώδη καὶ ἀνυδρον· εἰ γάρ τι καὶ νᾶμα χειμέριον ἦν, ἐξήραντο ὑπὸ τῆς φλογὸς τοῦ ἡλίου.

³ *App. B. c.*, II, xlv: Καὶ ὁ ποταμὸς ὑπὸ τε Σαβούρρα καὶ ὑπ' αὐτοῦ παρόντος κατείχετο τοῦ βασιλέως. Σφαλεῖς οὖν τῆς ἐλπίδος ὁ Κουρίων, ἐς λόφους ἀνέδραμεν, ὑπὸ τε καμάτου καὶ πνίγους καὶ δίψης ἐνοχλούμενος.

Curion, mais dans son second lit, c'est-à-dire au pied du versant septentrional du Djebel Ahmor.

L'emplacement exact du champ de bataille est d'ailleurs déterminé par les seize milles que Curion avait parcourus avant de rencontrer l'ennemi. Cette distance, qui se retrouve exactement entre Kalaat el-Oued et l'extrémité méridionale de l'arête projetée par le Djebel Kabour el-Djeheli, précise la position de l'armée pompéienne; Saburra occupait la rive droite du Bagrada un peu en amont du point où le cours actuel de la Medjerda se sépare de l'ancien lit du fleuve. L'arête elle-même représente les *proximi colles* de César, les *λόφοι* d'Appien¹.

Le troisième lit du Bagrada est donc postérieur à l'époque des guerres civiles. C'est celui qu'occupait le fleuve au iv^e siècle de notre ère. La Table de Peutinger; en effet, indique le passage du Bagrada à égale distance (6 milles) d'*Ad Gallum Galinaceum* (Henchir Makloub) et d'Utique. La voie romaine rencontrait donc le fleuve (ces indications le prouvent) dans l'angle que le Djebel Kabour el-Djeheli forme avec l'arête qu'il projette. La partie inférieure de ce troisième cours, du reste, a varié elle-même : Ptolémée place encore l'embouchure du Bagrada à vingt minutes à l'est du camp cornélien; mais les ruines d'un moulin antique, qu'on remarque sous le versant occidental de la colline de Kalaat el-Oued, prouvent que le fleuve n'a pas tardé à se jeter dans la mer immédiatement au-dessous des *Castra Cornelianæ*.

Le troisième lit finit par s'ensabler à son tour, et le Bagrada, abandonnant la plaine dans laquelle il s'était successivement frayé quatre issues, prit une direction toute nouvelle à partir du point où l'on constate les traces de son lit primitif. Au lieu de couler à l'est de l'arête, il en longe les pentes occidentales,

¹ App., B. c., II, XLV.

passé entre Utique et le camp cornélien, traverse la plaine de Bahirt ed-Demân et se jette dans la Méditerranée par ces bras multiples que Julius Honorius compare à une chevelure éparse.

Ce quatrième lit est encore celui qu'occupe la Medjerda, dont le cours ne s'est plus modifié qu'à l'embouchure. Le fleuve s'est jeté successivement dans la mer, au-dessous de la lagune de Ghar el-Melah, puis dans la lagune même, qu'il est en train de combler: les fonds y ont diminué de dix mètres en un siècle; la plus grande profondeur n'est plus que de 1^m,50 entre le port de Ghar el-Melah et le goulet; elle est à peine de 50 à 60 centimètres dans la partie sud-ouest du lac.

Presque à la hauteur d'Utique, à trois milles à l'est des ruines de la ville antique, se dresse une colline isolée, de forme allongée, aux pentes escarpées, dont le village de Kalaat el-Oued occupe la pointe septentrionale. C'est l'emplacement de ces « camps cornéliens¹ » si exactement décrits par César² et par Tite-Live³, et dont Lucain lui-même n'a pas exagéré outre mesure l'abrupte silhouette :

Inde petit tumulos exesasque undique rupes
Antaei quæ regna vocat non vana vetustas. .
. Sed majora dedit cognomina collibus istis
Scipio, nam sedes libyca tellure potito
Hæc fuit⁴.

¹ *Castra Corneliana*, Cæs. *De Bell. civ.*, II, xxiv. *Castra Cornelia*, Plin., V, iv. Mela, I, vii. *Κορνηλίου παρεμβολή*. Ptol., IV, iii. *Castra Scipionis*, Oros, IV, xxii.

² *De Bell. civ.*, II, xxiv : Id autem est jugum directum, eminens in mare, utraque ex parte præruptum et asperum, sed tamen paulo leniore fastigio ab ea parte quæ ad Uticam vergit.

³ XXIX, xxxv : ... *Castra hiberna* in pro-

montorio quod tenui jugo continenti adhærens in aliquantum maris spatium extenditur, communit; uno vallo et navalia castra amplectitur; jugo medio legionum castris impositis, littus ad septentrionem versum subductæ naves navalesque socii tenebant; meridianam vallem ad alterum littus devexam equitatus.

⁴ *Phars.*, IV, v. 591-601.

Les hauteurs de Kala'at el-Oued forment encore, au-dessus de la plaine de Bou Châteur, ce promontoire que la mer baignait à l'époque romaine, et qui défendait la partie méridionale du golfe d'Utique contre les vents de nord-est. Le Stadiasme le signale comme un mouillage d'hiver accessible aux plus grands navires¹.

La distance d'« un peu plus d'un mille » indiquée par César entre Utique et le camp cornélien, en ligne directe, est trop faible de moitié. A ce détail près, la description du terrain est aussi fidèle que possible² : le marais qu'on devait contourner pour se rendre du camp à Utique existe toujours, et oblige à faire le même détour. La source qui l'alimentait coule encore : c'est l'Oued es-Srir, appelé aussi Oued Menzel el-Ghout; la mer seule a disparu du tableau : A peine la devine-t-on derrière l'immense et profond rideau de joncs qui la sépare aujourd'hui d'Utique et du camp cornélien.

L'emplacement d'Utique porte le nom de *Henchir bou Châteur*³. Les ruines de la ville antique couvrent une colline à double sommet dominée elle-même par une troisième hauteur qui se rattache à la chaîne de la rive gauche de la Medjerda. Baignée autrefois par la mer, la pointe d'Utique plonge aujourd'hui dans les marais qui ont remplacé le golfe. (Voy. pl. VI.)

Une plate-forme d'un relief assez accusé, qui était autrefois

¹ *Stadiasm. Maris Magni* : Ἀπὸ δὲ Καρχηδόνης εἰς κάστρα Κορνηλίου στάδιοι τεττακισχίλιοι ἐστὶ παραχειμαστικός ἐν τούτῳ παραχειμάζει μεγάλα πλοῖα.

² *De Bello civ.*, II, xxiv : Abest directo itinere ab Utica paulo amplius passuum mille. Sed hoc itinere est fons, quo mare succedit longius, lateque is locus restagnat : quem si quis vitare voluerit, vi millium circuitu in oppidum pervenit.

³ Grenville Temple (*Excursions*, t. I, p. 256) et Pellissier (*Descriptions de la Régence de Tunis*) ont voulu retrouver, dans ce nom qu'ils ont inexactement traduit par « Père de l'intelligence, » un souvenir de Caton. Le mot *châteur* désigne en réalité, dans le dialecte parlé à la petite cour de Tunis « un garde du palais. » Le nom d'*Henchir Bou Châteur* se traduit donc tout simplement par la « ferme du garde. »

une île, est située dans l'axe de cette pointe, dont elle n'est séparée que par une coupure, pratiquée dans le roc, de 40 mètres de largeur sur 300 mètres de longueur. Elle représente l'extrémité du promontoire primitif isolée du continent, à l'époque de la fondation d'Utique, par un canal creusé de main d'homme, dans la double intention de créer à la colonie naissante un refuge inaccessible et de lui donner un port parfaitement abrité. Un second port rectangulaire, mesurant 100 mètres sur 33, creusé dans l'île même, paraît avoir été le *cothon* primitif de la colonie sidonienne. Un troisième, le port militaire de la seconde époque, avait été établi sur la face nord-ouest de l'enceinte. Il présente l'aspect d'un rectangle aux angles arrondis, de 238 mètres sur 185. Les deux petits côtés et le côté principal qui regardent la mer offrent deux étages de cales superposées, hautes, à l'étage inférieur, de 7^m,20, profondes de 18 mètres, larges de 4^m,60¹. Un îlot, dont la superficie est de 8,010 mètres carrés, avait été ménagé au centre du bassin comme dans le cothon de Carthage : une *tænia* le reliait à la face principale, et il était occupé tout entier par un grand édifice, forteresse plutôt que palais, dont les gigantesques débris, en partie debout, en partie couchés sur le sol, offrent un caractère tout particulier.

D'après M. Daux, qui a fait de ces ruines une étude spéciale, ce monument remonterait à l'époque punique, et nous offrirait un précieux échantillon d'une architecture dont les procédés diffèrent absolument de ceux de l'art romain.

Au point de vue des matériaux, l'architecture liby-phénicienne se caractériserait par des blocages massifs d'une grande densité, formés de pierres de petites dimensions, sans forme

¹ Nous empruntons ces chiffres au livre de M. Daux.

déterminée, prises en général sur place, noyées et soigneusement tassées dans un bain de mortier. Composé d'une chaux provenant de cette même pierre et d'un sable tamisé à grain presque imperceptible, ce mortier ne se distingue pas de la pierre, à la cassure, et offre la même couleur gris-brun, tandis que, dans le blocage romain, beaucoup moins soigné, la pierre tranche, par sa couleur d'un jaune plus ou moins foncé, sur le blanc mat du mortier.

La construction liby-phénicienne, d'autre part, se distingue par l'emploi exclusif du blocage. Les gros murs extérieurs ne sont que très rarement revêtus de parements de pierres de taille, et ces pierres sont presque toujours de petites dimensions et de formes irrégulières. Les surfaces intérieures sont couvertes d'un simple crépi de mortier. Les voûtes ainsi que leurs pieds-droits sont également construits en blocage, avec ou sans arêtes, mais toujours sans voussoirs. Les angles sont largement arrondis et construits le plus souvent en quart de sphère.

Point de moulures aux murs extérieurs, si ce n'est parfois, lorsque ces murs sont d'une grande puissance, un boudin d'une forme grossière. En général, absence complète d'ornements extérieurs. Les murs intérieurs ainsi que les colonnes sont enduits d'un stuc qui recouvre une peinture d'ocre jaune : ils présentent quelquefois des moulures à formes molles et indécises.

Le dernier trait caractéristique de cet art africain est une préférence marquée pour les formes courbes : les angles extérieurs et intérieurs sont presque toujours arrondis.

La citadelle occupe, au centre de la ville proprement dite, la plus orientale des deux hauteurs dont nous avons parlé. L'amphithéâtre couronne le second sommet, au delà duquel,

du côté de l'ouest, on remarque tout un système de vastes citernes alimenté par l'aqueduc qui amenait à Utique les eaux du Djebel Kechbata.

Les vestiges d'un cirque, dont la *spina* ne mesure pas moins de 564 mètres, existent en dehors de l'enceinte, à peu de distance de l'arsenal, entre le rivage et la nécropole, sur la route d'Hippo Diarrhytus.

Le théâtre était également situé en dehors des murs, sur les bords de la mer, mais du côté opposé, au sud-est de la ville. Ses ruines sont celles d'un très grand édifice, justifiant, par ses proportions, les quelques mots que lui consacre César lorsqu'il constate que le camp d'Attius Varus s'appuyait d'un côté au théâtre, de l'autre aux murs de la ville¹.

La position du camp pompéien au sud de l'enceinte et sur le littoral nous donne celle du camp de Curion qui devait se trouver en face, à la hauteur de la pointe sud-ouest des remparts. Le combat de cavalerie dans lequel Varus faillit être tué² eut lieu dans l'espace qui séparait les deux retranchements, et l'on reconnaît encore, à la hauteur de la porte Bellica qui s'ouvrait sur la face méridionale de l'enceinte, le ravin qui joua un si grand rôle au début de l'action³.

Aucun centre arabe ne s'est fondé sur l'emplacement d'Utique. Il est probable que la rade était déjà complètement ensablée dès l'époque de la conquête musulmane, et l'absence de toute trace de ces reconstructions byzantines, si communes

¹ *De Bell. civ.*, II, xxv : Curio Castra Vari conspicit, muro oppidoque conjuncta, ad portam quæ appellatur Bellica, admodum munita natura loci : una ex parte ipso oppido Utica, altera a theatro, quod est ante oppidum, substructionibus ejus operis maximis aditu ad castra difficili et angusto.

² *De Bell. civ.*, II, xxxv.

³ *De Bell. civ.*, II, xxxiv : Erat vallis inter duas acies, non ita magna, at difficili et arduo adscensu. Hanc uterque si adversariorum copiarum transire conarentur, exspectabat, quo æquiore loco prælium committeret.

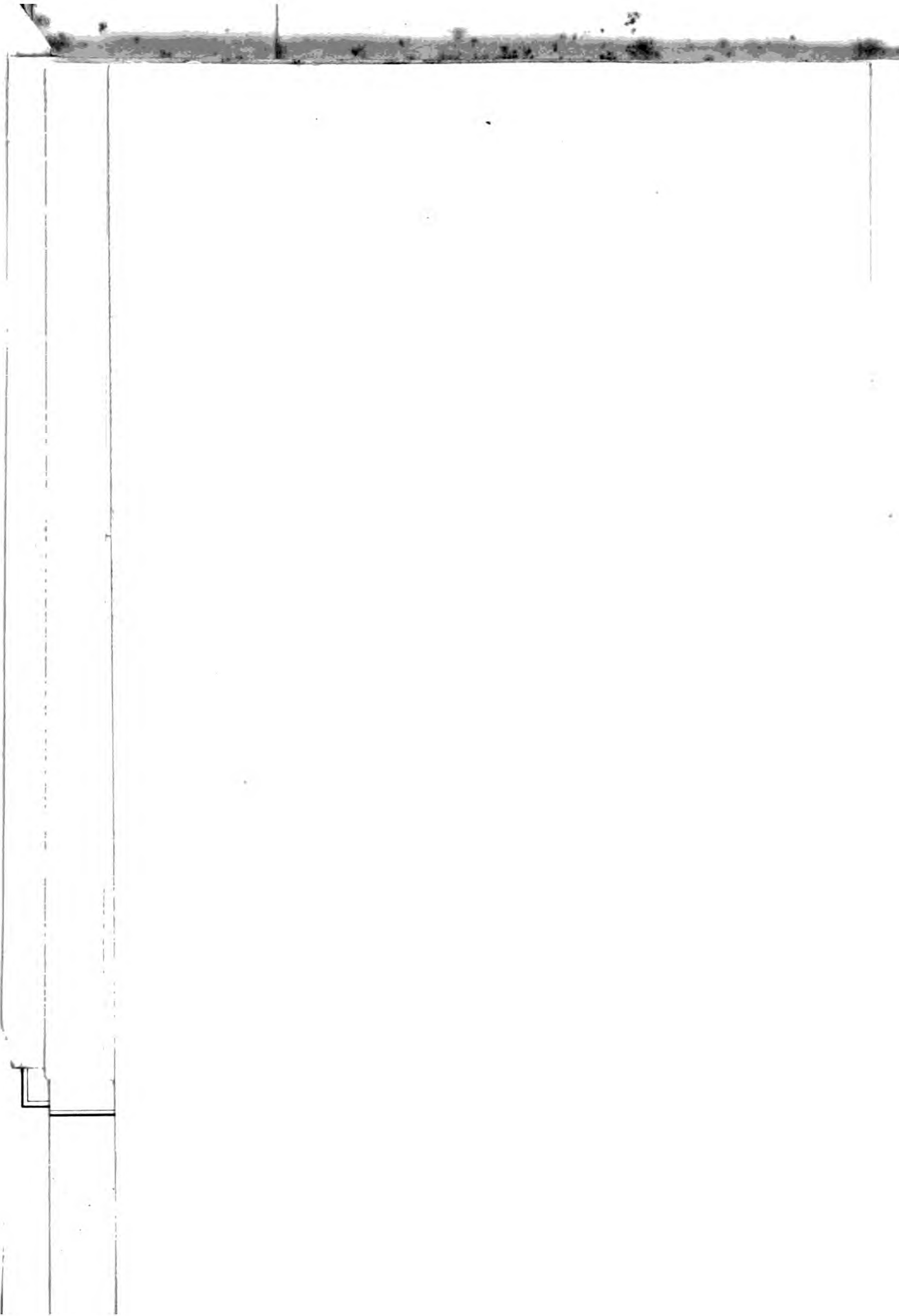
dans tous les autres centres antiques de l'Afrique septentrionale, prouve que la décadence d'Utique commença de bonne heure. Un de ses évêques, Flavianus, figure parmi les signataires de la lettre adressée en 646 au patriarche Paullus par le concile de la Proconsulaire. La ville existait donc encore vers le milieu du VII^e siècle; mais elle paraît avoir été complètement abandonnée en 684, puisque, à cette date, son dernier évêque, Potentinus, s'était réfugié en Espagne¹.

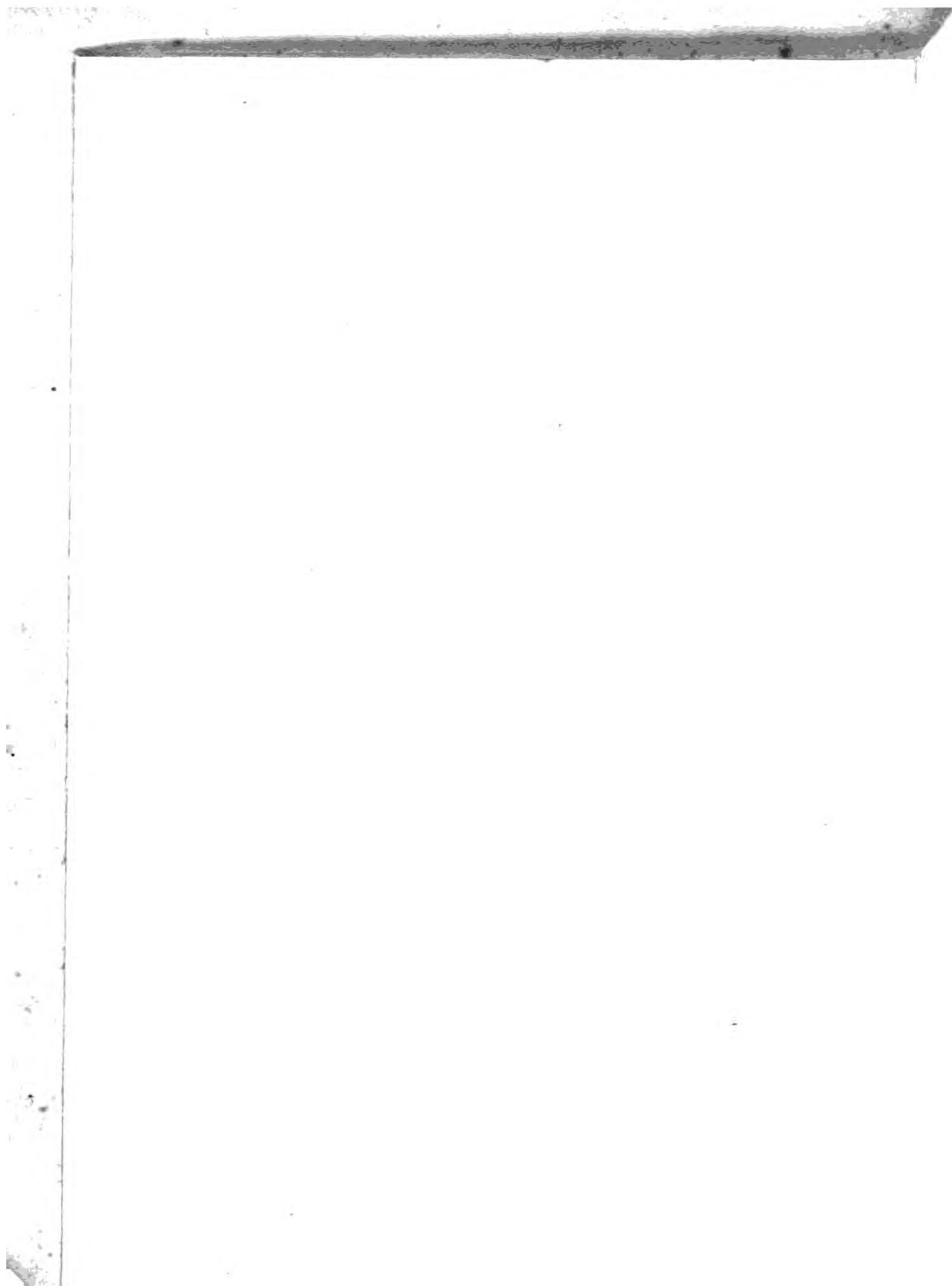
Les ruines d'Utique marquent le terme du cours de la Medjerda. C'est là aussi que s'arrête notre exploration. La plaine que le fleuve a conquise sur le golfe n'a pas d'histoire: couverte de joncs et de roseaux, entrecoupée de lagunes, hantée par la fièvre, elle a cessé d'appartenir à la mer et n'est pas encore le domaine de l'homme. D'innombrables bandes d'oiseaux aquatiques peuplent seules cette morne solitude dans laquelle le vieux fleuve libyen, condamné à un éternel labeur, creuse de siècle en siècle, à travers des terres sans consistance et des lagunes envasées, un sillon qui ne s'ouvre sous l'effort de ses eaux que pour se combler bientôt par la masse de ses alluvions.

Athènes, 31 octobre 1879.

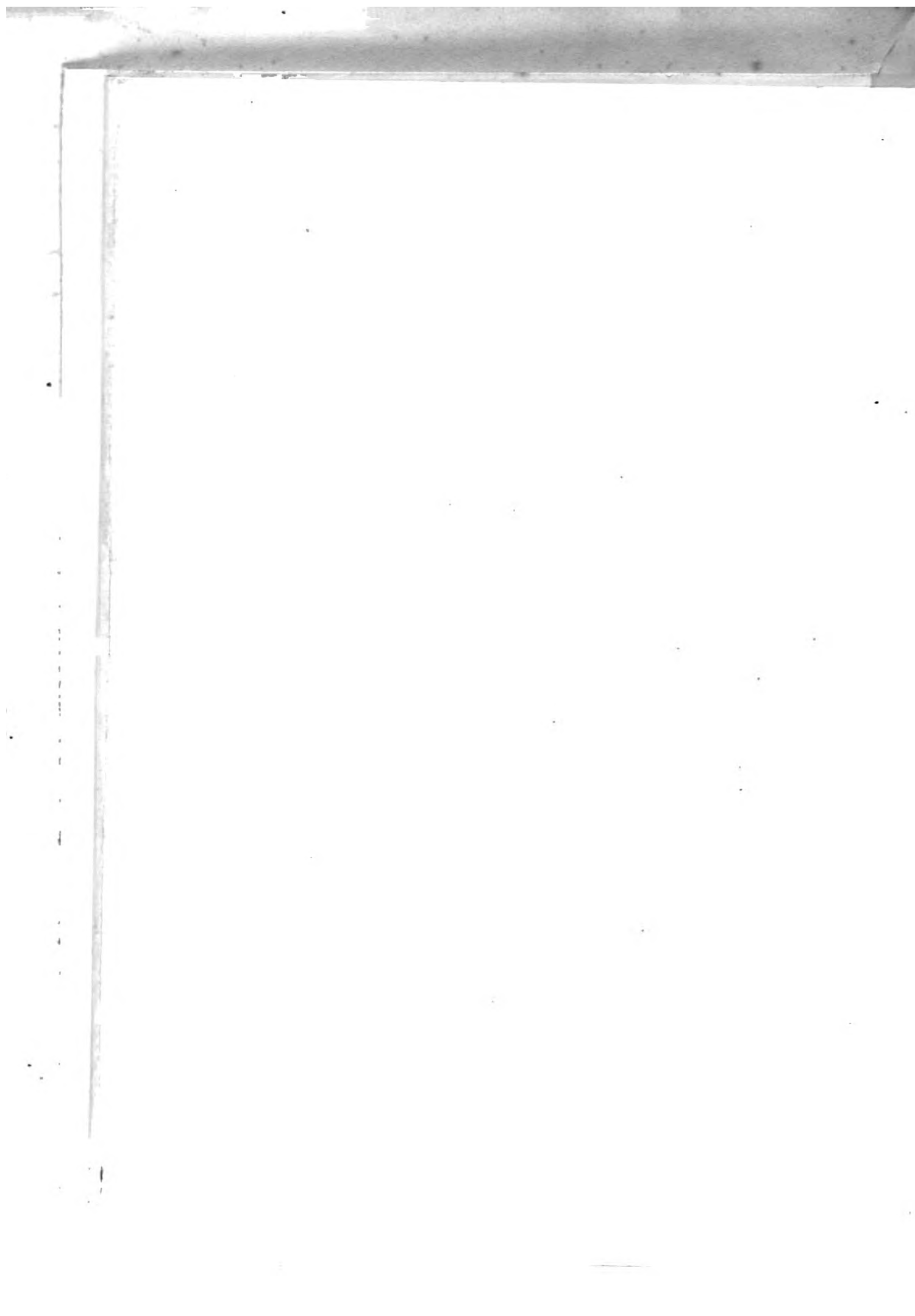
¹ Morcelli, I, p. 363.



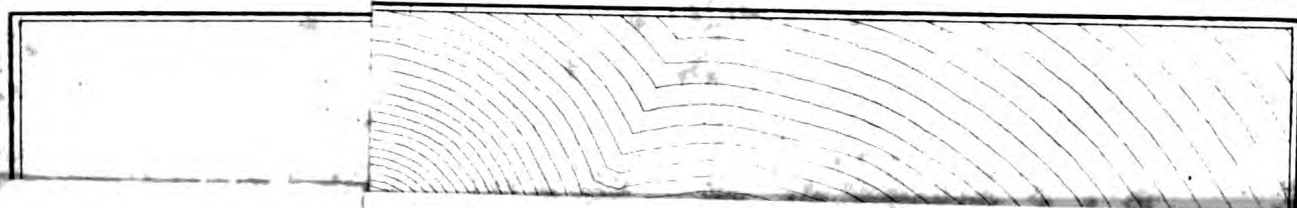








Pl. III.



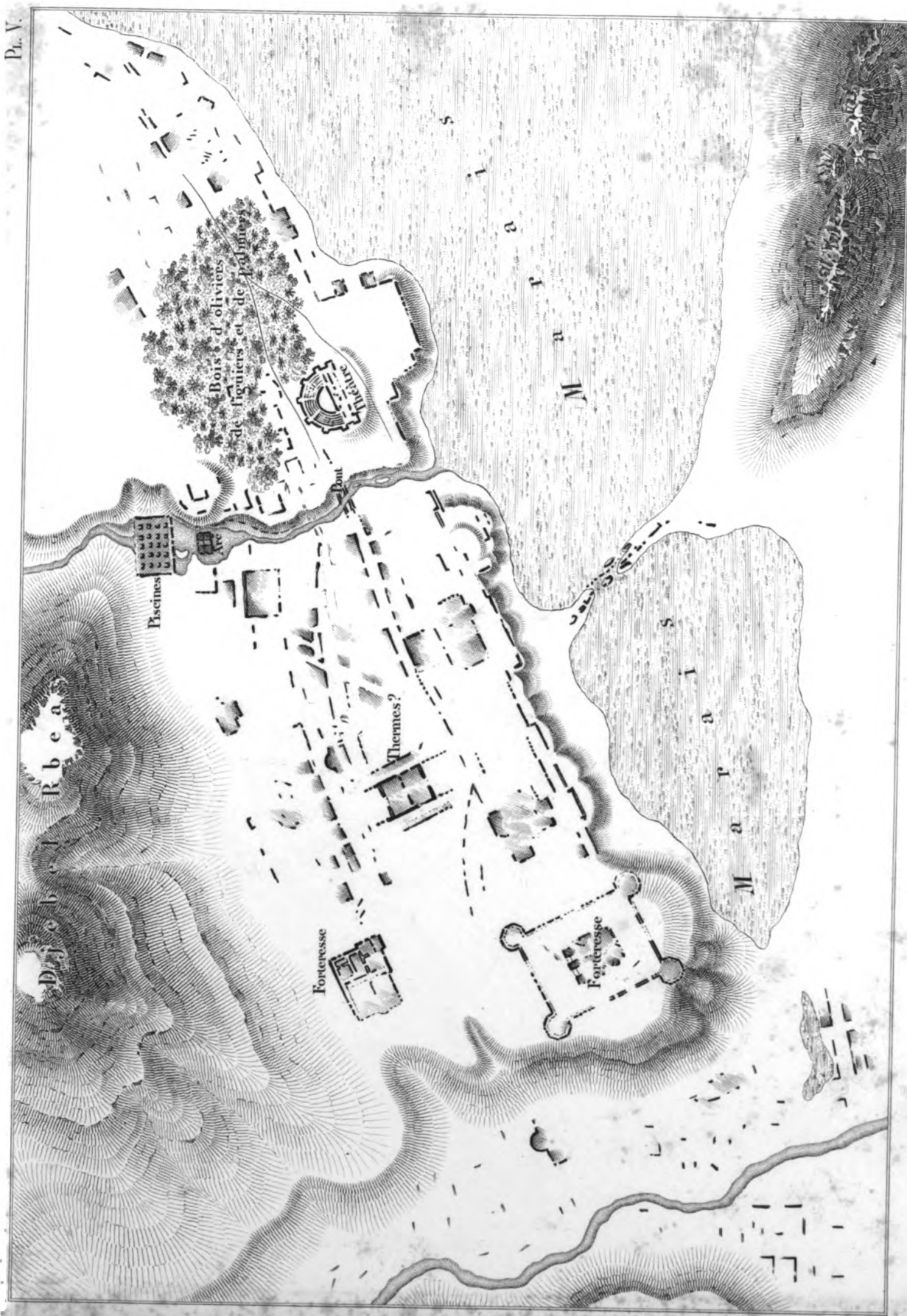


Pl. IV.

DA

O. Zeyheri





Plan n° I.
RUINES DE BULA REGIA.



